11e Année = No 48 Le No 1 fr. 50 : par poste : 1 fr. 65 26 Novembre 1921

Le Courrier
CINÉMATOGRAPHIQUE

RÉDACTION & ADMINISTRATION 28, Bd St Denis, PARIS
CH. LE FRAPER
DIRECTEUR-FONDATEUR
IMPRIMERIE :
TÉLÉPHONE { Direction / Imprimerie NORD 56.33

Paolo Guglielmi

Messieurs les Directeurs,

après

LES TROIS MOUSQUETAIRES,

Assurez-vous

LA FERME DU CHOQUART

d'après Victor CHERBULIEZ

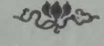
Mise en Scène de M. Jean KEMM

ÉDITIONS DU **13 JANVIER**

ROI DE CAMARGUE

d'après le célèbre Roman de Jean AICARD

Adapté et visualisé par M. André HUGON



20 JANVIER

LE CRIME DU BOUIF

d'après le célèbre Ouvrage de MM. MOUEZY-ÉON et G. de la FOUCHARDIÈRE

Adaptation et Mise en Scène de M. H. POUCTAL

27 JANVIER

L'AGONIE DES AIGLES

de M. GEORGES D'ESPARBÈS

Adaptation et Mise en Scène de M. Bernard DESCHAMPS pour la Société d'Art et de Cinématographie

EN DEUX CHAPITRES :

Editions des **3 & 10 FÉVRIER**

L'Empereur des Pauvres

d'après les célèbres Romans de Félicien CHAMPSAUR

Adaptation et Mise en Scène de M. René LE PRINCE

1re ÉPOQUE LE PAUVRE

2me ÉPOQUE LES MILLIONS

3me ÉPOQUE LES FLAMBEAUX

4me ÉPOQUE L'ORAGE

5me ÉPOQUE LE GERME

6me ÉPOQUE FLORÉAL

ÉDITIONS DU

24 FÉVRIER

3 MARS

10 MARS

17 MARS

24 MARS

31 MARS

Cette belle série de

FILMS FRANÇAIS

maintiendra vos meilleures recettes

PATHÉ CONSORTIUM CINÉMA

PETIT

du Cou

Pour se procu

Pour vendre

Pour vendre

ou d'occ

Pour engager

Pour trouver

Il est indispensable d'emp

à **1 FRANC** la ligne

Remplissez le Bulletin ci-

COURRIER CINÉ

C

Veuillez publier

soit .... *lignes à*

SU

UN FILM CHARMANT POUR LE JOUR DE L'AN

CHICHINETTE et Cie

Comédie en 4 parties
d'après le roman de Pierre CUSTOT
Réalisation de H. DESFONTAINES
incomparablement interprétée
par
Mme Jeanne GRUMBACH, *de l'Odéon*
Blanche MONTEL, Eva REYNAL, Jean DEVALDE
LORRAIN, *de la Porte St-Martin* et MONDOS



Série PAX **Film Gaumont**

Publicité : 2 affiches 150×220 — Nombreux papillons — Affiche-Photo 90×130 — Film annonce — Agrandissements et Galvanos.







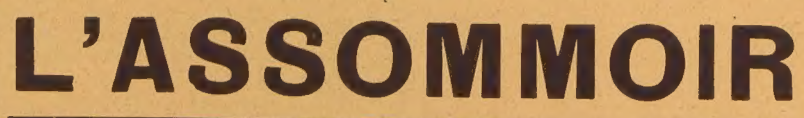
3 expressions du grand artiste

JEAN DAX

:: dans le rôle de COUPEAU ::

dans le

Grand Film Français AUBERT



L'ASSOMMOIR

Adaptation de DE MARSAN

Mise en scène de Ch. MAUDRU

11e Année - N° 48 Le Numéro : 1 fr. 50; par poste : 1 fr. 65 26 Novembre 1921

Le Courrier

CINÉMATOGRAPHIQUE

ORGANE HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT DE LA CINÉMATOGRAPHIE
DES ARTS, SCIENCES ET INDUSTRIES QUI S'Y RATTACHENT

ABONNEMENTS :	Directeur CH. LE FRAPER	TELEPHONE :
FRANCE Un an . . . . 25 fr.	Rédaction et Administration :	Direction : NORD 56-33
ÉTRANGER Un an . . . . 50 fr.	28, Boulevard Saint-Denis, PARIS.	

Des croix ?... Autre chose d'abord

par Henri RAINALDY

Un de nos jeunes confrères part en campagne, dans les journaux corporatifs auxquels il collabore, avec l'intention louable de créer un mouvement d'opinion idoine à faire décorer une demi-douzaine de metteurs en scène.

Que voilà donc, apparemment, une heureuse idée ! Nous verrions, certes avec plaisir, un petit bout de ruban rouge marquer la boutonnière de nos meilleurs auteurs de films. Mais, six d'un coup, cela ne semble-t-il pas excessif ? D'autant que deux ou trois, parmi ceux que cite notre confrère, doivent avoir obtenu déjà le mérite agricole. Six d'un coup ! Veut-il donc faire baisser le cours de la Légion d'Honneur, ce petit imprudent ! Croit-il que l'on puisse décorer en bloc les auteurs de films, comme l'on crée des maréchaux de France, par fournée, depuis la guerre, sous le ministère Briand-Barthou ?

D'ailleurs, a-t-il demandé l'avis, à ce sujet, des seuls intéressés ? J'en sais un, au moins, qui lui aurait répondu à peu près ceci :

« Au temps où M. Dujardin-Baumetz, — à moins que ce ne soit au temps de M. Roujon ou de M. Larroumet, — au temps dis-je où un Dujardin-Baumetz exerçait républicainement la surintendance des Beaux-Arts, M. le Surintendant voulut un jour montrer comment il savait aimer les artistes. De son propre mouvement, sans consulter personne, il mit dans sa poche une palme académique et monta démocratiquement sur l'impériale du vieil omnibus Batignolles-Clichy-Odéon, pour se rendre au Luxembourg.

« On inaugurait ce jour-là, dans le jardin de Marie de Médicis, le buste d'un poète. M. le Surintendant ne comptait pas, à titre posthume, palmer la poésie, non. Mais il espérait, il voulait faire une agréable surprise à certain compositeur de haut talent qui serait là et dont « on jouerait gratuitemeni la musique » au cours de la Cérémonie.

« Après avoir présidé, avec la dignité simple et coutumière qui est de tradition chez les Ministres et les Sous-Ministres, la Cérémonie inaugurale, M le Surintendant de nos Beaux-Arts s'approcha de Gustave Charpentier. D'un ton paterne il annonça au futur auteur de *Louise* que le Gouvernement de la République, protecteur naturel des Artistes, lui décernait les insignes d'officier d'Académie.

« Ah ! ce fut une belle scène ! Des jeux de physionomie !... Sans trop se fâcher pourtant, Charpentier répondit : « Merci bien Monsieur. Mais que voulez-

vous que je fasse de vos palmes, fussent-elles académiques ? Si vous tenez tant à me faire plaisir, pourquoi ne trouvez-vous pas autre chose ? Vous régnez sur des théâtres subventionnés, nationaux ; faites-y jouer ma musique, et je vous en serai reconnaissant. »

« Ceci voulait dire, n'est-il pas vrai : « Les artistes ont besoin de mieux et de plus que d'honneurs officiels ; c'est un appui pratique, efficace des pouvoirs publics qui leur manque souvent. Car, même et surtout dans les républiques béotiennes, les Artistes ne se nourrissent pas exclusivement de rêve et d'harmonie ».

« Depuis lors, l'Opéra Comique, théâtre National et subventionné, joua la musique de Gustave Charpentier ; un Ministre, — un vrai Ministre — le décora de la Légion d'Honneur et, plus tard, l'Institut ouvrit ses portes au compositeur célèbre.

« Demander la croix pour des auteurs de films ou pour des metteurs en scène ? (ce n'est pas toujours la même chose..) Demandons plutôt aux gouvernements, au Parlement, à l'Etat en un mot, de ne plus tant mépriser, ni sacrifier notre Art.

« Demandons-lui de tenter un effort pour le comprendre. Qu'il veuille seulement le connaître, pour le reconnaître ; il appréciera bien vite alors ses qualités, son importance, sa beauté, sa valeur, sa puissance.

« Et si nous avons une prière à adresser à quelque saint, dans l'entourage du bon Dieu de gouvernement, à Saint Léon-Bérard par exemple, en faveur des cinégraphistes, que ce soit une oraison dominicale, l'oraison du « pain quotidien » du « laissez-nous vivre d'abord ».

« Puisque vous n'avez pas d'Ecrans Nationaux subventionnés pour y faire projeter nos œuvres, du moins ne détruisez pas sous vos maladresses l'Art qui contribue, malgré tout, au rayonnement de notre pays, et qui nous nourrit !

« Quant au reste .. la gloire, les honneurs,. . cela vient toujours par surcroît. »

Cet auteur de films n'aurait-il pas raison ? Au fait, pourquoi n'émettrions-nous pas l'idée d'un Cinéma National subventionné, et même de plusieurs Cinémas Nationaux, par genre, avec « répertoire exclusif » ?

Mais, il me semble que j'entends déjà des murmures s'élever...

Je ne suis pas têtu ; je ne suis que tenace : nous y reviendrons plus tard.

Henri RAINALDY.

A propos d'un Jugement

Nous recevons la lettre suivante relative au jugement de l'affaire Verhylle et Brézillon contre notre Directeur, M. Charles Le Fraper, que nous avons publié dans le dernier numéro du Courrier.

Mon Cher Le Fraper,

Je viens de prendre connaissance de ce jugement qui vous fait grief d'avoir « indiqué que les agissements de MM. Verhylle et Brézillon sont solidaires » et de « leur avoir reproché de se livrer à des procédés blâmables et indélicats pour se procurer des fonds et de la publicité ».

Permettez-moi de protester nettement, puisque j'avoue être l'auteur de ces « remarques » dont vous avez voulu porter seul la responsabilité, je n'ai jamais dit cela.

Vos juges n'ont-ils point lu ces lignes ? N'ont-ils pas été éclairés, ou n'ont-ils point voulu comprendre le but que je visais ?

Où et quand ai-je attaqué l'honorabilité de MM. Verhylle et Brézillon ? Est-ce en reproduisant les manchettes de *Cinœdia* ? Cela ne saurait être possible. Est-ce dans le commentaire que j'en ait fait ? Mais alors je me récuse, car ces commentaires mêmes ne sont point de mon crû.

J'en prends à témoin tous vos lecteurs et je pense qu'ils sont les meilleurs juges en la matière. Voici mon crime :

M. Brézillon, présentant le journal *Cinœdia*, écrivait : « Je reconnais l'utilité *d'une opinion autorisée, qui soit dégagée de tous liens d'intérêts et de camaraderie... d'une critique impartiale* ». Ou je ne comprends plus le français ou cela signifie que les autres journaux cinématographiques ne peuvent être impartiaux parce que des liens d'intérêts leur créent un fil à la patte.

Ceci n'est guère aimable pour nos journaux corporatifs ; mais Monsieur Verhylle va plus fort encore. Il écrit des manchettes pour *Cinœdia*. En voici quelques-unes :

Cinœdia est le seul périodique cinématographique *qui ne sollicite ni n'accepte de publicité*.

Cinædia n'a pas de *clients à ménager*, pas *d'amis à soutenir, il est libre. Cinædia* n'est envoyé qu'aux *Directeurs qui reconnaissent l'utilité* d'une *opinion ni vendue ni à vendre. Si vous aimez la vérité*, abonnez-vous. *Cinædia n'a qu'un mot d'ordre : la vérité*.

A n'en pas douter ce prurit de vertu et d'honnêteté n'a qu'un sens : Seul le journal de M. Verhylle est propre, les autres sont tous vendus, partiaux et menteurs ; il faut lire *Cinædia* seul et rejeter les autres.

N'y a-t-il point dans ces quelques lignes tous les propos injurieux, toutes les calomnies qui constituent la diffamation la plus nette et la plus caractérisée ? Où pourrait-on trouver propos plus diffamatoires envers tous les journaux cinématographiques ?

J'ai cueilli ces « aménités » dans *Cinædia*, je les ai réunies, mais je n'ai fait que citer, que les reproduire sans y changer un iota. Où est donc ma faute ?

Mon crime, c'est d'avoir fait un syllogisme, un raisonnement logique, comme au temps — hélas lointain — de notre rhétorique. Le voici :

MM. Verhylle et Brézillon affirment que, hors *Cinædia*, tous les journaux cinématographiques sont vendus, partiaux et menteurs.

Or, MM. Verhylle et Brézillon, directeur et propriétaire de *Cinædia*, sont en même temps directeur et propriétaire d'un jourual de publicité cinématographique : *L'Ecran*.

Donc — et c'est eux qui l'avouent ingénument — MM. Verhylle et Brézillon, exploitant un journal vendu, partial et menteur, se classent eux-mêmes dans la catégorie de ceux qu'ils ont voulu flétrir.

Vous le voyez, mon cher ami, je n'ai même pas le mérite d'avoir trouvé mes « commentaires », MM. Verhylle et Brézillon me les ont « souftlés » et leur prose imprudente se retourne contre eux.

Ce qui m'étonne le plus dans ce procès, c'est que ces Messieurs n'aient pas vu la position ridicule dans laquelle les plaçait leur double qualité. Brézillon, directeur de Cinéma, a intérêt à lire une feuille de critique impartiale et désintéressée. Mais Brézillon, propriétaire du journal de publicité cinématographique *l'Ecran*, a un intérêt tout opposé, celui de recevoir beaucoup de publicité et de la vendre le plus cher possible.

Ces deux « professions » sont contradictoires et s'opposeront toujours. En les exerçant simultanément, Brézillon a voulu concilier deux choses contraires, évidemment parce qu'il y trouvait un bénéfice.

Mais nous, qui ne sommes et ne voulons être que des Directeurs de Cinéma, nous n'y avons point trouvé notre compte. Aussi notre Congrès de 1920 a-t-il voté à l'unanimité la décision suivante que lui présentait sa Commission :

« Le Congrès émet le vœu qu'une critique mensuelle et confidentielle des films publiés, soit organisée et adressée aux Directeurs de Ciné, par les soins d'une organisation étrangère au journal l'Ecran.

Ainsi les Directeurs de Ciné manifestaient leur défiance contre *l'Ecran* et son propriétaire, M. Brézillon, et ce qui est plus fort, contre le Président de leur Syndicat, le même Brézillon.

Ai-je eu tort de dire, que pour paralyser la réalisation de cette décision, pour empêcher de naître cette feuille que nous appelions de tous nos vœux, MM. Verhylle et Brézillon (de *l'Ecran*) ont fait sortir la feuille de *Cinædia* qui est leur propriété et leur instrument ? Je ne le crois point et mes collègues du Syndicat pensent hélas ! tous comme moi ; nous avons été.. devancés.

Ma prose vous a valu un franc de dommages-intérêts, je vous adresse cette somme bien volontiers en m'excusant de tous les ennuis que je vous ai causés. Depuis que vous êtes dans la bataille vous recevez des coups avec le sourire, et je ne puis que vous féliciter de défendre sans lassitude la cause cinématographique qui traverse de si durs instants.

Recevez... et laissez-moi signer encore :

Le Directeur syndiqué conscient et organisé.

Le "Courrier" en Allemagne

Autour de l'Agfa.

Le 16 novembre, l'assemblée générale des cinématographistes allemands a tenu à Berlin une réunion de protestation contre le renchérissement, toujours croissant, de la pellicule Agfa. Le gouvernement bavarois a chargé son ministre à Berlin de porter l'affaire devant le Ministère du Reich. Mais on ne voit guère possible une intervention du Reich, car... l'Allemagne n'a pas de loi contre les trusts.

Les assemblées de protestation se tiennent les unes après les autres. C'est maintenant les loueurs qui vont avoir la leur ; les propriétaires de cinémas protestent également.

Nouvelles firmes.

Sous le nom de International Film A. G. (I.F.A.), vient d'être fondée à Berlin une nouvelle société de production et de commerce de films au capital de 15 millions de marks. A la tête, on relève les noms de MM. Rodolf Meinert, Hermann Saklikower et Joseph Schwab ainsi que le banquier Conheim. La société s'occupera en premier lieu de la location en Allemagne ; elle commencera sa propre production en février prochain sous la direction de M. Reinert. Le département étranger est aux mains de M. Schwab, l'actuel propriétaire et directeur de la Luna-Film de Berlin qui, comme on le sait, exploite en Allemagne les films de la Phocéa-Film de Paris. Le consortium, en outre, achète des théâtres dans les principales villes d'Allemagne.

L'acteur de cinéma Max Landa vient de fonder sa propre société sous le nom de Max Landa Film A. G., au capital provisoire de 2 millions de marks.

L'artiste Hanni Weisse fonde également une société sous son nom. C'est décidément de plus en plus à la mode.

Production.

La deuxième partie du *Tombeau Hindou* a racheté l'ennui de la première. Le film est vraiment splendide.



Il est appelé à avoir le plus grand succès dans le monde entier.

Le premier Douglas Fairbanks a été présenté le 18 novembre, à Berlin, avec *Une aventure à New-York*. Il a obtenu le plus grand succès.

Asta Nielsen va tourner un film pour la Ufa. Il s'agit du film que devait tourner Pola Negri, mais que sa santé, dit-elle, ne lui permet pas de tourner. Le film s'intitule *Vanina*.

Mouvements dans les firmes.

L'A. E. G., comme on le sait, a un département d'appareils cinématographiques. On annonce qu'elle élève son capital-actions, qui est actuellement de 850 millions de marks, de 250 nouveaux millions. Le département cinéma sera sensiblement développé.

Concours de beauté.

Le film du concours de la plus belle fille ou de la plus belle femme allemande est maintenant terminé. Les prises de vues ont duré un an et le public va avoir, très prochainement, l'occasion d'élire la gagnante. Comme on se le rappelle, le premier prix est de 100.000 marks.

Hongrie.

A Budapest, la toute nouvelle Ostreich-Ungarisch-Film va commencer sa production. Elle ne tournera que des films avec des enfants. On attend pour Noël les trois premiers : *Le don de Dieu, Le garde du corps, Jean et Julia*. Au fond, on imite ce que fait Alfred Machard à Paris.

ALFRED GEHRI.

Les Grandes Productions Françaises
DE
PATHÉ CONSORTIUM CINÉMA

L'EMPEREUR DES PAUVRES

d'après les célèbres romans de M. FÉLICIEN CHAMPSAUR
Adaptation et mise en scène, **EN SIX ÉPOQUES,** de M. RENÉ LE PRINCE

AVEC :

M. LÉON MATHOT
Dans le rôle de MARC ANAVAN, l'Empereur des Pauvres

M. HENRY KRAUSS - Mlle GINA RELLY
dans le rôle de SARRIAS — dans le rôle de SYLVETTE

en tête d'une interprétation formidable, comprenant plus de deux cents des meilleurs artistes de l'Écran et du Théâtre,



SERA PRÉSENTÉ TRÈS PROCHAINEMENT



PATHÉ CONSOR

présente le 30

Carnaval Tragique

Drame en 5 actes, de **A. MILLAT**

Mise en Scène de
M. DOXAT-PRATT

Mlle EVELYN BRENT

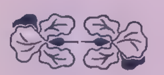
M. A. MILLA

PRODUCTION
HOLLANDIA - FILM

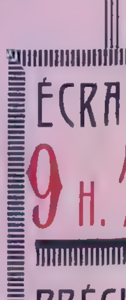
interprété par

M. A. MILLAT
Mlle EVELYN BRENT

Edition du
6 Janvier



PUBLICITÉ
2 Affiches 120×160
Série de 8 Photos - Bromure



RTIUM CINEMA

NOVEMBRE

La Ferme du Choquart

d'après Victor CHERBULIEZ, de l'Académie Française :-: *Mise en Scène de M. Jean KEMM*



interprété par

Mlle GENEVIÈVE FÉLIX

Mmes Marie MARQUET
Jane EVEN, de la Comédie Française



MM. MÉVISTO, VARENNES, ALDEBERT
M. ESCANDE, de la Comédie Française

N à
15
SES

Edition du
13 Janvier

Production
S.C.A.G.L.

PUBLICITÉ
2 Affiches 120×160
Série de 8 Photos-Bromure

D'une manifestation cinématique

Décidément, le président du C. A. S. A. est un grand psychologue ; il sait qu'il est prudent d'avoir ses amis à portée de la main et du regard, parce qu'il est bon de les surveiller ; aussi leur avait-il, en la salle du salon d'automne, réservé les premiers rangs, jalousement défendus par des cerbères galonnés. Derrière au hasard, le *vulgum pecus* s'entassa, tant bien que mal.

De même que durant des années de souffrances, de baveux folliculaires vinrent de Suisse ou de Belgique nous apprendre ce que devait être le patriotisme français, de même M. Canudo est venu d'Outre-Monts nous dire ce que doit être le film français ; et ayant bien voulu révéler à celui-ci sa véritable forme, et ses destinées, un nouvel art, le Septième, est né ce jour-là.

A vrai dire, j'attendais d'un chef d'école, car il ne faut pas oublier que M. Canudo fut l'animateur de Montjoye, cénacle littéraire, davantage de précision dans ce qu'on pouvait envisager comme une sorte de manifeste. Je n'y ai trouvé que les très vieux lieux communs sur la grande pitié des artistes de France, ces éternels inemployés.

Je le déplore avec lui, mais Canudo qui fut de mes amis et à qui je garde, malgré ma critique d'aujourd'hui, un affectueux souvenir, me permettra de lui dire qu'il serait bon, pour qu'un mouvement ne fut pas stérile, de déterminer des buts précis, et surtout les moyens de les réaliser. Les théories esthétiques ont ceci de commun entre elles, d'être nuageuses et floues à plaisir. C'est la marche des tâtonnements, vers le lointain feu-follet, insaisissable lutin.

Sachons d'abord d'une façon nette, ce que nous voulons faire et ce que nous sommes capables de faire, envisageons aussi les résultats tangibles, soyons un peu des hommes d'affaires puisque nous ne pouvons être qu'à cette condition ; le capitaliste est par essence un réactionnaire, méfiant et fuyant; ôtons-lui les motifs valables pour fuir et peut-être... peut-être...

Il faut avouer aussi d'ailleurs, que du côté cinématographique, ce mouvement ne recueille qu'une approbation toute platonique. On peut, certes, citer quelques metteurs en scène qui se sont servi des œuvres d'ensembliers modernes, exceptionnellement pour composer un décor original, mais quant à s'entourer d'artistes capables, dans toutes les parties de la réalisation, d'apporter des idées nouvelles, cela c'est autre chose. On en parle... on en parlera demain et sans doute encore longtemps.

Mouvement désintéressé, semble-t-il ! Pourquoi ce manque de franchise qui est également une maladresse. Les artistes ont besoin de gagner leur vie d'une façon certaine, ils ont des ambitions, des désirs, il faut vivre. Travailler dans le vide, à des œuvres hypothétiques où ils jettent leurs idées, est une duperie, ou un dillettantisme pour gens riches et ceux-là ne sont pas des producteurs. Et si vous n'avez pas envisagé la manière de réaliser ces idées qu'ils vous apportent si généreusement, avec une confiance trop souvent trompée, vous n'avez rien fait.

Faire triompher des idées nouvelles, ce serait mettre à la portée des novateurs, et ceci en dehors des petites chapelles, où il est trop facile de se confire en admirations mutuelles, les moyens de produire des œuvres très courtes, 150 ou 200 mètres, en dehors de toute considération autre que celle de nouveaux procédés et de nouvelles for-

mules d'art. Et il serait alors facile de les présenter à différents publics et de dire :

Aimez-vous cela et le comprenez-vous ? Voulez-vous l'accepter ? Les allemands l'ont fait pourquoi ne le faisons-nous pas ?

Applaudir des films parus c'est bien, mais ces films ont été, pour la presque totalité, conçus selon des préoccupations commerciales. Produire et exposer des techniques et des pensées neuves, révéler les jeunes qui piétinent à la porte, c'est cela qu'il faut faire... Mais les noms inconnus n'illustrent pas un programme et puis les jeunes, les irrassasiés, n'est-ce pas, c'est bien envahissant.

Mais la question n'en reste pas moins posée ; il y a une barrière colossale : d'un côté le cinéma, et de l'autre les artistes. Il y a bien de ceux-ci parmi les producteurs de ceux-là mais pas assez, quelques éloges qu'ait faits d'eux M. Canudo. Cela n'a pas laissé de m'étonner car il me souvient, et n'en souvient-il pas à M. Louis Nalpas, d'une opinion fort désinvolte émise par l'auteur de la Ville sans Chef sur la formation ultra-rapide d'un metteur en scène. L'homme absurde est celui qui ne change jamais ; le président du C. A. S. A. n'est pas l'homme absurde, voilà tout.

Pourtant, il faut remercier Mme Andreyor-Toulout, M. René Blum et M. de Baroncelli, (celui-ci par l'organe de M. Signoret) qui ont bien voulu nous dire des choses justes et nécessaires, avec charme et talent. Ceux-là sentent qu'il y a de belles choses à faire et apportent chaque jour, courageusement et noblement, leur pierre à l'édifice. Mme Andreyor nous a montré avec une gaieté toute réchauffante les difficultés d'un métier souvent pénible mais dont on peut être fier. M. de Baroncelli nous a montré l'espoir de belles choses et M. Blum nous a évoqué le rêve des beaux décors. Ici même j'ai traité cette question ; je suis heureux de voir que nos idées sont proches et nos voies parallèles.

Et M. Honegger nous a prouvé que le cinéma inspirait les rythmes qui peuvent s'élever à de



merveilleux symboles et aux plus rares harmonies.

La projection fut moins séduisante, tout avait été prévu sauf que des rayons lumineux se devraient fixer sur une toile trop mince. Certes, il n'y avait pas d'ombre au tableau mais une petite lumière obsédante dont s'accommodèrent fort mal certains films, entre autres les merveilleux passages de *La Roue* que voulut bien nous montrer M. Abel Gance. Quand celui-ci voudra-t-il nous exposer, dans une courte conférence, ses idées et nous expliquer sa technique ? Voilà qui serait une belle et bonne propagande.

Certains autres découpages eussent pu être choisis plus heureusement, ces films présentaient, je crois, de meilleures parties et le souci de donner un morceau se tenant n'eût pas dû primer... Enfin...

Mais pourquoi l'œuvre de M. l'Herbier, qui est actuellement l'un de nos plus marquants avant-gardistes, ne fut-elle pas représentée ? Omission regrettable. Je suis sûr que M. René Jeanne, qui commenta si heureusement ces différents films, eût eu un réel plaisir à nous en montrer les puissantes audaces.

Et MM. Feyder, Violet, Baroncelli, Mercanton et Roger Lion sont assez grands artistes pour n'en point être éclipsés.

Et puis, j'ai lu le programme ; c'est une lecture attrayante et instructive, il m'a appris que la cinématographie française avait les mêmes limites que la liste des amis de M. Canudo. M. Frantz Jourdain le savait-il ?

YAN B. DYL.



— Activez les travaux ! Débrouillez-vous !... Il faut que je puisse inaugurer mon Palace avec *Les Contes des Mille et Une Nuits !...*

Les Municipalités Cinéphobes

Nous recevons de Dunkerque la communication suivante que nous nous empressons de publier:

Il est de ces choses qui passent les limites du bon sens. Je vous adresse inclus deux extraits du compte rendu de la séance du Conseil Municipal de Dunkerque, séance du jeudi 17 novembre.

Le 1er est relatif à la taxe municipale sur les spectacles, le 2e a trait à l'immoralité *des affiches de cinéma. La taxe municipale, de 5 0/0 jusqu'à 18.750 de recettes et 7 1/2 0/0 au-dessus, est payée à Dunkerque depuis le mois d'octobre 1920. Elle avait été instituée à Dunkerque* pour boucher le trou creusé dans la caisse des peseurs jurés par la grève des dockers !!! *Et pourtant les spectacles avaient été, les premiers, victimes de cette grève. Il y a environ 2 mois, sur la proposition d'un conseiller municipal, le Maire de Dunkerque* avait déclaré qu'il ne voyait aucun inconvénient à ce que cette taxe fut supprimée.

Mais jeudi dernier, le Conseil s'est empressé à l'unanimité *de la proroger sans indiquer aucun délai.*

Et pourtant le Maire de Dunkerque n'est pas sans savoir que les recettes actuelles des établissements de la ville sont tout simplement lamentables par suite d'une crise de chômage qui dure depuis 20 mois.

Quant à la proposition du conseiller municipal socialiste *Louis-Louis, je vous en laisse juge.*

Agréez, je vous prie. cher Monsieur, etc.

UN DE VOS ABONNÉS.

Une Séance intéressante au Conseil Municipal de Dunkerque

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire.

Il est 8 heures 45, lorsque M. le Maire annonce l'ouverture de la séance. Presque tous les conseillers sont présents. *Le public se compose de 2 personnes* et de deux appariteurs !

M. Berquin donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui ne compte pas moins de 30 pages et que les conseillers ne semblent pas fort écouter. Aucune observation n'est soulevée.

Prorogations de taxes et d'avenants à des contrats. La taxe municipale sur les cinémas et les établissements publics où l'on joue de la musique est prorogée à l'unanimité. — Il est décidé ensuite que l'entretien - abonnement des bicyclettes de la ville sera continué au prix de 250 francs par an et par bicyclette.

Les affiches immorales. — M. Louis-Louis demande ensuite la parole au sujet de certaines affiches de cinéma. Voici ce qu'il expose :

L'Administration d'une ville telle Dunkerque crée, à ceux qui en ont la charge, le devoir de travailler à sa prospérité ; et, aussi à sa santé morale. Elle doit, dans le même temps, aider à tout ce qui parfait son développement comme à tout ce qui concerne son bon renom.

C'est bien pourquoi, messieurs et chers collègues, j'attire votre attention sur les conséquences que peut avoir sur la moralité de notre population locale, ce qu'il a été convenu d'appeler *le septième art : c'est-à-dire le cinématographe.*

Vous n'avez pas manqué, j'en suis bien certain,

UNE RÉVÉLATION DANS
L'ART DE COMPOSER UN ROLE
Mlle **SFORZA** (rôle de Gervaise)



1re époque
Vers la destinée

2e époque
La pente fatale





3e époque
Le poison de Paris

4e époque
Sa Majesté l'Alcool

L'ASSOMMOIR



Tiré du
célèbre roman
de
ZOLA
par
M. de Marsan







Mise en scène
de
Ch. Maudru

Grande édition
française
AUBERT



chacun en ce qui vous concerne, d'être saisis de la recrudescence d'actes anti-sociaux dans notre ville, dont nous voudrions, cependant, tous, qu'elle soit un exemple, un bon exemple, pour les autres cités françaises. La presse locale, du reste, ces jours derniers, attirait très justement les regards de l'administration municipale sur l'urgence de ce qu'elle appelait « un coup de balai nécessaire ». La trop grande licence laissée à la prostitution et la sorte d'impunité dont jouissent ceux et celles qui en vivent, ne sont pas les seuls risques avec lesquelles la morale publique et l'ordre dans la cité soient aux prises.

Le mal en est en même temps ailleurs. Et, là aussi, s'affirme urgent le besoin de le combattre.

On a parlé souvent de la place que pourrait prendre dans l'éducation civique, le cinéma, si son rôle était bien compris, s'il faisait toujours appel aux nobles et généreux sentiments qui doivent former la base de la morale dans une nation démocratique. Or, il ne vous échappera pas messieurs, que certains des films qui s'y déroulent, sont peu faits pour exalter ces sentiments-là, de même que les affiches destinées à les annoncer et qui affriolent la curiosité générale par un étalage de couleurs criardes et, surtout, par une représentation de scènes chargées d'impressionner à l'avance le futur spectateur.

Je n'ai pas l'intention, ici, de rendre responsable le seul cinématographe, de l'intensification des délits juvéniles et de le tenir pour le moteur initial des crimes dont l'enfance et la jeunesse se rendent coupables. Mais, vous savez tous comme moi de quelle détestable influence sont les exhibitions de la sorte de celles que je dénonce. J'ose espérer que vous serez à mes côtés, pour demander à ceux qui sont les gardiens élus de la propreté morale de Dunkerque, qu'en ces choses, ils s'inspirent du vœu suivant, ne faisant du reste qu'obéir à un courant qui s'est manifesté dans d'autres centres et dont l'affirmation fut bien accueillie en ce que ce courant répondait à une juste perception des devoirs, comme à une saine notion du but d'assemblées comme la nôtre.

Il émet ensuite le vœu suivant, lequel est adopté :

« Le Conseil Municipal de Dunkerque, réuni le 17 novembre, en séance ordinaire ;

« Considérant que le caractère de certaines affiches, les titres et illustrations qu'elles comportent, apposées sur les murs de la ville et à l'entrée des salles de spectacle cinématographique ou autres, peuvent avoir et ont, pour effet, de provoquer dans la jeunesse une curiosité malsaine, en même temps que l'éclosion de sentiments contraires à une morale bien équilibrée, gage d'une santé intellectuelle rigoureuse ;

« Considérant que l'exhibition des films et pièces qu'annoncent les affiches dont s'agit, peut et ne manque pas d'être d'un effet déplorable sur l'esprit de cette jeunesse, qu'une administration bien comprise doit garantir de ce qui souille l'esprit et abaisse la mentalité,

« émet le vœu que des mesures efficaces et strictes soient prises qui interdisent cet affichage et ces exhibitions, en même temps qu'elles comporteront des sanctions, telles que la fermeture des établissements et des pénalités en cas de récidive, pour les contrevenants,

« déclare qu'il ne s'agit pas là d'une restriction à apporter à la liberté des spectacles, licence et liberté n'étant pas synonymes, mais qu'il convient de préserver la jeunesse de tout ce qui pourrait être contraire à une élémentaire honnêteté et à la dignité qui doit être celle de tout citoyen d'un état démocratique. »

On note en passant les exploits de ce gamin de 9 ans qui imite un peu Charlot dans les vols au comptoir.

M. Duriez signale les cinémas des patronages libres et communaux dont les résultats sont excellents.

***

Sans faire de commentaire à cette suggestive déclaration, signalons que :

HORS SÉRIE à GRAND SUCCÈS

WILLIAM FOX

donnera en seconde présentation

HORS SERIE à GRAND SUCCÈS

le LUNDI 28 NOVEMBRE 1921, à 2 heures

Salle du Rez-de-Chaussée du PALAIS DE LA MUTUALITÉ

325, Rue Saint-Martin, 325



DUDULE DANS LA MISTOUFLE

HORS-SÉRIE COMIQUE

avec DUDULE (Clyde Cook)

et

PEARL WHITE

dans



Rédemptrice

SUPERVISION DRAMATIQUE

IMPORTANTE PUBLICITÉ

FOX FILM

21, Rue Fontaine — PARIS (9e) — *Téléphone : Trudaine 28-66*

AGENCES :

BORDEAUX 40, Rue Poquelin-Molière Tél. 45-69	**MARSEILLE** 31, Rue Dieudé Tél. 61-97	**STRASBOURG** 3, Rue du 22-Novembre Tél. 42-48
LYON 75, Rue de la République Tél. 27-95	**ALGER** 71, Rue d'Isly	**COLOGNE** 32, 36, Komoedienstrasse Tél. 14-01
LILLE Place du Théâtre (12, Rue des Manneliers) Tél. 22-98	**BRUXELLES** 60, Rue du Pont-Neuf Tél. 109-18	**GENÈVE** 1, Rue du Commerce Tél. STAND 965

M. Louis-Louis est un conseiller municipal socialiste.

M. Duriez qui approuve les Cinémas des patronages oublie de dire qu'ils ne paient aucune taxe et qu'ils donnent comme les autres des scènes de la vie des cow-boys, où les coups de revolver ne manquent pourtant pas.

Pourquoi ne parle-t-il pas du théâtre qui refuse du monde quand il donne quelque pièce suggestive ?

Au Casino de Malo, l'été dernier, rien n'était trop décolleté et personne n'en a dit mot...

Mais ce n'était pas du Cinéma. Pauvre septième art.

Un Arrêté

Le Maire de Reims vient de prendre l'arrêté suivant :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE REIMS

CINÉMATOGRAPHES

Nous, Maire de la Ville de Reims,

Vu l'article 97 de la loi du 5 avril 1884;

Considérant que si l'industrie des cinématographes est réputée libre, il importe néanmoins de la réglementer pour tout ce qui concerne la sécurité publique;

Arrêtons ce qui suit:

Article premier. — Aucune salle de cinématographe ne pourra être ouverte avant d'avoir été préalablement soumise à l'examen de l'autorité municipale qui s'assurera, avec le concours des hommes de l'art, si cette salle présente toutes les garanties de solidité, d'aération et de dégagement nécessaires pour assurer la sûreté de sa fréquentation.

Art. 2. — Chaque salle devra être pourvue du nombre de prises d'eau nécessaire pour assurer, dans ses diverses parties, une prompte organisation des secours en cas d'incendie.

Art. 3. — Lors même que la salle serait éclairée par le gaz ou par l'électricité, elle devra être pourvue d'un nombre de lampes suffisant pour faciliter le départ du public en cas d'extinction du gaz ou de l'électricité, pour cause d'incendie.

Ces lampes devront être allumées pendant toute la durée du spectacle.

Art. 4. — Il est défendu à quelque personne que ce soit, de fumer dans la salle, dans les corridors, coulisses, vestibules, et, généralement, dans aucune partie de l'enceinte du cinématographe.

Art. 5. — Les contraventions au présent règlement seront constatées par des procès-verbaux et poursuivies conformément aux lois.

Art. 6. — Au cas où le tenancier d'un cinématographe ne se conformerait pas aux prescriptions ci-dessus, il pourrait être contraint à fermer son Etablissement.

Reims, le 12 novembre 1921

Le Maire : Ch. ROCHE.

Vu pour exécution immédiate,

Châlons, le 15 novembre 1921.

Pour le Préfet, le Conseiller de Préfecture Délégué.

Signé : MARC MILLET.

SA FAUTE

(ADAPTATION DE DANIEL JOURDA)

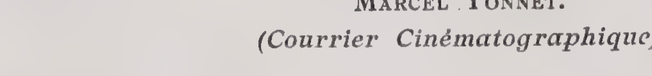
« Drame basé sur une formule neuve et magnifiquement interpré par

WILLIAM FAVERSHAM

l'inoubliable créateur du FANTOME DE LORD BARIGTON

soulèvera l'enthousiasme du public ».





MARCEL YONNET.
(Courrier Cinématographique).

A Beau Film







Belles Recettes



GRANDE PUBLICITÉ



ÉDITION : 6 JANVIER

REQUÊTE

à Monsieur le Maire de Lyon et à Messieurs les Conseillers Municipaux

Messieurs,

Vous n'ignorez pas la crise désastreuse que traversent en ce moment toutes les branches de l'activité économique, vous n'ignorez pas non plus que le spectacle, qui est solidaire de la bonne marche des affaires, n'a pas été épargné et a subi la loi commune plus durement que beaucoup d'autres genres d'entreprises. Aux difficultés de l'heure présente sont venues s'ajouter les plus lourdes charges fiscales : on a littéralement écrasé le spectacle de taxes et d'impôts. On ne s'est pas contenté de lui demander les impôts ordinaires des commerçants ou des industriels, on l'a encore accablé de taxes spéciales, que leur taux excessif rend véritablement prohibitives.

Vous n'ignorez également pas, Messieurs, que Lyon est la ville de France où les établissements de spectacles sont le plus lourdement imposés. En outre du droit des pauvres, qui est de 10 0/0, de la taxe d'Etat qui pour les cinémas va de 10 0/0 à 25 0/0 suivant le montant des recettes, les spectacles lyonnais doivent encore payer une taxe municipale proportionnelle, qui est égale à la moitié de la taxe d'Etat, et une taxe dite de remplacement qui est de 10 centimes par place.

Ainsi accablé le spectacle à Lyon va à la ruine : il est menacé de mort, c'est pourquoi la Fédération des Directeurs de Spectacles vient vous demander de venir à son aide en faisant œuvre de justice.

En 1901, lorsque les taxes de remplacement furent votées, lorsque fut instituée cette taxe de 10 centimes par place, que gagnait le spectacle à la suppression des octrois? Rien, absolument rien. Il n'en résultait pour lui qu'une aggravation de charges qui à cette époque pouvait paraître légère, car il n'y avait alors dans notre ville qu'un nombre très restreint d'établissements de spectacles dont le prix des places était relativement élevé, et il n'existait pas encore ces cinémas, qui sont devenus les spectacles populaires par excellence en raison du prix modique de leurs entrées.

De plus, en ce temps là, les théâtres, concerts et music-halls, n'étaient frappés que d'un seul droit, *le droit des Pauvres*. Depuis d'autres charges sont venues se joindre à ces deux premières taxes et fournissent à l'Etat et aux Communes des ressources considérables.

La loi du 25 juin 1920, votée avec une fâcheuse précipitation, parce qu'il fallait se hâter de procurer au budget de nouvelles ressources, loi mal étudiée et bâclée, puisqu'elle instituait des droits à peu près impossibles à percevoir et dont quelques-uns ont déjà dû être modifiés, loi inique puisqu'elle ne respecte pas le principe sacré de l'égalité devant l'impôt, est venue charger tout particulièrement l'industrie du spectacle. Elle a créé une taxe d'Etat, elle a autorisé le Fisc à prélever sur les recettes brutes des établissements de spectacles un pourcentage qui, suivant les catégories, peut atteindre 25 0/0 : elle a, en outre, autorisé les municipalités à prélever sur ces mêmes recettes un pourcentage qui peut s'élever à la moitié de celui perçu par l'Etat.

La ville de Lyon a aussitôt adopté ce maximum de la moitié de la taxe d'Etat; mais elle n'a pas pour cela abandonné la taxe de 10 centimes par place qui nous paraît injuste et illégale. C'est pour cela que nous venons aujourd'hui, Messieurs, vous en demander la suppression.

Elle est injuste et M. le Maire le proclamait lui-même, à la séance du 9 février 1920, dans le rapport qu'il présentait au Conseil municipal, pour solliciter des pouvoirs publics diverses modifications à la loi du 28 juin 1901 sur les taxes de remplacement notamment la suppression de cette taxe fixe de 10 centimes.

« Cette taxation uniforme, disait-il, a été cri-



Mlle SFORZA
(à gauche)
rôle de GERVAISE

Mlle Blanche ALTEM
(à droite)
rôle de VIRGINIE

UNE SCÈNE A LA BLANCHISSERIE DE GERVAISE.

L'ASSOMMOIR

Adaptation cinégraphique du célèbre roman de ZOLA par M. de MARSAN

oo oo oo oo Mise en scène de Ch. MAUDRU oo oo oo oo

Édition Française
• AUBERT •



Gervaise, déchue
DANS UNE SCÈNE DE LA 4me ÉPOQUE

tiquée. Son défaut de proportionnalité heurte l'égalité. »

(*Bulletin municipal Officiel* de la ville de Lyon, n. du 15 février 1920, page 58).

La délibération était adoptée sans opposition mais avant que les Pouvoirs Publics aient pu apporter à la loi de 1901 les modifications demandées, la loi du 25 juin 1920 venait changer complètement la situation. Aussi M. le Maire se conformant à la nouvelle législation et aux instructions ministérielles, proposait-il le 25 octobre 1920 et faisait-il adopter, après rapport favorable de M. Fougère, sa proposition de porter la taxe municipale au maximum autorisé, c'est-à-dire à 50 0/0 de la taxe d'Etat.

A la fin de son rapport, M. le Maire revenait encore sur l'inégalité de la taxe de 10 centimes :

« Il reste entendu, ajoutait-il, que la ville continuera à percevoir la taxe de 10 centimes prévue par la loi de 1901, en attendant certaines modifications que je compte vous présenter prochainement pour rendre cette taxe moins improportionnelle et plus équitable (*Bulletin municipal Officiel* n° du 7 novembre 1920, page 123).

De son côté M. Fougère, rapporteur de la Commission générale, ne se montrait pas moins explicite : « La Commission générale, disait-il, a également pris acte de la promesse faite par l'administration de refondre l'assiette de la taxe de 0.10 dans un sens aussi équitable que possible ».

Sur une observation de M. Sardaine, qui se faisait l'écho de nos doléances, M. le Maire déclarait encore :

« Du fait de l'application de la nouvelle loi portant création de nouvelles ressources fiscales, la ville de Lyon va perdre annuellement 400.000 frs environ.

« L'Etat a pris pour lui la taxe sur les spectacles bien que jnsqu'à ce jour, celle-ci ait été considérée comme taxe municipale. C'est au profit de la ville même où les spectacles trouvent leur clientèle que devrait être perçue cette taxe. Malgré nos protestations cette ressource nous a été enlevée. La ville se montre bien modérée en se contentant d'une taxe égale à la moitié de celle perçue par l'Etat. Nous pourrions cependant, en invoquant des motifs exceptionnels demander davantage; je crois que nous obtiendrons satisfaction.

« Quant à la taxe de 0.10 c'est une taxe de compensation de la suppression de l'octroi. Elle *est mal perçue, je le reconnais*. Les directeurs de spectacles doivent comprendre que la modification de cette taxe ne dépend pas de nous. Il faut une loi.

« Lorsque nous déposerons le projet nous tâcherons de tenir compte de la réclamation dont vous vous faites l'écho, en ce qu'elle a de légitime.

« En ce qui nous concerne, nous faisons preuve, à l'égard des directeurs de spectacles, d'une très grande discrétion et je ferai tout mon possible pour essayer de ménager les moins favorisés d'entre eux.

« Il faut pourtant que les Directeurs de spectacles comprennent qu'il est impossible de ne pas leur demander, *à eux comme aux autres contribuables*, les ressources dont la ville a besoin », (*Bulletin municipal Officiel*, séance du 25 octobre 1920, p. 125). Oui, Messieurs les Directeurs de Spectacles veulent bien accomplir sans récriminer leur devoir fiscal, tout leur devoir fiscal, *comme tous les autres contribuables*, selon l'expression de M. le Maire, mais pas *plus que les autres contribuables*. Or, on les accable de taxes spéciales, de taxes supplémentaires que ne paient ni les contribuables ordinaires, ni les autres commerçants.

M. le Maire disait que la nouvelle taxe allait faire perdre à la ville environ 400.000 francs par an. Il établissait son calcul sur le produit de la surtaxe de guerre qui avait été l'année précédente

de 800.000 francs. M. le Maire aurait voulu que la taxe instituée par la loi du 25 juin 1920 compensât la surtaxe de guerre. Or, cette surtaxe perçue en vertu de la loi du 28 décembre 1915 avait été établie pour un objet bien défini; elle était destinée exclusivement aux œuvres de guerre. Ces œuvres disparues, la surtaxe devait disparaître.

La loi de 1920 autorisait les municipalités à percevoir des taxes sur les spectacles non pas pour remplacer la surtaxe de guerre, mais pour procurer aux communes des ressources supplémentaires.

M. le Maire disait aussi que pour modifier la taxe de 10 centimes, il fallait une loi; car cette taxe, de même que toutes les taxes en remplacement des droits d'octroi ont été créées en vertu d'une loi spéciale pour Lyon, la loi du 28 juin 1921.

M. le Maire s'appuie sur cette loi pour maintenir la taxe de 10 centimes, comme il s'appuyait sur la même loi pour conserver le taux d'imposition de la taxe municipale sur les Cercles, qui a été ramenée à 50 0/0 de la taxe d'Etat par la loi du 30 décembre 1916 (art. 7) puis à 40 0/0 par la loi du 25 juin 1920 (art. 21).

Contrairement à l'opinion de l'administration des Contributions Directes chargée de l'assiette de cette taxe, M. le Maire prétendait que la ville de Lyon n'était pas soumise à la loi commune, qu'elle ne tenait pas son droit comme les autres municipalités de la loi de 1897, mais de la loi spéciale du 28 juin 1901.

Le Conseil municipal de Lyon, auquel la question avait été soumise par un rapport en date du 11 janvier 1921, avait sursis à statuer jusqu'à ce qu'il soit procédé à un examen juridique.

« Cet examen a été fait, disait M. le Maire dans son rapport présenté à la séance du Conseil municipal du 17 octobre 1921, mais il n'a pas abouti à des résultats précis. Je suis donc d'avis de demander au Gouvernement de consulter le Conseil d'Etat sur la portée des lois de 1916 et de 1920. La question, en effet, dépasse le cadre de l'affaire actuelle. Il s'agit de savoir si la loi du 28 juin 1901, qui constitue la charte de nos taxes municipales peut être modifiée par voie d'interprétation administrative sans l'assentiment du Conseil municipal (*Bulletin municipal officiel* du 30 octobre 1921, page 97).

Finalement M. le Maire a proposé au Conseil municipal d'admettre ce taux de 40 0/0 pour l'année 1921 seulement en attendant que le Conseil d'Etat se soit prononcé.

Ainsi cette taxe sur les Cercles, qui est de même origine que la taxe de 10 centimes, a, d'après l'administration des contributions directes, été modifiée par la loi de 1920. Pourquoi n'en serait-il pas de même pour celle qui nous frappe? Cette loi de 1920 autorise-t-elle la ville de Lyon à percevoir deux taxes sur les spectacles, ce qui fait plus que les 50 0/0 autorisés? Il serait bon d'avoir là dessus l'avis des Contributions Directes et celui du Conseil d'Etat.

Nous le répétons, il n'y a pas de ville en France où le spectacle soit plus lourdement imposé qu'à Lyon. Le plus modeste cinéma, avec le droit des pauvres, la taxe d'Etat, les deux taxes municipales, ne doit pas abandonner moins de 28 0/0 de sa recette brute et il est certains cas où le total de taxes atteint jusqu'à 52 0/0 de l'argent qui entre en caisse. Peut-on dire qu'il y ait un seul commerçant, un seul industriel, qui acquitte des charges aussi élevées? Peut-on soutenir qu'il y ait une

seule entreprise commerciale ou industrielle qui pourrait résister, si elle était obligée de verser au fisc, non pas la moitié de ses bénéfices, mais la moitié de ses recettes brutes ?

L'Etat et les municipalités ont cette tendance fâcheuse à considérer le spectacle comme cette fameuse poule dont les œufs d'or doivent boucher tous les trous des budgets. Ne sait-on pas à Lyon qu'il y a peu d'entreprises qui comportent autant d'aléas que le spectacle ?

A accabler ainsi le spectacle, au mépris de toute équité, on risque donc de tuer la « poule aux œufs d'or », de tarir une source importante de recettes. Car il ne faut pas vous le dissimuler, dans ces conditions, pour nombre d'entre nous c'est la fermeture ou la ruine. Dans les deux cas la ville y perdra.

Quand dans la séance du 25 octobre 1920, il demandait au Conseil municipal de fixer la taxe municipale au maximum, tout en maintenant le droit de 10 centimes par place, M. le Maire invoquait la situation financière de la ville. C'est un argument qu'aujourd'hui il ne peut plus invoquer.

A l'heure actuelle, les finances de la ville sont prospères. A la séance du Conseil municipal du 5 septembre 1921, dans son rapport sur le budget de l'exercice 1920, M. le Maire constatait que la situation financière était satisfaisante, que les excédents sur les prévisions avaient dépassé 12 millions, que le boni réel de l'exercice 1920 atteignait 3.595.610 fr. 04. Il constatait également que les plus values provenaient pour 226.481 fr. 25 de la taxe de 10 centimes.

Dans ces conditions, la ville a imposé aux directeurs de spectacles un effort fiscal plus considérable qu'elle n'escomptait, elle leur a demandé plus d'argent qu'elle ne voulait. Il est donc juste qu'elle veuille bien leur rendre ce trop-perçu en supprimant cette taxe de 10 centimes que vous estimez anti-démocratique et injuste. Le sacrifice fait par la ville ne serait pas bien considérable : il dépasserait à peine 350.000 francs et serait par conséquent de beaucoup inférieur aux plus-values fournies par les taxes sur les spectacles au cours de l'exercice précédent. Il serait à peu près équivalent à l'économie réalisée cette année par la suppression de la subvention de 356.000 au Bureau de Bienfaisance, dont la caisse, vous ne l'ignorez pas, est à peu près exclusivement alimentée par le spectacle.

Mais ce sacrifice peu considérable pour le budget d'une cité de l'importance de Lyon, serait cependant suffisant pour permettre à un grand nombre de directeurs de spectacles de pouvoir tenir, d'éviter la fermeture ou la faillite.

Nous vous demandons, Messieurs, de faire ce geste de justice et lorsque vous l'aurez fait, comme nous l'espérons, nous serons encore les seuls en France à acquitter des taxes aussi élevées ; le cinéma continuera à Lyon à verser à la Caisse municipale de 5 à 12.50 0/0 de ses recettes, tandis qu'à Marseille on ne lui réclame que 3 0/0 et qu'à Paris on ne lui réclame rien.

Nous comptons, Messieurs, sur votre esprit d'équité, pour permettre de vivre à ce spectacle éminemment populaire.

(Bulletin de la Fédération des Spectacles du Sud-Est)

L'Education de Claudine

VIII

Claudine sportive

(*En auto, Fred conduit doucement à travers un paysage charmant. Claudine lasse de silence se met à bavarder*).

— Tu aimes bien le sport, toi, dis, Fred ?...

— Ça dépend lequel, Claudine.

— Dis pas ca tu les aimes tous : l'auto d'abord.

— L'auto n'est pas un sport .. Claudine, c'est un transport...

— Ça dépend aussi, Fred... Et quand tu roules à 120, avec la perspective d'emboutir un margoulin à tous les carrefours et de te retrouver à chaque seconde les 4 roues en l'air et le crâne en gelée de coings... C'est pas du sport ça ?... Vois-tu quand tu vas un peu fort, c'est toujours à ça que je pense...

— Merci pour la perspective...

— C'est comme ça ! (*Elle pousse un cri*). Tiens tu vois, tu as failli cabosser cette vache.

— La vache ! Encore une qui ignore le nouveau Code de la route... Ça lui apprendra.

— Et à nous aussi, hein ! .. Si tu avais viré dans les épinards... tu l'aurais su aussi, toi, le Code de la route !...

— On s'instruit en s'amusant, que veux-tu, Claudine, c'est la vie...

— Ou c'est la mort... merci bien... Non, vois-tu Fred, moi j'aime bien le sport, mais en spectatrice... Ainsi, au Cinéma : Là au moins il y a du vrai sport : les types lancés en auto à 200 à l'heure...

— Au moins... Claudine...

— Au moins, oui, quand ils sautent par-dessus des rivières, quand ils grimpent des montagnes à pic, ou qu'il font des virages en tournant 3 fois sur eux-mêmes... Ça c'est du sport...

— Tu es sûre, Claudine ?

— Oui... Il y a des moments où je voudrais faire comme ces types-là... Ça doit être fou d'angoisses...

— Veux-tu que j'essaye...

— Non... Fred, pas aujourd'hui... Et puis tu ne saurais pas, bien sûr ?

— Peut-être bien... parce que ce genre de sport, c'est, comment dis-tu déjà ?... c'est du sport... à la noix de coco...

— D'abord, je ne dis pas comme ça, Fred... Et puis ce n'est pas vrai, c'est pas du sport à la noix de coco... Il faut qu'ils soient rudement énergiques... et adroits... et forts...

— Et que l'opérateur, surtout, soit à la coule...

— A la coule, à la coule... dis donc que tu es jaloux... Eh bien, et ces types qui sautent en parachute ?... Et ceux qui volent d'un avion à l'autre ! Et même ceux qui grimpent le long des murs contre une maison ?... Et ceux qui sautent du 20e étage en Amérique et qui se relèvent en allumant leur pipe ?... Hein, en ferais-tu autant ?...

— Non Claudine, certainement, et je n'aspire même pas à le faire...

— N'aspire pas, va, ça te ferait du mal... Pourvu que tu conduises ton tacot à 12 à l'heure... ça te suffit : hein...

— Ben comme ça j'évite les contraventions, tu comprends, et par le temps qui court... Tiens regarde l'écriteau avant d'entrer à Saint-Glinglin : *Vitesse Maxima :* 12 à l'heure... Tu vois ?...

— Quelle misère !... On appelle ça la liberté en France...

— Voyons, Claudine, mets toi à la place des piétons de Saint-Glinglin... Tu crois que ça les ferait rigoler de voir les autos traverser à 80 à l'heure ?

— Mais d'abord, pourquoi veux-tu que je me mette à la place des piétons puisque je suis en auto ?.. Et puis ils n'ont rien à faire dans la rue les piétons de Saint-Glinglin...

— Ça c'est un point de vue... le tien, Claudine... il y en a un autre, celui des piétons de Saint-Glinglin.

— Et puis tu m'embêtes avec tes piétons... c'est pas un sport, c'est pas intéressants des types qui marchent dans la rue... Parle-moi de la boxe, parle-moi de Carpentier... Ah ! en voilà un numéro celui-là... Mais toi tu n'aimes pas la boxe, tu aurais peur de te faire abîmer ton joli petit portrait... hein, Fred...

— Peut-être as-tu raison... Claudine, cependant j'aime beaucoup la boxe.

— Ça m'étonne... mais ça me plaît...

— Mais pas à la manière de Carpentier, par exemple...

— Tiens, de qui... alors ??...

— Hé bien, celle des organisateurs de match... Sans « encaisser » le moindre petit coup de poing, sais-tu ce que Ten Rickar, l'organisateur du dernier match, a pu *encaisser* ?...

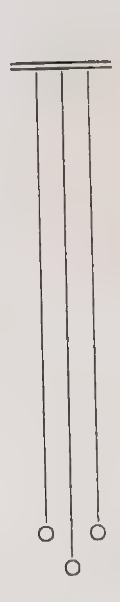
— Non ?...

— Simplement 20 millions 300 mille balles !... C'est plus sûr, moins trompeur. Et ça vaut qu'on s'en occupe !...

FRED NELVO.

UNE FÊTE AUX ÉTABLISSEMENTS AUBERT





M. LOUIS AUBERT

Une réunion de famille organisée par les Etablissements Aubert, en l'honneur de leur fondateur et administrateur-délégué, M. Louis Aubert, promu récemment au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur, a eu lieu le 22 novembre au grand foyer du *Voltaire Aubert Palace*, le luxueux palace du 20e arrondissement.

Au nom du Conseil d'Administration et des employés des importants Etablissements de l'avenue de la République, M. Herbé, président du Conseil d'Administration, prononça un discours que l'on lira plus loin et que soulignèrent les plus vifs applaudissements. Ce fut ensuite la remise du beau bronze *Danse sacrée*, du maître Ségoffin, œuvre d'art qui fait honneur au goût de ceux qui la choisirent.

M. Aubert remercia par quelques paroles brèves et bien venues d'où nous détachons cette phrase :

« C'est à vous tous, mes collaborateurs, que je « dois la distinction dont je suis l'objet; ce n'est « pas moi que l'on décore, ce sont les Établisse- « ments Aubert, chacun de vous a droit à un « morceau de mon ruban rouge. »

Des fleurs furent offertes ensuite à Mme Louis

Aubert, toute émue de la sympathie qui l'environnait, et une partie de concert où l'on remarqua et applaudit le spirituel Gabaroche suivit.

Puis l'on s'approcha du buffet monté avec art et le champagne pétilla dans les coupes tandis qu'un orchestre attaquait les plus entraînants fox-trotts.

Cette fête de famille, commencée à 16 heures, prit fin à 19 heures, laissant à chaque invité une impression des plus charmantes.

Citons parmi les assistants :

MM. Herbé, F. Lallier, M. Barré, Mme Lallier. MM. Block, Belloc, Mercanton, Tavano, Violet, De Marsan, Maudru, Dumien, Brown, Cari, Sol lat, Delafond, Dufay, Sainte Claire Deville, les représentants de la Presse, notamment MM. Marcel Yonnet, du *Courrier Cinématographique*, Rainaldy, Fouquet; les représentants des principales maisons de location : MM. Pruvost, Fernand, Chatelain et combien d'autres que le manque de place nous empêche de citer et auxquels nous exprimons tous nos regrets.

ALLOCUTION

prononcée par M. J. Herbé,
Président du Conseil d'Administration

Les applaudissements qui ont salué ton entrée, mon cher ami, t'expriment mieux qu'un long discours nos chaleureuses félicitations pour ta nomination au grade de Chevalier de la Légion d'honneur.

Quand tu as fondé les Etablissements L. Aubert, il y a plus de dix ans, la cinématographie n'en était qu'à ses premiers balbutiements ; tu as été de ceux bien rares à cette époque, qui ont eu foi en son radieux avenir et tu t'es donné à elle corps et âme; tes prévisions se sont pleinement réalisées.

L'enfant d'alors est géant aujourd'hui : demain il sera l'une des puissances du monde.

Et parallèlement, la Société que tu as créée a vu chaque jour s'étendre son champ d'activité et ses destinées s'annoncer plus brillantes.

Mais que de difficultés vaincues. Et quel pilote ferme et avisé il a fallu à la barre pour éviter les écueils semés le long de la route, écueils contre lesquels tant d'autres se sont brisés et se brisent chaque jour encore.

Cette maîtrise dont tu as fait preuve dans les passes les plus délicates, s'est avérée incontestable : elle a fait de toi l'une des personnalités les plus marquantes de la cinématographie et t'a désigné au choix de tes pairs comme Vice-Président de notre Chambre Syndicale, Président de la Section des loueurs.

En te nommant Chevalier de la Légion d'honneur, les Pouvoirs publics n'ont fait que ratifier le jugement unanime de notre corporation et reconnaître les services que tu as rendus au développement de notre Industrie.

Mais nous, les collaborateurs de chaque jour, mieux que tous autres nous pouvons apprécier tes qualités exceptionnelles. Tu es l'animateur puissant qui exalte, dirige, coordonne les efforts de tous et ainsi les rend productifs; tu es aussi le commerçant habile et tenace qui, doué d'un sens très sûr des réalités, ne laisse pas péricliter les intérêts dont il a la charge.

Vif comme la poudre, certes tu l'es et tu mentirais à tes origines si tu ne l'étais pas, mais aussi, loyal et bienveillant. Et c'est par ces qualités, si hautement prisées en France, que tu as su trouver le chemin de nos cœurs.

Aussi, d'un accord unanime, tous : administrateurs, commissaires des comptes, chefs de service, directeurs d'agence, personnel des services généraux, de la Location, de la Vente, de l'Exploitation, des Agences, avec le concours de nos amis des théâtres électriques et des spectacles nouveaux, nous avons tenu, à l'occasion de ta nomination, à t'offrir un souvenir durable.

Une souscription a été ouverte dans ce but : chacun de nous y a apporté sa quote-part, petite ou grande, librement sous le voile de l'anonymat ; les sommes ainsi recueillies ont formé un total imposant et nous ont permis d'acquérir un bronze d'art qui, nous l'espérons, te plaira : La « Danse sacrée » du sculpteur Segoffin.

C'est ce bronze d'art qu'au nom de tous, mon cher ami, j'ai le grand plaisir de t'offrir aujourd'hui.

Jurisprudence

Nous empruntons à notre confrère La Semaine Cinématographique *quelques arrêtés de la Cour de Cassation sélectionnés par M. Pierre Riffard et que tout directeur doit connaître :*

***

Si le *contrat de louage* sans détermination de durée, *peut cesser* et parfois même donner lieu à dommages lorsque cette rupture constitue un abus préjudiciable ; les *juges* du fond *doivent s'expliquer* sur les griefs invoqués et une omission de leur part serait insuffisante pour faire preuve d'un abus du droit.

(Cass. 16-2-1921).

***

La *rupture* du contrat par l'une des parties, soit dans les *termes du contrat,* soit, à défaut de contrat, suivant les usages, n'ouvre aucun droit à l'indemnité.

(Cass. 29-11-1910).

***

« Attendu que si *le louage* de service fait sans détermination de durée, peut *toujours cesser par la volonté d'une des parties* contractantes, sa rupture peut néanmoins donner lieu à des dommages-intérêts, lorsqu'elle constitue de la part de celui qui l'impose, un abus du droit préjudiciable à celui qui la subit. »

(Cour de Cassation, 12-12-1920).

C'est à bon droit que le juge déclare que le patron a, à tort, considéré que le contrat de travail qui le liait, avait été rompu par la maladie ; alors qu'il constate *que le patron n'est point qualifié pour juger si l'état de santé de son employé était assez grave pour pourvoir de sa propre autorité à son remplacement,* qu'il aurait dû patienter quelques jours pour voir le résultat de sa maladie, avant de prendre une détermination aussi brusque que préjudiciable.

***

Arrêt de la même date.

En présence d'un contrat stipulant une indemnité de brusque renvoi, le juge peut néanmoins accorder des *dommages intérêts* supplémentaires par *suite du brusque* renvoi.

(Cass. 20-7-1920).

***

Un *ancien employé* d'une maison qui s'établit à son compte et *tente* de *soudoyer* un de ses anciens collègues afin d'obtenir les noms de clients de la maison qu'il a quittée, la copie d'ordres reçus, les prix, la quantité de marchandises livrées, *tombe sous le coup de la loi du* 16 *février* 1919 complétant l'*article* 179 du Code Pénal, et peut être condamné à une forte amende, sans préjudice d'un emprisonnement de un à trois ans.

***

Le représentant, à la commission, qui, à son insu,

travaille pour des maisons concurrentes, peut être contraint à des dommages-intérêts.

(Cass. Prud.-Commerce).

*
* *

La Cour de Nancy a jugé que le *représentant* pour une ou plusieurs maisons était un employé, *que le mode de paiement* à la commission n'excluait pas l'*observation des usages* régionaux en cas de renvoi.

*
* *

Le *changement d'affectation d'un établissement*, cinéma en théâtre, concert en music-hall, peut donner lieu à des dommages.

(Prud.-Commerce).

*
* *

Le renvoi brusque pour cause de repos hebdomadaire ou à la suite d'un témoignage ou d'assignation pour salaire, ou encore *parce qu'adhérent au Syndicat*, peut donner lieu à des dommages-intérêts pour *abus de droit* en faveur de l'employé.

(Prud.-Commerce).

*
* *

La maladie n'est un *cas de rupture* du *contrat* de louage que *si elle se prolonge*; quand le patron en a été avisé, il ne peut remplacer son employé avant de s'être renseigné sur la gravité de la maladie.

(Prud.-Commerce).

*
* *

Le fait d'un *ancien employé*, propriétaire d'un commerce concurrent, de *tenter d'obtenir d'un employé* de son ancien patron, moyennant salaire, le nom des clients, etc..., tombe sous l'article 179 du Code pénal.

(11e Correct. Paris, 20-11-1920).

*
* *

Un *contrat qui lie* un employé peut cesser à toute époque. Est souveraine la décision du juge interprétant comme acceptation des conditions nouvelles *le fait d'avoir continué à travailler*.

(Cass. 8-12-1920).

*
* *

Lorsque après *six jours de maladie*, un patron congédie un employé à son service depuis *quarante-deux ans*, contre lequel aucun reproche n'a été articulé, il y a un abus de droit préjudiciable qui donne lieu à des dommages.

(Cass. 22-12-1920).

La *stipulation* de paiement du *salaire à la semaine* ne saurait prévaloir contre un règlement d'atelier ou un contrat supprimant tout délai-congé réciproque.

(Cass. 3 juillet 1912).

*
* *

Il n'y a *pas d'obligations* d'aviser les *parents des mineurs*. Le congédiement est un *droit* et il suffit qu'il n'en ait point été fait usage abusif.

(Cour d'appel de Paris, 25 juin 1910).

*
* *

Le fait par un patron de *congédier brusquement* un employé *en refusant* de lui *donner aucun motif* de cette mesure ne constitue *pas une faute* ni un abus du droit, que le *patron tire d'un règlement* d'atelier signé par l'ouvrier et autorisant le congédiement sans aucun délai.

(Cass. 14 janvier 1914).

*
* *

Est justifié le renvoi immédiat d'un employé ou ouvrier qui, pendant la période du délai-congé, *néglige* ouvertement le *travail* dont il est chargé et s'abstient ostensiblement de la besogne qui lui est confiée.

(Tribunal civil de la Seine, 16 avril 1912).

*
* *

Le *congédiement* d'un employé engagé pour une période déterminée *avant* l'expiration de cette période est *justifié* lorsqu'il est démontré que l'*incapacité professionnelle* dont l'employé a fait *preuve* dans ses fonctions, était de nature à entraîner pour son patron des pertes matérielles onéreuses et amener des malfaçons préjudiciables à l'industrie de l'employeur.

(Cass. 28 juin 1910).

*
* *

Est justifié le congédiement de l'employé engagé pour une période indéterminée qui, au *mépris* de l'obligation qui lui a été imposée dans le contrat d'engagement *de se conformer au règlement intérieur* de l'entreprise à laquelle il est attaché, ne tient pas compte des prescriptions de ce règlement et les enfreint à plusieurs occasions.

(Cass. 16 janvier 1911).

(A suivre.)

PIERRE RIFFARD.

CHAPITRE I.



Édition le 13 JANVIER 1922

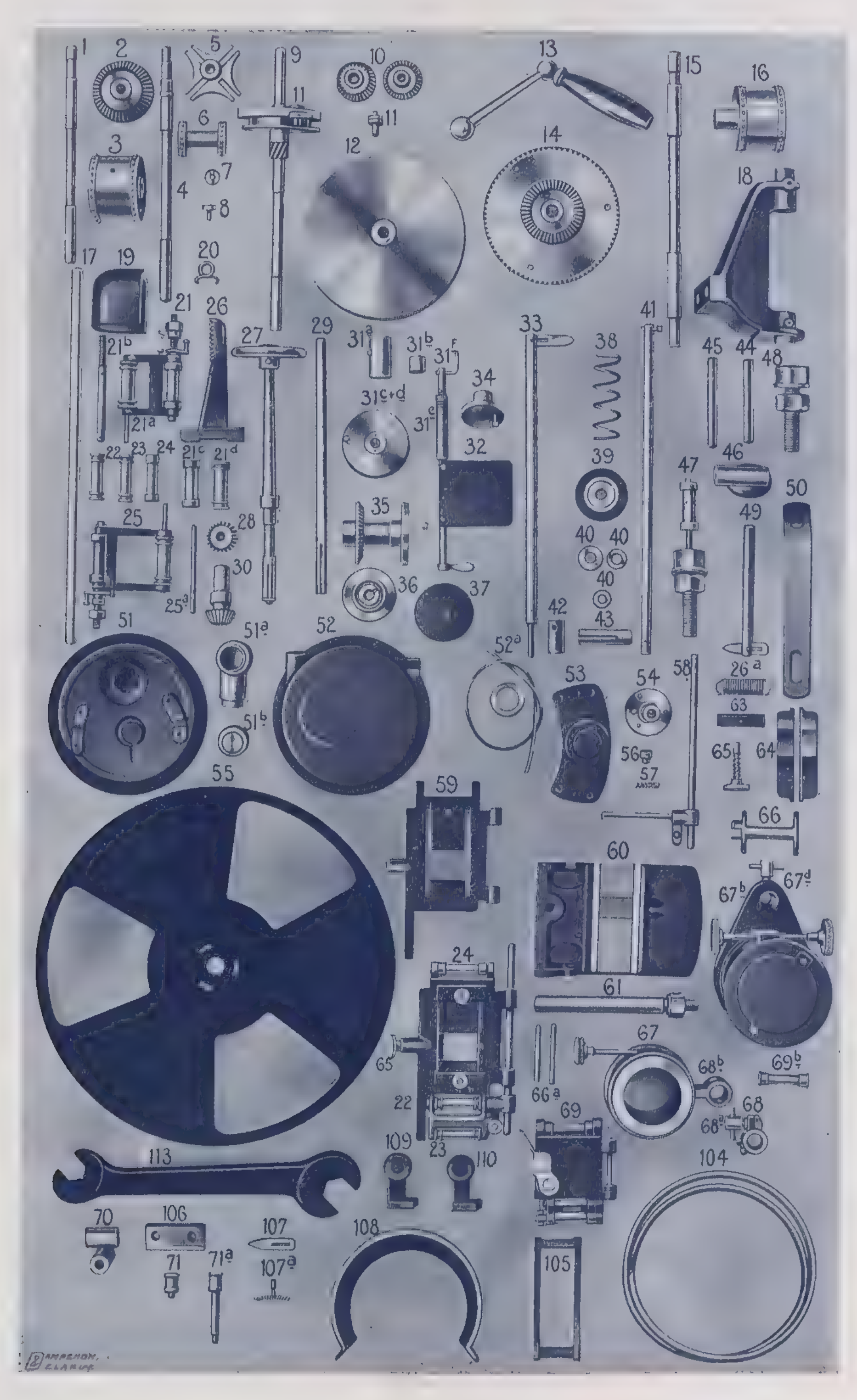

L'AGENCE GÉNÉRALE
CINÉMATOGRAPHIQUE
présente
SÉVERIN-MARS
Charles GRANVAL
de la Cie Française
MAXUDIAN
Mmes TANIA DALEYME & FRANCE DHELIA
DANS
LE CŒUR MAGNIFIQUE
Pièce Dramatique en 2 Episodes
de SÉVERIN-MARS
mise en scène par l'Auteur &
JEAN LEGRAND
(les Films Legrand)

AUX SERVICES TECHNIQUES

DES

ÉTABLISSEMENTS AUBERT, *124, Avenue de la République, PARIS*

et Agences de Province



Pièces de rechange pour Appareils ERNEMANN


R-C
PICTURES
REG U S PAT OFF
La Marque R-C PICTURES est la meilleure garantie de perfection dans l'art muet. La R-C Pictures Corporation annonce une série de productions avec
PAULINE FREDERICK
SESSUE HAYAKAWA
DORIS MAY
et une série dirigée par les Maîtres de la mise en scène :
WILLIAM CHRISTY CABANNE
:-: et LOUIS J. GASNIER :-:
"Thomas-Films" a annoncé par erreur dans Ciné-Journal du 10 Septembre qu'il avait acquis les droits sur la production "LES VOLEURS" (The Stealers), de WILLIAM CHRISTY CABANNE. La R-C Pictures Corporation n'a jamais cédé ses droits sur cette production.
R-C PICTURES CORPORATION
Robertson-Cole Building,
723, Seventh Avenue, New-York-City
Adresse Télégraphique :
ROBCOLFIL (Tous les Codes)



présente une exquise Comédie en 2 Parties
de la **NORDISK** :

UN CHEVALIER DE GRANDS CHEMINS

interprétée par le sympathique **CARL ALSTRUP**

et

CHAUVE QUI PEUT !

une **CHRISTIE SPECIAL** *des plus divertissantes.*

Et n'oubliez pas que l'as des comiques :-: :-: :-: :-: :-:

BILLY WEST

:-: :-: :-: *vous a fait rire aux larmes à la présentation de*

C' T' AMOUR DE MODÈLE

et qu'il faut retenir ce film sans délai
si vous voulez faire tordre vos clients !



L'Accréditif allemand

Usages et Jurisprudence

(Pour commercer avec l'Allemagne)

On nous communique de Berlin des renseignements très explicites sur les accréditifs allemands et les règles de jurisprudence qui s'appliquent à leur usage. Ces données d'ordre tout pratique complètent les notions déjà publiées sur les formalités, démarches, etc., qui s'imposent à un commerçant traitant des affaires dans la capitale allemande.

D'une façon générale l'accréditif est un *ordre* donné à une banque (1) *de faire un paiement à une personne désignée*. Lorsque l'accréditif est *documentaire*, le paiement est à faire seulement contre livraison de documents d'expédition, factures, etc.

Il est alors ouvert par la banque de l'acheteur des marchandises, en faveur du vendeur, dans une banque du pays où réside ce dernier ou connue de celui-ci. Il peut également être ouvert en faveur d'une banque; dans ce cas, le vendeur remet les documents à la banque accréditée qui procède alors à la remise de ceux-ci à l'acheteur réel contre paiement.

On voit donc que l'encaissement de remises documentaires et l'accréditif documentaire, qui sont deux opérations bien distinctes, sont cependant souvent liés ensemble, le vendeur remettant en général, à l'encaissement par l'intermédiaire de sa banque, les documents à la banque même où l'accréditif est ouvert.

Accréditifs révocables (*non confirmés*). — L'accréditif révocable peut à chaque instant être annulé ou changé dans ses conditions mêmes par le donneur d'ordre (acheteur). En conséquence, la banque prévient, sans aucun engagement pour elle, l'accrédité (le vendeur) de l'ouverture de l'accréditif. Dans la pratique on emploie fréquemment le terme « confirmer » au lieu de « prévenir ». Cependant cette confirmation n'a que la valeur d'une simple indication et est toujours faite sans engagement.

Les banques ne se considèrent pas, en général, comme tenues d'aviser l'accrédité quand le donneur d'ordres ne l'a pas expressément prescrit; elles se réservent cependant le droit de le faire si elles le jugent utile.

Accréditifs irrévocables (*confirmés*). — Dans le cas d'accréditif irrévocable (confirmé) la banque s'engage formellement vis-à-vis du vendeur à payer en espèces ou à accepter des traites si celui-ci remplit les conditions de l'accréditif. Elle s'oblige, en conséquence, à en confirmer l'ouverture et les conditions au vendeur.

Naturellement, la banque ne s'engage que dans les limites des ordres qu'elle a reçus de l'acheteur ou du correspondant banquier agissant en son nom; l'acheteur doit donc tout d'abord s'engager avec la banque par des ordres complets et précis.

Il est, dans ces conditions, très important que les instructions soient données de façon absolument claire sur tous les points importants.

Durée. — Chaque accréditif, révocable ou irrévocable, confirmé ou non confirmé, doit indiquer une durée de validité. Cette durée est généralement limitée par les délais de livraison convenus entre les parties.

Dans le cas d'un accréditif révocable (non confirmé), l'indication d'une durée de validité ne donne pas le caractère d'irrévocabilité à l'accréditif jusqu'à la date fixée, elle signifie seulement que l'accréditif expire automatiquement, s'il n'en a pas été fait emploi à cette date.

Dans le cas d'un accréditif irrévocable confirmé, la durée de validité limite expressément l'engage-

(1) Il n'existe à Berlin qu'une seule banque française : la Société française de Banque et de Dépôts, filiale de la *Société Générale*.

ment de la banque vis-à-vis du vendeur, à la date fixée.

L'accréditif confirmé ne peut être annulé et les conditions ne peuvent en être changées que sur ordre de l'acheteur et avec l'accord préalable et expressément notifié du vendeur lui-même (bénéficiaire de l'accréditif).

Dans le cas où l'accrédité ne remplit pas les conditions fixées jusqu'à la date convenue, l'accréditif irrévocable expire sans que la banque soit tenue à une dénonciation formelle ou autres formalités.

Désignation des documents à délivrer contre paiement. — Le commerce international distingue deux sortes de documents d'expédition :

1° Ceux dont la cession entraîne la propriété absolue de la marchandise et le droit à sa livraison.

2° Ceux qui ne comportent généralement aucun droit de propriété et ne constituent que la preuve de l'expédition.

En Allemagne on peut placer dans la première catégorie, les connaissements maritimes et fluviaux; par contre les chemins de fer allemands n'émettent que des Frachtbriefe ou Frachtbrief-Duplikate (sorte de lettres de voiture avec duplicata, mais non transmissibles à ordre). Celles-ci sont à classer dans la deuxième catégorie. Ces documents, en effet, ne confient, à moins de formalités spéciales, aucun droit de propriété sur les marchandises expédiées.

Prescriptions à observer dans les opérations sur connaissements maritimes et fluviaux. — Si l'acheteur veut s'assurer au moment du paiement le droit absolu sur la marchandise, il doit exiger un connaissement remplissant une des trois conditions suivantes :

Celui-ci doit être :

1° ou au nom de l'acheteur;

2° ou à son ordre;

3° ou à l'ordre d'un tiers, mais endossé en blanc.

Comme le capitaine, d'après les termes généraux des connaissements, est en droit de délivrer le chargement sur présentation d'un seul exemplaire du connaissement, il faut en plus exiger le jeu complet des connaissements pour acquérir le droit absolu et incontestable de propriété. Les précautions les plus minutieuses sont donc nécessaires lors de la réception des documents de cette nature.

Prescriptions à observer dans les opérations sur Frachtbrief-Duplikat. — Le duplicata de lettres de voiture des chemins de fer allemands (Frachtbrief-Duplikat) n'est, à moins de précautions spéciales, qu'un simple récépissé et une copie de contrat de transport. Il n'entraîne aucun droit de propriété indiscutable. Cependant, dans le cas où il est établi un duplicata l'expéditeur n'a plus le droit de disposer lui-même de la marchandise pendant la durée du transport sans présentation de cette pièce. Si l'acheteur veut acquérir un droit incontestable sur la marchandise, il doit exiger que le vendeur fasse désigner dans le Frachtbrief le nom d'une personne de confiance comme expéditeur (la banque où l'accréditif est ouvert, par exemple) et indiquer, en outre, que la marchandise est la propriété de cet expéditeur.

Le donneur d'ordre doit toujours indiquer, dans le cas d'un transport maritime ou fluvial lors de l'ouverture de l'accréditif, s'il a acheté « cif » (arrivée, port, destination) ou « fob » (quai, port, départ), et dans le cas de transport par voie ferrée si le Fachtbrief est franco de tous frais.

Autres instructions à donner par l'acheteur. — Le donneur d'ordre doit, dans son propre intérêt, spécifier exactement la nature de la marchandise achetée.

En général, l'acheteur exige que le vendeur remette à la banque des factures acquittées.

L'acheteur indiquera si la banque doit exiger une facture consulaire ou un certificat d'origine dans le cas où les prescriptions douanières de son pays l'exigeraient.

Il arrive actuellement très souvent que les expéditions directes pour les pays importateurs sont très difficiles. L'acheteur aura donc à indiquer à la banque le nom de l'expéditeur qui doit recevoir à la frontière puis acheminer les marchandises. Le Frachtbrief est alors directement adressé à ce dernier après inscription de la mention « marchandise à faire suivre à... ». Cette inscription est faite sur demande expresse de l'acheteur.

Aujourd'hui les connaissements ne sont, en général, émis que sur présentation d'un permis d'exportation.

Pour les transports fluviaux ou par voie ferrée, l'acheteur devra obligatoirement indiquer si la banque doit ou non réclamer la présentation du

permis d'exportation ou si elle doit demander que le Frachtbrief contienne une attestation de la douane que le permis d'exportation a bien été délivré. En tout état de cause, il est préférable de ne pas demander à la banque d'exiger la présentation du permis d'exportation lui-même, mais de le faire adresser directement à l'expéditeur de frontière; on évitera ainsi un arrêt de la marchandise à la douane.

L'acheteur doit indiquer aussi à la banque si l'assurance pour le transport est à contracter par le vendeur et, dans ce cas, énumérer les pièces à réclamer. Les compagnies d'assurances émettent, en général, des certificats permettant aux détenteurs réguliers de se faire rembourser les dommages éventuels. L'acheteur aura donc à donner des instructions à la banque de ne payer que contre remise d'un certificat d'assurance établi au porteur ou pour le compte de qui que ce soit et endossé.

Les parties peuvent avoir convenu entre elles que le vendeur pourra faire des livraisons partielles des marchandises et que des paiements proportionnels pourront lui être faits. Le donneur d'ordre enverra donc à la banque des instructions très précises et très complètes.

Si l'ouverture d'un accréditif se double d'une opération de crédit, par exemple si l'acheteur n'a pas à la banque une provision suffisante, le banquier doit exiger que la livraison des documents lui assure le droit de propriété sur la marchandise et sur les contrats d'assurance avec un droit sur les dommages éventuels.

En général, la banque décline toute responsabilité dans le cas d'inexactitude ou de falsification, par exemple dans le cas d'apposition de faux timbres et de fausses signatures. Elle ne garantit d'aucune façon l'authenticité, la validité, l'intégrité des documents, la nature, la quantité et la conformité des marchandises, et elle ne peut répondre que le vendeur remplira exactement et loyalement les clauses du contrat.

La banque ne peut être rendue responsable des dommages qui pourraient résulter d'une interruption de son commerce par suite de troubles révolutionnaires, grèves, etc., et, en général, tout cas de force majeure.

Si un accréditif arrive à échéance pendant une interruption des services de la banque pour les motifs ci-dessus envisagés, celle-ci n'est tenue au paiement qu'après une nouvelle confirmation de son donneur d'ordre.

La Commission des « Intéressés du Film » est convoquée au Ministère du Commerce... Mais c'est de Berlin que nous parvient cette nouvelle.

Ainsi qu'il sera parvenu à votre connaissance au cours de la réunion qui a eu lieu au Ministère du Commerce entre les « Intéressés de l'Industrie du Film » et les Fabricants de film vierge, il a été élu une Commission dans le but d'arrêter dans l'intérêt mutuel un règlement de paix entre les fournisseurs et les consommateurs de film.

Après discussion de cette commission à laquelle, en dehors des Fabricants de film vierge, étaient représentés tous les groupes industriels (c'est-à-dire : fabricants, établissements de tirage, loueurs, exportateurs, importateurs, propriétaires de théâtre), il a été décidé que les Fabricants de film vierge fixeraient provisoirement une répartition en deux prix pour le film positif.

D'après les engagements pris avec les industriels intéressés les deux Fabriques de film vierge Agfa et Goerz mettent à la disposition de la Commission une quantité de 9.000.000 de mètres de film positif à livrer en quatre quantités mensuelles de 3.250.000 mètres pour les mois de novembre et décembre 1921 et janvier, février 1922. Les livraisons de cette quantité seront faites contre certificats de contingentement au prix de 2,80 marks le mètre. Ces certificats de contingentement seront établis par la Commission.

Les possesseurs de ces certificats de contingentement les remettront aux Etablissements de tirage.

Comme par le passé, il ne sera fourni de film positif qu'aux Etablissements qui seront à même d'utiliser le film dans leurs propres établissements et qui prendront l'engagement de ne pas le revendre à des tiers sans être tiré.

Comme suite à la mise en disposition du contingentement total de 9.000.000 de mètres de film positif au prix fixé de marks 2,80 par mètre, le prix paru des quantités supérieures a été fixé à 7 marks par mètre *sans engagement* à partir du 3/11 de cette année.

Toutes les fournitures seront faites au prix du jour qui, momentanément, est comme indiqué 7 marks par mètre. A la remise du certificat de contingentement le prix sera ramené à 2,80 marks le mètre.

Ce règlement n'est valable que jusqu'à fin février 1922. A partir de cette date les Fabriques de film vierge seront libres de fixer de nouveaux prix pour la totalité de leurs livraisons. Le règlement peut également être annulé dans le cas où pendant sa durée, il serait offert sur le marché allemand du film à des prix plus bas que le prix actuel des Sociétés Agfa et Goerz.

Harmonie des sons et des couleurs

Je regardais Napierkoswka danser le Cygne.

On aurait dit que son corps souple se couchait au long de la musique qui l'accompagnait comme son ombre, de la musique qui la portait et cependant tout en s'efforçant de rendre son jeu continu et sans brisure entre les divers moments qu'elle évoquait, la danseuse était bien obligée de mettre un intervalle entre l'instant où le Cygne nage doucement sur l'onde apaisée et celui où il vogue, plein de superbe vers l'amour, pour mourir bientôt sur le rivage.

Il y avait une si parfaite mesure dans les mouvements que la musique semblait naître de leur harmonie ; la musique semblait danser.

C'était parce que Napierkowska étendait lentement ses bras que tels sons frappaient mon oreille, mais quand elle courbait son corps la musique venait de cette flexion.

En voyant deux arts si parfaits, combinés jusqu'à la confusion, il m'est venu alors l'idée de faire accompagner la musique par un déroulement de visions colorées. Mais qu'on comprenne bien — il ne s'agit pas de dessin coloré pour du cinéma en couleur, je veux représenter des couleurs seulement. — Des couleurs répondant à la vision de lumière que nous donne la musique.

Tout poème évoque en nous, des lumières, des couleurs, et une harmonie. Qui peut entendre la source ? « Le marbre arrondi de Carrare où tu bouillonnais autrefois »...

Sans avoir devant les yeux le reflet d'un marbre blanc, l'éclat de l'eau jaillissante, et sans entendre en même temps le bruit si mélancolique de l'eau qui tombe d'une vasque.

Etant donné un poème dont je connais le texte, je veux l'accompagner de lumière colorée et de musique.

Quand je regarde un ballet à l'Opéra, je ne vois que des taches de couleurs, des morceaux de lumière.

Si je ne regarde pas précisément une danseuse, ce n'est pas le mouvement qui me frappe, car les mouvements sont rapides, mais il reste dans mes yeux des effets d'une lumière qui, en se mouvant, se transforme.

Quand on observe un lever du soleil ou un crépuscule, on voit cette incessante transformation de la couleur et c'est pourquoi la peinture et la parole ne peuvent fixer qu'un moment précis de l'image observée.

Le cinéma seul peut représenter toute l'évolution ; or n'est-ce pas une musique harmonieuse que le coucher du soleil sur la mer ?

Est-il donc besoin de représenter des personnages ou des objets pour que le cinéma nous plaise ?

En tout cas, je pense que c'est lui ouvrir une carrière nouvelle que de l'utiliser à représenter des couleurs.

Voici qu'on vient de découvrir des procédés nouveaux pour la photographie en couleur. Cela facilitera la réalisation de mes projets, mais ne les eût-on pu trouver il était possible encore de peindre tout simplement sur le film les teintes qu'on voulait représenter.

Les sujets ne manqueront pas.

Au hasard j'en cite quelques-uns pour lesquels j'ai préparé un « livret ».

Aube, crépuscule, la tempête, le printemps, l'automne, la neige, la forêt. Premier amour, mélancolie, etc. etc., lumière d'une nuit au front, les murailles de Fez, soleil sur les Alpes, etc.

Une autre source sera l'interprétation des morceaux de musique existants et qui permettront le déroulement de gammes des couleurs de toute intensité.

Ex. (symphonie en bleu, valse grise...).

Les effets ne seront pas uniquement obtenus par le déroulement de couleurs, mais aussi par d'au-

tres procédés qui s'inspireraient des écoles de peinture. Tantôt la couleur se présenterait en points, d'autres fois en hachures, d'autres fois en taches d'inégale intensité, etc...

Certes, on ne fera pas de films très longs, cent mètres sera peut-être un maximum ; mais qu'importe, un morceau de musique ne s'évalue pas à sa longueur.

Je veux donner un exemple de ce que j'appelle « livret » d'un film musical coloré. Je prends un livre de Vilde, la maison de la Courtisane, il s'y trouve de nombreux sujets, la Sphinge, (1er §). Sa voix, Des jours de printemps, Pétales de Lotus, Le jardin, La Mer, Sous le balcon. Je choisis : Fantaisies décoratives (page 153, édition Stock 1919).

Mais je pourrais aussi bien préférer : Symphonie en jaune, ou *Dans la forêt.*

1. — Sous l'ombre dansante du rosier se voit une fillette d'ivoire arrachant les pétales, soit d'incarnat soit de nacre avec des ongles vert pâle de jade poli.

2. — Les pétales rouges tombent sur les mottes, les pétales blancs voltigent un à un, pour tomber dans un vase bleu où le soleil, tel un grand dragon, se tord en replis d'or.

LIVRET

a) Projection fixe	(Taches d'ombre et de lumière.
b) Déroulement	(Effet que donne le soleil à travers les feuilles. Une bande rose étroite sur une bande verte, comme une rose au-dessus du rosier.
c) Arrêt	(Une ombre blanche ivoiresque apparaît sur le rosier.
d) Mouvement	(Pluie de points roses descendant sur une bande noire ; la terre.
e)	(Les pétales blancs viennent se mêler au vol des pétales roses... qui disparaissent.
f) Arrêt	(La terre se change en un lac bleu sur lequel il y a de grands rayons d'or, partant d'un point unique de l'horizon.
g) Mouvement	(Les rayons de soleil augmentent et cachent tout le lac, qui devient une immense plaine dorée.
3. —	(Les pétales blancs flottent dans l'air, les pétales rouges tombent lentement, il en est qui tombent sur sa robe jaune, et d'autres qui tombent sur sa chevelure d'un noir de corbeau, etc...

Il me paraît inutile de poursuivre l'adaptation, j'en ai assez dit pour faire comprendre.

Ce cinéma bien sûr ne serait pas une entreprise commerciale, il conviendrait à ceux qui, en écoutant un poème, entendent l'harmonie et voient les lumières que le poète a voulu évoquer...

Jane Odinot.

BIBLIOGRAPHIE

Le prix littéraire du « Merle Blanc ». 10.000 francs pour un Livre Gai !

Le *Merle Blanc* fonde un prix littéraire de 10.000 fr. Ce prix ne récompensera pas, comme on le pense bien, une œuvre académiquement sérieuse. Il sera décerné à l'auteur d'un roman amusant, ou d'un recueil de contes joyeux. Cet envoi — inédit — pourra même pousser la bonne humeur jusqu'à la gauloiserie, mais sans atteindre à la grossièreté !

Chaque manuscrit, dactylographié — signé seulement d'un nombre de six chiffres reproduit sur une enveloppe close contenant le nom de l'expéditeur — devra être adressé au *Merle Blanc*.

Ces envois seront examinés par un jury offrant toutes les garanties de compétence et d'éclectisme et comprenant : Henri Béraud, Dominique Bonnaud, Georges Courteline, Curnonsky, André Dahl, Hugues Delorme, Maurice Donnay, Roland Dorgelès, Henri Duvernois, Franc-Nohain, J. Galtier-Boissière, Grosclaude, Robert de Jouvenel, G. de La Fouchardière, Victor Margueritte, Max Maurey, Eugène Merle, Pierre Mille, Pierre Mortier, G. de Pawlowski, Paul Reboux, Clément Vautel, Xanrof.

Le concours est ouvert. Bonne chance au *Merle Blanc* dans sa chasse au livre gai : cet oiseau rare !

La Pensée Latine, revue mensuelle de littérature, de musique et de théâtre, 17, rue de Rivoli, Paris, vient de fusionner avec *L'Evolution des Lettres* et *L'Essor Musical*.

Son but étant de favoriser l'évolution de la jeunesse des arts et des lettres. elle devient l'organe du Théâtre d'Art Libre destiné à révéler sur la scène les jeunes auteurs et artistes, comme elle le fait des jeunes écrivains dans ses pages.

La Pensée Latine s'adresse à tous les jeunes littérateurs, musiciens, dessinateurs et artistes désireux de se produire, comme au public cultivé qui voudra s'intéresser à un jeune et enthousiaste mouvement de renouveau artistique.

Abonnements : France, 10 francs ; Etranger, 12 francs.

Un numéro spécimen est envoyé contre 1 franc en timbres adressé à M. Georges Gallon, 17, rue de Rivoli, Paris.

L'ASSOMMOIR



Adaptation cinégraphique du célèbre roman de

ZOLA

par M. de MARSAN

Mise en scène de

CH. MAUDRU

Édition française

AUBERT

Mes-Bottes (Mansuelle), **Coupeau** (Jean Dax),
Bec-Salé (Saint-Ober), **Bibi-la-Grillade** (Broquin).

L'ASSOMMOIR

Est édité en 4 époques



A Sainte-Anne où

COUPEAU (Jean Dax)

est soigné.

Près de lui GERVAISE

(Mlle Sforza)

4e époque

Le " Courrier " Financier

La Bourse a été, cette semaine, assez agitée, et il semble que le volume des affaires traitées se soit légèrement accru. Mais la tendance est demeurée très lourde dans l'ensemble, les offres étant toujours supérieures aux demandes, et un nombre considérable de valeurs perdant, à nouveau, un terrain appréciable.

Les devises étrangères ont fortement monté, la livre sterling, en particulier, s'approchant du cours de 57 francs. Mais cette tension n'a eu aucune influence sur les titres d'arbitrage, Londres et Amsterdam s'étant fortement alourdies, tandis que New-York paraissait essoufflée de sa hausse récente.

Notons, enfin, que l'on a procédé à la liquidation d'office d'un certain nombre de positions-acheteurs mises en péril par le recul de ces derniers temps. Malheureusement, la baisse entraîne la baisse, et il est fort à craindre que ces réalisations involontaires ne soient pas terminées.

En résumé, l'impression d'ensemble reste peu satisfaisante, et nous ne paraissons pas être encore à la veille de la reprise tant souhaitée et tant désirée.

Les *Rentes Françaises* ne varient que dans d'étroites limites, mais font preuve d'une bonne résistance ; les obligations du Crédit national sont en nouvelle hausse. La tension des changes provoque la reprise des Fonds Etrangers, assez peu traités, au surplus.

L'orientation demeure mauvaise sur les *Banques Françaises*, qui perdent à nouveau du terrain, comme nous l'avions laissé prévoir ; l'Union Parisienne semble être particulièrement touchée, et une accentuation de sa baisse ne saurait, actuellement, surprendre. Parmi les *Banques Etrangères*, la Nationale du Mexique, est en vive mais inexplicable reprise ; une réaction semble inévitable.

Rien à dire des *Chemins de fer* que l'on retrouve aux environs de leurs cours antérieurs avec un courant d'affaires très réduit ; il en est de même des *Transports en commun*, et les *Valeurs de Navigation*, qui ont payé, des premières, leur tribut à la baisse, sont à peu près stationnaires. Les Messageries maritimes doivent procéder bientôt à une augmentation de capital ; nous en reparlerons.

Les *Valeurs Métallurgiques* sont toujours soutenues, mais peu actives. Signalons que la Société de Dyle et Bacalan émet, actuellement, 70.000 actions nouvelles qui ne paraissent pas rencontrer grand succès auprès du public, puisque les droits de souscription n'ont pu encore être négociés, faute de demandes; il s'agit, d'ailleurs là d'une affaire qui a occasionné beaucoup de déboires à ses actionnaires, et l'on comprend aisément la réserve de la clientèle à son égard. Les *Valeurs d'automobiles* sont indécises.

Forte baisse des *Mines Métalliques* que la tension des changes ne parvient pas à soutenir. Malgré les efforts du groupe Mirabaud, la Penarroya accentue sa réaction et le Rio-Tinto, que la Banque Rothschild paraît avoir abandonné provisoirement — lasse, sans doute, de ses efforts infructueux — s'effondre littéralement à 1370, ce qui ne surprendra pas nos lecteurs. Le Nickel maintient ses cours, qui apparaissent plus qu'excessifs, étant donné la modicité du dividende... mais derrière lui aussi, on trouve MM. Mirabaud !

On reparle de grèves dans le Rand ; aussi, malgré la hausse du dollar et de la livre, les *Mines d'or* s'alourdissent-elles. Elles sont, bien entendu, imitées par les *Territoriales*.

Toujours de la fermeté sur les *Charbonnages*, qui perdent cependant de leur animation.

Tendance indécise sur les *Valeurs d'Electricité*. Grâce à de multiples communiqués élogieux, la Thomson-Houston parvient à se maintenir entre 740 et 750; mais elle va procéder à une augmentation de capital, et nous aurons, à cette occasion, le soin d'indiquer avec précision, quelle est la situation réelle de l'affaire. Les Câbles Télégraphiques qui vont, eux aussi, émettre des actions nouvelles, s'alourdissent. Dans notre prochain numéro, nous donnerons une petite étude sur cette Société.

On reste mal disposé sur les *Produits Chimiques*, qui n'arrivent pas à en rappeler de leur récente et brutale réaction. Toutefois, Poulenc, Richer et Usines du Rhône font bonne contenance. Aux *Phosphates*, Gafsa reste lourde et sa baisse devrait normalement s'accentuer.

Ainsi que nous l'avions prévu, les *Valeurs de Pétrole* n'ont pu poursuivre leur mouvement en avant, et sont revenues aux environs de leurs plus bas cours, avec une tendance nettement défavorable qui, ainsi que nous l'avons déjà dit, doit avoir comme aboutissant logique une réaction brutale.

Les prix de la gomme ayant fléchi, les *Caoutchoutières* se sont alourdies; la Padang, qui va augmenter son capital, est particulièrement touchée.

Nous avions signalé que la position à la hausse était trop chargée sur les *Diamantifères*, et que cela pouvait être dangereux. De fait, c'est à un véritable effondrement que l'on vient d'assister, la Jagersfontein perdant 20 francs, et la De Beers 80. Nos lecteurs en auront été, heureusement, prévenus à l'avance.

Aux *Valeurs de sucre*, la Say, très agitée, a varié de 1250 à 1310. Nous estimons que les cours actuels sont d'autant plus excessifs que le prochain dividende ne pourra très vraisemblablement pas être supérieur au précédent. Les Sucreries d'Egypte accentuent leur faiblesse, ainsi que nous l'avions prévu.

Encore de l'indécision, et même une nuance de faiblesse sur les *Valeurs Russes* qui, en l'absence de toute précision sur la nouvelle orientation économique des Soviets, aident à la mauvaise ambiance générale.

Parmi les *Valeurs diverses*, signalons la fermeté des actions Pathé-Cinéma, qu'il est question d'introduire prochainement sur le marché à terme du Parquet.

RAYMOND BOULIÈRE.

LE CINÉMA ET LA FINANCE

Les principales valeurs traitées en Bourse

Au Parquet

	cours précédent	dernier cours	dernier dividende
Actions Pathé Cinéma	228 »	232 »	6 »
Actions Établissements Gaumont	178	177	13 »
Obligat. 5% Etablissements Gaumont	362 »	365 »	25 »
En Coulisse			
Actions Établissements L. Aubert	105 50	104 »	10 »
— Cinéma Exploitation	265 »	265 »	27 50
— Cinéma Omnia-Montmartre	100 »	99 »	13 »
— Cinémas Modernes	180 »	180 »	20 »
— Cinéma Eclipse	32 25	32 25	8 »
Hors-Cote			
Parts Cinémas Modernes	68 »	56	» »
Parts Cinéma Éclipse	25 »	25 »	10 »

Convocations d'Assemblées

Société Cinéma Sèvres

Modification à l'avis de convocation paru au numéro des *Petites-Affiches* des dimanche 13 et lundi 14 novembre 1921.

L'assemblée convoquée par cet avis de convocation doit se réunir le lundi 28 novembre 1921, à 15 h. 30, au siège social à Paris, avenue Daniel-Lesueur, 12, et non le 23 novembre comme il est indiqué par erreur audit avis.

L'ordre du jour et le surplus dudit avis de convocation sont maintenus sans modification.

MM. les actionnaires de la Gallo-Film sont convoqués en assemblée ordinaire, le 15 décembre, 3 heures, Neuilly-sur-Seine. (P. A.).

La Société Centre Cinéma, au capital de 2 millions de francs convoque le 24 novembre, à 11 heures, rue Vignon, 40, ses actionnaires avec l'ordre du jour suivant :

1° Autorisations à donner au Conseil à toute émission d'obligations, de bons à court ou à long terme;

2° Procéder le cas échéant à la cession d'un ou plusieurs établissements;

3° Prendre toutes mesures utiles en vue du règlement du passif.

MM. les actionnaires du Cinéma Lutétia-Wagram sont convoqués en assemblée générale extraordinaire, pour le mercredi 30 novembre 1921, à 11 heures, à Paris, 31 et 33, avenue de Wagram, au siège social, à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant, savoir :

Ordre du jour :

1° Réduction du capital social au moyen de l'annulation d'actions de la Société, dont celle-ci fait confusion sur elle-même, en suite de l'absorption par elle et par voie de fusion de la Société du Royal Wagram Cinéma.

Et 2° comme conséquence du vote de la résolution précédente, modifications à apporter à la rédaction de tels des articles des statuts qu'il appartiendra.

Le Conseil d'Administration.

(P. A. 17 nov. 1921).

Appel de Versement

Cinéma Tirage L. Maurice. — 4e quart; avant le 5 décembre, Banque de Paris.

Achats et Ventes de Cinémas

M. Brisacque a vendu à M. Debant le Cinéma qu'il exploitait rue Dufour, à Fruges, Pas-de-Calais (A. P.).

M. Bonneville a vendu à M. Wyts le Cinéma-Bar qu'il exploitait, 12, avenue Victor-Hugo, à Neuilly-Plaisance. (A. P.).

Mme veuve Helfer a vendu à MM. Aenesman et Cie, le Cinéma qu'elle exploitait, 325, rue Saint-Martin (Palais de la Mutualité). (G. T. 17 nov.)

LES BEAUX FILMS

L'ASSOMMOIR

Présenté le 21 et le 22 novembre 1921, à l'Aubert-Palace, par les Etablissements L. Aubert

« Dieu que la vie est quotidienne » s'exclame Jules Laforgue dans je ne sais plus laquelle de ses œuvres. Le poète prétendait exprimer par cette phrase que la vie, selon lui, ne renfermait qu'une somme infime d'événements dignes de ce nom.

Après avoir vu *L'Assommoir*, je pensais au contraire à ce « tragique quotidien » qui magnifie les vies les plus humbles en apparence et les moins sujettes aux bouleversements dramatiques.

Quiconque s'intéresse à la vie découvre peu à peu ce « tragique de tous les jours ». Il suffit pour cela de se pencher avec intelligence et bonté sur les pauvres existences de ceux qui travaillent et qui luttent.

Et je reprendrai l'exclamation d'Octave Mirbeau en demandant pourquoi tant d'auteurs imaginent encore que le drame théâtral de la vie n'éclate qne parmi les existences assurées du nécessaire et souvent comblées de superflu.

On objecte à cela que le luxe présenté est agréable aux yeux, qu'il flatte l'imagination et qu'enfin les âmes riches et frivoles sont plus que toutes les autres la proie de passions fournissant les ressorts dramatiques de la plupart des pièces modernes.

Ayons donc le courage d'avouer que trop souvent *nous n'osons pas* exposer les drames affreux engendrés par la misère parce que nous croyons à tort que le public ne demande au théâtre et au cinéma qu'une futile distraction.

Et quel beau rôle cependant : chercher à élever les âmes, essayer en montrant les tristes conséquences d'un vice de frapper les esprits et de les amener à une vie meilleure...

« J'ai voulu peindre la déchéance fatale d'une famille ouvrière dans le milieu empesté de nos faubourgs » écrit Zola en tête de *L'Assommoir*.

« Au bout de l'ivrognerie et de la fainéantise » continue-t-il, il y a le relâchement des liens de la famille, l'oubli progressif des sentiments honnêtes, puis comme dénouement, la honte et la mort.

« C'est de la morale en action tout simplement. »

Zola résume ainsi l'idée de son œuvre et en indique toute la portée.

Or, *L'Assommoir* n'a pas vieilli. Les personnages qu'il fait vivre sont éternels parce que profondément humains et brossés avec l'art d'un maître.

Aussi faut-il féliciter Maurice de Marsan d'avoir su extraire de l'œuvre de Zola ce qui précisément en était immuable, sans trahir toutefois la pensée du romancier, et Charles Maudru d'avoir réalisé cette suite vivante et admirable de fresques qui constitue en quelque sorte le plus tragique réquisitoire contre l'ivrognerie et la débauche.

Ainsi présenté *L'Assommoir* est scindé en quatre époques :

Dans la première époque, nous voyons la petite Gervaise, brutalisée par un père ivrogne, céder à l'amour d'un jeune ouvrier, Lantier. Maman Fine, la mère de Gervaise, tente d'oublier dans l'alcool la tristesse de sa vie et elle donne à sa fille l'affreuse habitude de boire.

Après la mort de sa mère, Gervaise s'enfuit à Paris avec Lantier. Elle constate alors que celui-ci n'est qu'un paresseux. Gervaise travaille sans relâche pour suffire aux besoins du ménage. Un soir, Lantier ne rentre pas, et après avoir répondu par des menaces aux reproches de Gervaise, il l'abandonne avec ses deux enfants.

Dans la deuxième époque, Gervaise a pris son parti du lâchage de Lantier. Elle travaille et trouve de douces joies à élever ses enfants.

Un modeste ouvrier couvreur, Coupeau, vrai brave homme, s'apitoie sur le triste sort de la jeune femme. Il lui offre le mariage. Après bien des hésitations, elle accepte. C'est d'abord le bonheur. Mais Coupeau, victime d'un accident, se voit obligé de quitter son travail. Il prend pendant sa convalescence des habitudes de paresse et commence de fréquenter le débit du père Colombe « L'Assommoir » où l'ont entraîné ses amis.

Grâce à l'argent prêté par Goujet, un ouvrier charron, Gervaise peut acquérir un fonds de blanchisserie. L'aisance lui semble assurée.

Hélas ! les tristes habitudes prises par Coupeau amènent peu à peu la déchéance de la petite blanchisserie.

Dans la troisième époque, nous assistons à cette lamentable chute.

Perdant bientôt le sens de l'honneur, Coupeau

sympathise avec Lantier qui est revenu rôder près de Gervaise.

Ce sont des ripailles continuelles où tout l'argent gagné s'engloutit au fur et à mesure. Puis commencent les dettes et Coupeau s'enlise de plus en plus dans la boisson.

Alors il faut tout vendre. Gervaise, découragée, se rappelant le jour où sa mère lui offrit de boire l'oubli de la vie triste dans un verre d'alcool, cède à son tour à la funeste passion.

La quatrième époque nous montre la fin lamentable de tous les héros du drame.

Coupeau ne quitte plus « L'Assommoir ». De son mariage avec Coupeau, Gervaise a eu une fille, Nana. Celle-ci devenue une gamine blonde et délurée se laisse aller à une vie de débauche et quitte bientôt le domicile de ses parents.

Un jour, Coupeau est transporté à l'hôpital à la suite d'une crise de délire alcoolique. Une fois guéri, il recommence à boire.

Gervaise, lasse de lutter, puise dans l'alcool un réconfort factice. Le couple connaît bientôt la misère née de la paresse et de l'ivrognerie. D'abjections en abjections, Gervaise dégringole la pente fatale cependant que Coupeau, victime d'une crise aiguë de *delirium tremens*, finit ses jours à Sainte-Anne dans des souffrances atroces...

On ne peut pas raconter cette œuvre. C'est la vie elle-même.

Découpée avec une précision qui rythme les scènes, les oppose et rappelle certains traits capitaux pour en appuyer d'autres, la pièce de Maurice de Marsan est la synthèse même de *L'Assommoir*, dont elle possède le réalisme pittoresque et savoureux sans la crudité parfois excessive du roman.

Les sous-titres méritent déjà d'être signalés.

Réduits au minimum, clairs et dans la note psychologique convenable, ils justifient par leur rédaction la possibilité d'une littérature cinématique concise et cependant complète.

Que dire de la mise en scène ?

Elle est nettement française et je ne crois pas qu'on puisse en faire de meilleur compliment.

S'inspirant en outre des procédés anglais et américains, Charles Maudru — secondé par d'excellents opérateurs : MM. Gondois et Batifol — utilise habilement les gros premiers plans, les contre-jour, les surimpressions, les fondus et sans effort apparent il obtient à l'aide d'éclairages minutieusement réglés des « tableaux » qui font *vivre l'œuvre*.

On ne sent pas l'arrangement des intérieurs. On ne circonscrit pas le plan de la scène dans les plein-air.

C'est un coin de la vie des humbles, triste, joyeux ou tendre, dramatique ou comique, qui se trouve projetée sur l'écran comme reflété par un miroir.

Que ce soient les « Scènes à Plassans » ou « La noce de Coupeau » ou « La dispute au lavoir », il y a une telle sincérité dans cette réalisation que le public est pris sans effort et qu'il suit le drame, qu'il *le vit d'un bout à l'autre*.

Et quelle interprétation !

Regardez Jean Dax, dans le rôle de Coupeau.

D'abord, joyeux et fort, on sent en lui peu à peu le lent ravage de l'alcool.

Bientôt c'est un homme miné, une loque qui se traîne. La figure est creusée et comme labourée par la maladie. Les yeux s'hallucinent. La scène magistrale du *delirium tremens* a soulevé un tonnerre d'applaudissements.

Mlle Sforza dans le rôle de Gervaise est une véritable révélation. Jolie, gracieuse, quand le bonheur l'illumine, tout son être reflète sous les coups terribles du destin, la mélancolie, la tristesse, le découragement, le dégoût. Puis elle sombre, et les yeux mauvais, la figure contractée et vieillie, elle n'est plus qu'une misérable à vau-l'eau, dont les passants se détournent.

Et je prédis une brillante carrière à la jeune artiste qui a su interpréter ce rôle écrasant avec une telle conscience.

M. Georges Lannes est un Lantier d'excellente allure. Il joue simplement, en homme très maître de lui. Sa gradation cynique montre une sérieuse étude de caractère.

Mlle Céline James interprète Maman Fine, la mère de Gervaise, en grande comédienne, mais elle sait subordonner ses effets aux réalités de l'écran. Douloureuse, découragée par la vie, elle exprime le dur calvaire de son héroïne avec une émotion concentrée, une mimique discrète et sobre où elle ne conserve que les gestes essentiels, les expressions qui « portent ».

Macquart a trouvé en M. Henri Baudin un interprète remarquable.

M. Janssens (Goutte d'Or) est un amoureux discret et pathétique

Mlle Josylla montre en Nana une espièglerie et une grâce primesautière où se pressent cependant le goût pernicieux du luxe.

M. Mansuelle est un Mes-Bottes plein de rondeur et d'entrain.

Mmes Altem (Virginie), Louise Régys (Adèle),

cès lui soit assuré, c'est de quoi on ne peut douter et c'est aussi de quoi il faut se réjouir car une belle œuvre qui appelle, en toute justice, la faveur empressée et reconnaissante du public, suscite infailliblement d'autres belles œuvres.

Que le « Pathé-Consortium Cinéma » soit donc grandement remercié d'avoir porté à l'actif de la production française les Contes des Mille et une Nuits.

Paul de la BORIE

Cinéopse

C'est une œuvre magnifique et somptueuse dont la réalisation représente un effort financier certainement très considérable, en même temps qu'un effort artistique digne de louanges sans réserves. Il ne parait pas douteux qu'un succès éclatant récompense ce double effort. Et ce sera justice.

L'Écran

Nous applaudissons sincèrement au gros effort qui vient d'être produit par Ermolieff-Cinéma et Pathé-Consortium. C'est une œuvre splendide comme réalisation scénique.

Oui vraiment, sincèrement, ce film est une véritable merveille de mise en scène. Nous revoyons tout le faste et toutes les splendeurs des palais orientaux. Ce sont bien les contes des « Mille et une Nuits » tels que nous nous les imaginions à leur lecture. Voilà un film qui fera rêver beaucoup de jeunes esprits et enchantera les yeux des spectateurs de tous âges.

Je crois sincèrement que le succès universel — par l'exploitation dans tous les pays du monde — récompensera les auteurs et interprètes du gros effort artistique et pécuniaire qu'ils ont fourni dans cette magnifique production,digne de tous les éloges.

SANSEVERINA

Le Cinéma

Il faudrait plusieurs colonnes de ce journal pour détailler l'immense labeur et le beau travail d'exécution apportés dans la réalisation de cette œuvre plus que remarquable. Les sites, monuments, palais, en un mot l'ensemble de la beauté visuelle et celle de l'interprétation forment un véritable monument d'art cinématographique. Dans cette éblouissante vision, il est de prime-abord visible que de hautes connaissances historiques ont présidé à la construction de ce grand film qu'on peut hautement appeler un chef-d'œuvre.

La Société Pathé-Consortium et Ermolieff-Cinéma, peuvent être fiers d'avoir enrichi notre domaine national d'un nouveau et superbe joyau, au point de vue de l'importance de l'interprétation, de l'opulente et riche mise en scène, de la photographie lumineuse et absolument impeccable.

J. TREBOR

La Semaine Cinématographique

Pathé-Consortium a présenté, mercredi dernier, cette œuvre d'une singulière beauté, dont les trois chapitres éblouissants ont suscité une admiration que l'on n'avait ressenti depuis longtemps.

Les Contes des Mille et une Nuits que nous verrons avec beaucoup de joie et d'à-propos à l'époque des Fêtes de Noël, sont une véritable merveille d'art cinégraphique. C'est une œuvre à laquelle on doit un hommage particulier, parce qu'elle possède le rare privilège d'élever le niveau artistique du cinéma en même temps que de constituer la plus belle référence d'exportation qui suffira à accrocher et perpétuer à travers le monde l'estime auquel a droit la « Pathé-Consortium », dont les superbes et audacieuses créations de 1921 sont par surcroît un bel apport au patrimoine cinégraphique français.

L'interprétation est conduite avec un rare talent par l'admirable artiste qu'est Mme Nathalie Kovanko, qui nous a révélé des qualités et une maîtrise inégalables, aux côtés de M. Tourjansky, à qui revient le mérite d'avoir ordonné l'ensemble de cette œuvre prodigieusement belle.

Disons enfin avec quel plaisir nous assistons à l'effort que soutient la « Pathé-Consortium », effort technique, effort d'éclectisme, effort commercial, lorsque après Les Trois Mousquetaires et quelques autres de ses splendides réalisations de l'année, elle nous gratifie d'un tel film, qui, au moment des Fêtes du Jour de l'An, émerveillera la France entière, pour ensuite aller contribuer à la joie du monde et porter au loin le témoignage de l'existence encore tangible d'un art français... qui s'exprime si joliment... en empruntant à l'Orient, ce qui peut compléter notre goût.

Jean GALLOIS

Le Courrier Cinématographique

C'est tout l'enchantement bleu et rose, toute la volupté ardente, toute la cruauté farouche de l'Orient que M. Tourjansky a mis dans ses Contes des Mille et une Nuits. Son orientalisme est sauvage et somptueux Il a gardé l'esprit et la lettre des vieux conteurs arabes et persans. Sa réalisation plaira à la fois aux érudits — par les détails minutieux et très observés — et au public populaire— par la vie intense, l'action continuelle, le rebondissement des situations tour à tour comiques ou dramatiques.

Le metteur en scène a réalisé un véritable tour de force et on soupçonne la somme énorme de travail et la mise au point qu'a dû nécessiter un tel film.

On croirait parfois voir s'animer quelques-unes de ces compositions pleines d'humour et de rêve dont certains artistes modernes comme Edmond Dulac, ont émaillé, en s'inspirant des miniatures persanes les éditions récentes des Mille et une Nuits.

Les tableaux de la Tempête, les Danses de la Prêtresse sacrée, (aux si savoureux effets de voiles), la Fête du Mariage, la Caravane... demeurent dans les yeux après la vision du film et en prolongent l'harmonieux souvenir.

Mlle Nathalie Kovanko est vraiment la princesse surgie à l'appel magique de l'enchanteur. Sa beauté illumine les scènes où elle parait. Mais elle sait se montrer humaine et tendrement femme quand l'action ne l'oblige pas à se souvenir qu'elle est fille de roi.

M. Nicolas Rimsky incarne avec beaucoup de talent le rôle du prince Soleïman. Il joue net et juste et sans exagération. Cet artiste possède outre le type oriental qui convient à son héros, une plastique admirable dont il use à point voulu pour produire des effets picturaux.

Marcel YONNET

Ciné-Journal

Ce film, qui se présente en trois parties, est remarquablement exécuté par M. Tourjansky, talentueux metteur en scène qui évoque avec un rare talent décoratif un Orient somtueux et légendaire. De nombreux et excellents artistes en ont intréprété les principaux rôles, mais entre tous, Mme Nathalie Kovanko se fait remarquer par son beau talent et son impeccable plastique. Très beau film qui mérite un grand succès.

Les Grandes Productions Françaises
DE
PATHÉ CONSORTIUM CINÉMA

LES CONTES DES
MILLE ET UNE NUITS

Mise en scène, **en TROIS CHAPITRES**, de M. TOURJANSKY

(PRODUCTION ERMOLIEFF-CINÉMA)

LE PLUS BEAU SPECTACLE
POUR LES FÊTES DE
NOËL ET DU NOUVEL AN

1er Chapitre : Edition du **23 DÉCEMBRE**
2e Chapitre : — **30 DÉCEMBRE**
3e Chapitre : — **6 JANVIER**

(Chaque Chapitre : 1.000 mètres environ)

TRÈS IMPORTANTE PUBLICITÉ :

Affiche générale 240×320 — Sept affiches 120×160 — Série de 20 héliotypies d'art 30×40

Pâquerette (Mme Boche), Bella Franck (Mme Lorilleux), Espéranza (Pauline).

MM. Petit Mangin (Bazonge), Broquin, (Bibi-la-Grillade), Saint-Ober (Bec-Salé), Walter (Lorilleux), Léons (Le Père Colombe), Charlet (Boche), Rétol (Poisson) servent cette pièce avec un zèle artistique auquel il convient de rendre hommage.

Voilà une œuvre digne du plus grand succès et, à l'heure où il importe de lutter contre l'effroyable danger toujours plus menaçant de l'alcoolisme, nous félicitons vivement M. L. Aubert d'avoir présenté ce film d'excellente propagande et qui honore par sa haute tenue la cinématographie française toute entière.

MARCEL YONNET.

LA POUPÉE ET L'AMOUR

Présenté par les Cinématographes Méric, au Ciné Max Linder, le Jeudi 17 Novembre 1921

Il ne se rencontrera certainement personne pour s'élever contre le succès de *La Poupée et l'Amour*, fort joli film présenté ces jours derniers par les Cinématographes Méric.

Il y a dans ce ciné-roman — œuvre de M. Lucien Doria — des scènes du plus saisissant pathétique.

Il s'en dégage une émotion si sincère, si réelle, que des applaudissements spontanés en ont salué plusieurs passages.

Parlerai-je du sujet ?

Il pose et résout un problème sentimental bien souvent porté à l'écran : la lutte, la lutte éternelle de l'amour contre la jalousie et tous ces événements inattendus et complexes que nous appelons Fatalité!

Il est, cette fois, traité avec beaucoup d'intelligence et sans inutiles complications.

Ainsi présenté il a paru nouveau et a beaucoup intéressé.

La mise en scène de *La Poupée et l'Amour* en est un des principaux attraits et sera certainement une des causes de son succès.

Elle est située, en partie, à Rome et à Venise.

Nous avons eu l'agréable vision de coins de Venise « inédits » au Cinéma !

Les intérieurs sont composés avec un goût très sûr et beaucoup de sobriété.

Quant aux extérieurs, nous savons quel parti merveilleux on peut tirer de certains paysages italiens !

L'interprétation elle-même s'est — si je puis ainsi m'exprimer — mise à l'unisson.

Elle est aussi peu italienne que possible et c'est grand bien !

Sans artifice, elle est d'un bout à l'autre un modèle de mesure et de sincérité.

Elle garde, au cours des scènes les plus dramatiques, une simplicité et un naturel très émouvants.

Il n'y a donc que des compliments à adresser à Mlle Lucy San-Germano, MM. Tulio Carminati et Louis Servanti, interprètes de *La Poupée et l'Amour*.

Souhaitons aux Cinématographes Méric de nous présenter souvent des films de cette valeur.

BL. CHATELARD-VIGIER.

***

Il ne m'est pas possible de rendre compte aujourd'hui du film *Ciné-Blag*, nouveau journal français présenté avant *La Poupée et l'Amour*, n'ayant pu assister à cette projection.

Je me ferai un plaisir d'entretenir les lecteurs du « Courrier » dans le prochain numéro du journal, ce film devant être tout prochainement présenté de nouveau.

BL. C.-V.

LES CONTES DES MILLE ET UNE NUITS

EXTRAITS DES CRITIQUES DE LA PRESSE

Le Journal

Avec Les Trois Mousquetaires qui remportent en ce moment un succès sans précédent, Pathé-Consortium Cinéma se devait de ne présenter au public que des films de tout premier ordre.

Les Contes des Mille et Une Nuits que Pathé-Consortium Cinéma éditera en 3 chapitres, les 23 et 30 Décembre et 6 Janvier prochains, sont un véritable chef-d'œuvre et constitueront le plus beau spectacle que l'on pourra voir pendant les Fêtes de Noël et du Jour de l'An.

Ce film merveilleusement mis en scène par M. Tourjansky, magistralement interprété par Mme Nathalie Kovanko et M. Nicolas Rimsky, est l'œuvre de la production Ermolieff-Cinéma.

Avec les Contes des Mille et Une Nuits, Pathé-Consortium Cinéma tient un nouveau succès.

Le Matin

Pathé-Consortium révèle les splendeurs de l'Orient dans un film superbe, véritable merveille de mise en scène : Les Contes des Mille et Une Nuits.

La Liberté

Après les Trois Mousquetaires, qui commencent à peine leur brillante carrière, Pathé-Consortium Cinéma lance un autre grand film : Les Contes des Mille et Une Nuits, qui parait voué à un tout aussi retentissant succès. Il s'agit, en effet, d'une œuvre de grande valeur et de grande allure, tant par le luxe, la somptuosité de son exécution que par le magnifique effort d'art dont l'honneur revient à M. Tourjansky, metteur en scène puissamment imaginatif et du goût le plus délicat.

Mlle Nathalie Kovanko est une sultane d'une rare beauté, M. Rimsky un prince sympathique... et un comédien avisé. La décoration, la figuration, l'éclairage, la photographie réalisent de véritables merveilles.

Pathé-Consortium vient de nous donner là l'un des films les plus grandioses et aussi l'un des plus beaux qui aient encore paru à l'écran.

De LA BORIE

Le Figaro

Pathé-Consortium vient, une fois de plus, de présenter un film fort intéressant des productions Ermolieff, les Contes des Mille et Une Nuits.

Le mérite de cette œuvre revient à M. Tourjansky, qui a su apporter, dans toutes les scènes de ce bel exposé, le vrai caractère, l'esprit et la beauté des contes de Shéhérazade.

Après deux mois et demi de travail continu, favorisé par le soleil d'Afrique qui permit la réalisation d'admirables prises de vues, la troupe rentrait au studio de Montreuil-sous-Bois où le montage des décors, extrêmement compliqués, nécessita encore six mois d'efforts continus. Le résultat est plus que satisfaisant : l'exécution, sans lenteurs, s'agrémente de belles photographies et il faut savoir gré à Pathé-Consortium de la recherche qu'il met à nous présenter des films très réellement complets et d'une distinction rare.

Une fois de plus, il nous donne la vision d'un bel effort artistique qui réalise pour la première fois à l'écran toute la splendeur orientale des contes arabes.

Robert SPA

Comœdia

La présentation des Mille et Une Nuits par Pathé-Consortium, hier, à la Mutualité, a pris les proportions d'un triomphe. De tous les films dit « orientaux » tirés de ces merveilleux récits si pittoresques et si colorés, célèbres par leur poésie incomparable, bien peu ont été réalisés avec une telle perfection. Palais, mosquées, terrasses, cortèges, costumes, intérieurs ou plein-air, figurants, artistes : rien qui ne soit de premier ordre.

Trois chapitres composent cet admirable livre animé, vivant, que forment cette prodigieuse histoire.

Il suffira d'aller au cinéma. (Lequel ? Mais tous vont le passer, évidemment !) trois fois, (triple fête) les 23 Décembre, 30 Décembre et 6 Janvier, pour goûter ce spectacle extraordinaire : Les Contes des Mille et Une Nuits, chef-d'œuvre du metteur en scène Tourjansky. Deux vedettes, reine et roi de l'écran, Mme Nathalie Kovanko et M. Rimsky, dans les rôles respectifs de la princesse Goul-Y-Hanar et du prince Soleïman, mènent le jeu, rehaussant l'intérêt d'une distribution nombreuse, intelligente, adroite, parfaite.

Pathé-Consortium va connaitre un maximum de location avec les Contes des Mille et Une Nuits. Je les reverrai avec un extrême plaisir.

J.-L. CROZE

Hebdo-Film

C'est une délicieuse idée d'avoir choisi l'époque des fêtes enfantines, Noël et Jour de l'An, pour nous donner cette délicieuse imagerie orientale qui charmera petits et grands.

Hervouin m'ayant chipé le plaisir de vous dire tout le bien que nous pensons de cette production, je me bornerai donc, tout en vous renvoyant à son appréciation qui concorde pleinement avec la mienne, à vous assurer que j'ai pris un grand plaisir à cette histoire très simple, malgré que touffue et mouvementée à souhait.

Très bonne photo, aux éclairages bien soignés. Extérieurs bien choisis : du désert qui a bien la gueule de l'emploi et est convenablement chaotique, une reconstitution rudement adroite, bien orient de l'époque. Mais, après avoir dit notre satisfaction du jeu des artistes et de l'agrément du scénario, bien découpé, ce qu'il faut louer pleinement, en toute équité, c'est la merveilleuse adresse de la mise en scène et l'effort considérable de talent qu'elle nécessita. Il est impossible — si on ne me l'avait pas affirmé, je ne le devinerais pas ; —de donner mieux, plus exactement, l'illusion du vrai, et Antoine lui-même (Ah ! la vie !... La vraie vie !...) s'écrierait, devant cette ville de stuc et ces palais de carton : « On ne peut pas fabriquer ça !... Allez donc reconstituer de telles merveilles !... Ah ! les salauds ! » Et pourtant, oui mes gars, tout ça, c'est l'œuvre des décorateurs de talent que le metteur en scène a su animer de sa fièvre créatrice et de son goût sûr, impeccable. Du beau travail, je vous en fiche mon billet de confession.

A. DE REUSSE

Les Contes des Mille et une Nuits, possèdent cette qualité, presque magique, de plaire à tous les âges, car ils conviennent à tous les caractère, à tous les goûts. C'est une source toujours fraiche, propice aux délassements agréables comme aux plus sages méditations philosophiques.C'est une pièce d'orfèvrerie admirablement ciselée ; enrichie de mille joyaux, qui lui donnent un incomparable éclat que nous aimerons toujours.

M. Tourjansky, le metteur en scène, a travaillé en véritable artiste. Son œuvre est une perfection absolue. Pas la moindre défaillance, pas le plus petit défaut, mais un équilibre parfait et un cachet d'art indiscutable. Ce n'est plus de la mise en scène, mais de la ciselure, tellement le tout est fignolé, poli, façonné et arrangé. Ses palais sont des merveilles de bon goût et d'élégance. Il a également trouvé des décors rustiques d'une grandiose beauté. La partie symbolique traitée à l'aide de nuages ou de marines éloquentes est d'une parfaite expression. Ciels clairs et mélancoliques, horizons noyés dans les feux pourpres du soleil couchant, vagues argentées par les rayons de lune, minarets élancés d'où chante la voix monotone du muezzin, autant de tableaux pleins de nostalgie profonde et chargés de toute la mélancolie orientale.

Mme Nathalie Kovanko, à qui échoit le rôle de la princesse Goul-Y-Hanar, est sans conteste la plus jolie et la plus séduisante princesse que notre imagination puisse rêver.

M. Nicolas Rimsky, qui interprète le rôle du Prince Soleïman mérite également de sincères éloges pour sa sobriété, son naturel et la grande sincérité dont il fit preuve au cours de l'action.

La photographie est un plaisir pour les yeux. Tantôt d'une grande luminosité, tantôt traitée en demi-teinte pour mieux créer l'atmosphère dans laquelle se déroule l'action, elle est d'une facture impeccable et demeure au-dessus de toute critique.

Les Contes des Mille et une Nuits, est un film doublement merveilleux. C'est un véritable enchantement. C'est une page vivante arrachée à la légende et magnifiquement illustrée.

Et pour compléter notre appréciation, il n'est peut-être pas superflu de faire ressortir l'effort d'art et d'argent nécessité par une évocation aussi grandiose et aussi fidèle.

Il ne faut pas oublier un autre effort, celui de Pathé-Consortium Cinéma. En se faisant l'éditeur de tels films, en donnant ainsi le meilleur des encouragements, il permet à ceux qui se sont voués à la rénovation du film de continuer leur œuvre. Après les Trois Mousquetaires, qui représente le plus gros effort d'art et d'argent tenté en France depuis la guerre, Pathé-Consortium Cinéma ne s'endort pas sur ses lauriers. Aujourd'hui nous applaudissons Les Contes des Mille et Une Nuits, demain ce sera La Ferme des Choquart, puis le Roi de Camargue, le Crime du Bouif, l'Empereur des Pauvres et là ne s'arrêtera pas ce gigantesque effort que nous nous plaisons à enregistrer, tendant vers un seul et unique but, le Film Français qui, sous une telle impulsion, ne tardera pas à reprendre sa place : la première, place que seule la guerre lui a fait perdre, mais que la Paix lui fera retrouver.

René HERVOUIN

Filma

La Maison Pathé vient de présenter pour les Fêtes de Noël et du Jour de l'An, un merveilleux film français. Je ne crois pas qu'on puisse rêver plus joli spectacle.

Les Contes des Mille et Une Nuits sont délicieux d'un bout à l'autre : une histoire agréable, touchante et romanesque, des décors splendides, des visions d'Orient choisies parmi les plus extatiques, une photo éclatante de lumière, des interprètes remarquables, un lot de jolies femmes et au milieu de toutes ces merveilles : la plus jolie perle qui soit au monde, Mme Nathalie Kovanko.

M. Tourjansky a été l'animateur de tout ce rêve et nous devons le remercier de l'effort qu'il a accompli pour le grand plaisir de nos yeux.

Le scénario est captivant du commencement à la fin, on n'éprouve aucune langueur. Le regard est amusé par mille détails et l'action se dégage toujours avec le même intérêt. Tous les artistes ont rivalisé de talent et ont composé leurs personnages avec le plus grand souci oriental.

M. Nicolas Rimsky est plein de fougue dans le Prince Soleïman et je complimente aussi la belle artiste qui joue avec goût la favorite Sheherazade.

Quant à Mme Kovanko, elle est si jolie, si jolie avec ses grands yeux veloutés, son pur visage, et son jeu si langoureux et si prenant, que je me paierai un fauteuil pour retourner la voir.

Georges SAVERNE

La Cinématographie Française

Nous sommes ici partisans des grands films riches, et même somptueux parce que nous croyons que ceux-là ont chance de passer la frontière et il faut, à tout prix, que notre production soit connue à l'étranger pour y soutenir la cause de l'art français, de l'influence française. Nous pensons, en outre, qu'en France même le public est quelque peu blasé par la monotonie d'une production trop souvent médiocre et même, parfois, franchement détestable. C'est seulement par l'attrait d'œuvre exceptionnelles que l'on retiendra au cinéma ou qu'on lui ramènera la clientèle dont il a besoin. Nous ne saurions donc trop vivement féliciter le « Pathé-Consortium Cinéma » de nous donner, au lendemain du triomphe des Trois Mousquetaires un autre grand film magnifique Les Contes des Mille et Une Nuits. Une industrie capable de réaliser de telles œuvres peut avoir confiance en l'avenir.

La mise en scène est d'un luxe, d'une prodigalité inouïe de costumes et de figuration. Les tableaux dont le regard s'émerveille et qui se déroulent à l'intérieur de Palais et de temples, alternent avec d'admirables paysages saisis dans toute la splendeur des jeux naturels de la lumière et de l'ombre.

Parmi les plus remarquables réalisations que comporte cette œuvre vraiment magnifique, citons la tempête et le naufrage de Goul-Y-Hanar, la danse du voile des prêtresses de Nardoun, les divers aspects de la ville pétrifiée, le supplice de la roue que subit le prince Soleïman, les scènes du harem de Salamandre, le combat de Soleïman et son évasion finale. Quant aux deux principaux protagonistes, ce sont deux comédiens en qui nous avons eu l'occasion, déjà, d'apprécier un talent de premier ordre. J'ajoute que jamais Mlle Nathalie Kovanko ne nous a paru plus belle et plus touchante que sous les apparences de la princesse Goul-Y-Hanar.

Voici donc un film de grande envergure et de grand style où sont accumulés toutes les beautés et tous les attraits qui peuvent donner un maximum d'intérêt et de valeur à une œuvre d'art visuel. Qu'un immense suc-

Pâquerette (Mme Boche), Bella Franck (Mme Lorilleux), Espéranza (Pauline).

MM. Petit Mangin (Bazonge), Broquin, (Bibi-la-Grillade), Saint-Ober (Bec-Salé), Walter (Lorilleux), Léons (Le Père Colombe), Charlet (Boche), Rétol (Poisson) servent cette pièce avec un zèle artistique auquel il convient de rendre hommage.

Voilà une œuvre digne du plus grand succès et, à l'heure où il importe de lutter contre l'effroyable danger toujours plus menaçant de l'alcoolisme, nous félicitons vivement M. L. Aubert d'avoir présenté ce film d'excellente propagande et qui honore par sa haute tenue la cinématographie française toute entière.

MARCEL YONNET.

LA POUPÉE ET L'AMOUR

Présenté par les Cinématographes Méric, au Ciné Max Linder, le Jeudi 17 Novembre 1921

Il ne se rencontrera certainement personne pour s'élever contre le succès de *La Poupée et l'Amour*, fort joli film présenté ces jours derniers par les Cinématographes Méric.

Il y a dans ce ciné-roman — œuvre de M. Lucien Doria — des scènes du plus saisissant pathétique.

Il s'en dégage une émotion si sincère, si réelle, que des applaudissements spontanés en ont salué plusieurs passages.

Parlerai-je du sujet ?

Il pose et résout un problème sentimental bien souvent porté à l'écran : la lutte, la lutte éternelle de l'amour contre la jalousie et tous ces événements inattendus et complexes que nous appelons Fatalité !

Il est, cette fois, traité avec beaucoup d'intelligence et sans inutiles complications.

Ainsi présenté il a paru nouveau et a beaucoup intéressé.

La mise en scène de *La Poupée et l'Amour* en est un des principaux attraits et sera certainement une des causes de son succès.

Elle est située, en partie, à Rome et à Venise.

Nous avons eu l'agréable vision de coins de Venise « inédits » au Cinéma !

Les intérieurs sont composés avec un goût très sûr et beaucoup de sobriété.

Quant aux extérieurs, nous savons quel parti merveilleux on peut tirer de certains paysages italiens !

L'interprétation elle-même s'est — si je puis ainsi m'exprimer — mise à l'unisson.

Elle est aussi peu italienne que possible et c'est grand bien !

Sans artifice, elle est d'un bout à l'autre un modèle de mesure et de sincérité.

Elle garde, au cours des scènes les plus dramatiques, une simplicité et un naturel très émouvants.

Il n'y a donc que des compliments à adresser à Mlle Lucy San-Germano, MM. Tulio Carminati et Louis Servanti, interprètes de *La Poupée et l'Amour*.

Souhaitons aux Cinématographes Méric de nous présenter souvent des films de cette valeur.

BL. CHATELARD-VIGIER.

***

Il ne m'est pas possible de rendre compte aujourd'hui du film *Ciné-Blag*, nouveau journal français présenté avant *La Poupée et l'Amour*, n'ayant pu assister à cette projection.

Je me ferai un plaisir d'entretenir les lecteurs du « Courrier » dans le prochain numéro du journal, ce film devant être tout prochainement présenté de nouveau.

BL. C.-V.

JUBILO
UN POING... C'EST TOUT!

Présentés le 23 Novembre 1921, à Max Linder, par les Films Erka

Les Américains ont tout particulièrement le sens de « l'humour ». Cette « plaisanterie à froid » laisse d'abord le rire indécis et finit par le provoquer à l'aide de contrastes où la psychologie garde cependant ses droits. Elle possède sur la bouffonnerie banale la supériorité de l'œuvre d'art, d'un art plus primitif peut-être, mais qui témoigne déjà de sa puissante vitalité.

Depuis Mark Twain, nos voisins d'outre-Atlantique ont agrandi sans cesse le champ d'expériences où s'exerce avec fruit leur « Humour ».

Ils l'ont transposé fort heureusement dans le domaine cinématographique.

Les deux films présentés par la Société Erka montrent deux formes différentes de cet humour, sérieux, imprévu et toujours empreint d'une certaine ironie.

« *Un poing... c'est tout* » dont le succès fut prodigieux en Amérique, raconte l'épopée burlesque d'un pauvre balayeur municipal de New-York, victime d'un accident fortuit et en apparence malheureux, qui marque cependant le point de départ de sa fortune.

Daniel Canavan (c'est le nom de ce brave homme) est timide et faible. Ainsi que le savetier des Mille et une Nuits, il est en outre affligé d'une « calamiteuse » : en l'espèce, sa femme Honoria. Dès qu'il rentre au logis, la batterie de cuisine vole et Canavan sert de cible. Il accepte son sort avec une douce philosophie et n'espère point en la clémence de la destinée.

Or un jour que Canavan balayait sur la cinquième Avenue, il fut renversé par le somptueux équipage du millionnaire Rodman Cadbury III. Une fois guéri, Canavan ne voulut point reprendre son ancien métier. Il se fit embaucher dans une usine d'explosifs et, muni d'un petit drapeau rouge, il avait pour mission d'arrêter les véhicules lorsqu'ils tentaient de dépasser l'endroit dangereux.

Ce petit drapeau fut une révélation pour Canavan. Grâce à lui il respira l'odeur grisante du pouvoir et ne tarda pas à en être enivré. Il découvrit en lui une force cachée dont il usa en maintes circonstances à l'égard de compagnons qui ne voulaient point la reconnaître.

Devenu (on peut le dire : à la force du poignet) d'abord, l'agent d'un homme politique, puis, homme politique lui-même, Canavan commença par mettre sa femme à la raison. Ensuite, il se créa des relations si importantes qu'il eut une suffisante influence pour sauver Richard Cadbury III lui-même d'une situation désastreuse.

Après la mort d'Honoria, Canavan épousa la femme de Cadbury III, car ce dernier avait eu le bon goût de décéder au moment opportun. L'ancien balayeur n'en fut pas plus heureux pour cela et là encore il dût exercer le pouvoir de son poing afin d'obtenir une vie paisible. Ses adversaires politiques qui le croyaient définitivement maté firent à leurs dépens de cruelles expériences et Canavan ayant mis bon ordre un peu partout se sentit enfin l'esprit plus calme et la conscience tranquille.

Tom Moore joue cette pièce avec un talent remarquable. Il y a des trouvailles d'une irrésistible drôlerie : « La scène de ménage », « Honoria se préparant à aller dans le monde », « La scène des fourchettes », etc.

Toujours des effets très simples, très étudiés, d'un comique qui ne laisse pas cependant de contenir une forte dose de philosophie.

« *Jubilo* » est une comédie dramatique. Le rire y alterne avec l'émotion et l'action comporte des situations même tragiques.

Jubilo est le nom d'un pauvre diable à l'humeur vagabonde et joyeuse, qui fainéantise au hasard des routes du Far-West. Le destin le fait assister de façon fort imprévue au pillage d'un train par des bandits. Sans s'attarder à ce spectacle dangereux Jubilo file rapidement non sans remarquer que le cheval d'un des assaillants du rapide a la croupe tachée de blanc.

A quelques jours de là, Jubilo est embauché comme garçon de ferme au ranch de James Hardy. Il se décide enfin à travailler d'abord pour manger à sa faim et ensuite pour les beaux yeux de Rose, la charmante fille du fermier. A la suite de l'enquête menée par le Shériff de l'endroit pour découvrir les bandits coupables de l'attaque du train, James Hardy se trouve compromis. Un certain Rooker, qui participa à l'attaque et en fut l'instigateur, a

camouflé son cheval et lui a donné l'apparence d'un des chevaux du fermier reconnaissable à sa croupe blanche. De plus Rooker cache dans la cour du ranch une partie du butin. Hardy auquel Rooker avoue cyniquement ses méfaits tue le misérable. Le fermier serait sous le coup d'une condamnation et subirait peut-être la peine capitale si Jubilo ne s'accusait à sa place pour le sauver. Mais le Schériff ne retiendra rien de ces prétendus aveux, un des complices ayant le matin même donné des détails complets sur l'attaque du rapide.

L'amour de Rose récompensera le dévouement de Jubilo.

Cette pièce, où le comique et le dramatique s'entremêlent, permet à Will Rogers de déployer dans le rôle de Jubilo beaucoup de naturel, une feinte naïveté et cette gaieté bon enfant qui est une des formes du courage. Dans les situations où l'intrigue tourne au drame, Will Rogers sait insensiblement faire naître l'émotion.

Là aussi les scènes d'humour sont de premier ordre. Les débuts de Jubilo à la ferme méritent une mention toute spéciale.

Mise en scène très soignée, photographie excellente. La série des succès de la marque Erka continue.

MARCEL YONNET.

La Mode à l'Écran

Ne crois-tu pas, ma chère Simone, que bien des femmes méritent aujourd'hui le reproche d'adopter, avec une uniformité bien monotone et quelque peu déconcertante pour qui s'intéresse à la mode, la même robe, la même teinte, la même garniture, et cela, quels que soient leur silhouette, leur âge, et la destination même de cette robe ?

Voici bientôt trois hivers — je viens de le constater avec grand étonnement — que nous portons des robes noires — bien entendu — de tissus soyeux et ultra-légers — crêpe de chine, voile de soie triple, crêpe marocain, etc. — invariablement garnies de singe.

Il était pourtant de bien jolies garnitures et de charmants colifichets qui ont dû bien souffrir de l'indifférence — voire même de l'oubli — dans lequel les ont laissés nos belles élégantes.

La raison de cette préférence, ma chère Simone?

La connaîtrons-nous jamais ?

Existe-t-elle seulement ?

La Mode, vois-tu, est comme une très jolie femme, ses caprices ont force de loi, on les subit toujours.

J'ajoute que ce sont les très jolies femmes qui subissent généralement tous les caprices de la Mode.

C'est un juste retour n'est-il pas vrai ?

Les jupes longues — contrairement à ce qu'on aurait cru lors de leur apparition — s'imposent difficilement.

La Mode, qui ne veut pas céder, tourne donc la difficulté en imaginant un adroit artifice.

La jupe proprement dite reste légèrement écourtée, mais elle se recouvre de tuniques, de pans, de fourrures, de pointes, de volants qui la dépassent et atteignent la cheville. C'est la fureur du moment, rien n'est plus en faveur que les jupes de longueurs inégales.

Je reconnais d'ailleurs qu'il est, dans cet ordre d'idées, des trouvailles exquises et des ensembles ravissants.

Bien des femmes élégantes trouveront ainsi l'emploi de deux toilettes du soir démodées et seront enchantées de posséder une nouvelle toilette composée à peu de frais.

C'est chose fort appréciable à notre époque.

La fantaisie et l'originalité qui semblent fuir nos robes se sont réfugiées dans les chapeaux.

Les modistes, cet hiver, font preuve d'idées tout à fait neuves, d'un talent et d'un savoir-faire inimitables, vraiment.

On voit partout les formes les plus nouvelles et les plus seyantes et il est difficile de pouvoir fixer son choix.

Le chapeau de velours noir, grand canotier simplement noué d'un ruban ou d'un rang de jais, et la grande capeline garnie de plume d'autruche défrisée, sont cependant les plus en faveur.

Toujours beaucoup de petites formes, toques, marquis et bretons ; peu ou pas de garnitures sur ces chapeaux.

Je t'expédie aujourd'hui deux formes de chapeaux que tu vas pouvoir draper et garnir à ton idée.

Cela occupera quelques-unes de tes soirées.

Et maintenant, veux-tu la description de deux robes portées dans *Marion la Courtisane*.

film Gaumont, par la très belle et talentueuse *Francesca Bertini ?*

Figure-toi sur une très souple robe de crêpe romain mauve pâle, des cascades de franges du même ton couvrant presque entièrement la robe et formant une longue manche souple rattachée



au poignet et laissant, au moindre mouvement, entrevoir le bras.

Sur cette robe, d'une exquise simplicité, se pose une longue casaque de lampas d'un mauve très soutenu, semé de broderies argent, et garnie d'une haute bordure de plume d'autruche défrisée mauve.

Cette bordure de plume, d'une légèreté et d'une souplesse aériennes, enroule le bas de la casaque, la contourne et se termine autour du cou en une délicieuse écharpe qui se noue mollement de côté, à la taille,

La deuxième toilette est en crêpe marocain, ornée de girandoles et de gros cabochons de jais.

Elle s'accompagne d'une cape de satin noir toute volantée de singe noir et blanc.

L'ensemble se termine par une capeline de velours noir d'une très belle allure.

Elle est garnie, avec un goût parfait, d'une immense plume d'autruche défrisée blanche et noire.

J'ai remarqué aussi quelques jolies toilettes de chez *Margaine-Lacroix* portées par Mlle *Elmire Vauthier* dans *L'Autre*, comédie dramatique présentée tout dernièrement à la Salle Marivaux par *les Films Artistiques*.

Je t'entretiendrai tout prochainement de ces toilettes qui ont été fort admirées.

Ta marraine

P. C. C. Comtesse Amarante.

SUR L'ÉCRAN

Remerciements.

MM. Clavert, Jean Robin, Société Cinématographique Azur, à Paris; Jean Valory, à Colombes (Seine); Maurice Lecardeur, à Neuilly-sur-Seine (Seine).

MM. Cittanova, à Tunis (Tunisie); Emile Fort, à Oran (Algérie); Robert Marty, à Alger; I. Monnet, à Hayange (Moselle); Pergier, à Lyon (Rhône); Arthur Pacot, à Chaumont (Haute-Marne); Flavin, à Saint-Etienne (Loire); Grégoire, à Canteleu-lez-Lille (Nord); Rutten, à Lille (Nord); Pierre Lecoq, à Bayeux (Calvados); Leblais, à Romorantin (Loir-et-Cher); Cinéma des Familles, à Béthune (Pas-de-Calais).

M. Scavenius Knud, à Copenhague (Danemark), sont avisés que leur abonnement au *Courrier* est inscrit.

Tous nos remerciements.

Les changements d'adresse de :

MM. Jean Faraud (Jean Wall, Universal Film), à Paris; Jean Cros, à Narbonne (Aude); Lavaud, à Coutras (Gironde), sont effectués.

MM. Karmann, Collette, le directeur de Aéro Film, à Paris; Internationale Filmschau, à Prague (Autriche); Federazione Italiana, à Rome (Italie), sont inscrits au service du *Courrier*.

M. Frank-Heur's.

Le *Courrier Cinématographique*, qui s'intéresse à toutes les infortunes, signale à l'attention de ses lecteurs la situation malheureuse de M. Frank-Heur's. Cet excellent artiste, dont tous ont pu apprécier le talent très original, se signala successivement dans *La Sultane de l'Amour, Tristan et Yseult, Serpentin dresse Bouboul.* Il venait de créer dans *Le Cœur Magnifique* un rôle des plus réussis, quand il fut victime d'un accident d'autobus qui lui brisa la jambe.

A l'heure actuelle, M. Frank-Heur's est sans travail. Susceptible malgré les soins nécessités encore par sa blessure de « tourner » et de réaliser des compositions comiques ou dramatiques, il fait appel à la bienveillance et à la générosité de ceux dont il provoqua le rire ou l'attendrissement et qui lui doivent, grâce au Cinéma, des moments d'émotion ou de saine gaieté.

Nous recevrons avec plaisir les oboles que nos lecteurs voudront bien nous adresser et dont le produit, espérons-le, permettra au pauvre artiste éprouvé d'attendre des jours meilleurs.

Marcel Yonnet.

Sa faute

Film dramatique dernièrement présenté en projection privée par la « Select Distribution », a retrouvé auprès de MM. les Directeurs qui l'ont visionné lundi dernier tout le crédit que mérite le louable effort fait par M. Daniel Jourda, son adaptateur.

Ce film est une œuvre vivante, remplie d'idées généreuses et qui a le grand mérite de se développer, hors des sentiers trop battus de la morale conventionnelle, dans les hautes régions de la conscience et du devoir.

Elle porte en elle des pensées profondes, d'indéniables vérités et renferme un très grand enseignement moral.

Traité avec beaucoup de tact, le sujet de ce film plaira à tous ceux qui s'intéressent à tous les grands problèmes de la vie.

M. William Faversham a prêté l'aide de son beau talent au principal personnage de *Sa Faute*.

On ne pouvait souhaiter plus admirable interprète.

Son succès a été très grand. Souhaitons qu'après MM. les Directeurs, le public appréciera, comme elle mérite de l'être, cette œuvre intéressante.

Présentation spéciale.

La direction du Comptoir Ciné Location Gaumont a l'honneur d'informer MM. les Exploitants que les trois premiers épisodes de *Parisette*, le grand ciné-roman en douze épisodes de Louis Feuillade, film Gaumont, seront présentés spécialement au Gaumont-Palace, le samedi 10 décembre. Ecran 14 h. 30. Ouverture des portes 13 h. 45.

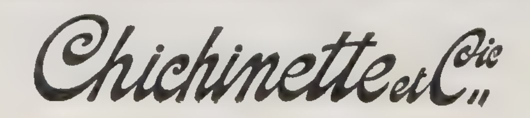
Le roman sera adapté par M. Paul Cartoux dans *l'Intransigeant* et les grands régionaux.

Cette présentation étant strictement privée, l'accès de la salle ne sera accordé qu'aux titulaires des cartes spéciales d'invitation. Les personnes croyant avoir des droits à ladite présentation sont priées de les faire valoir *par lettre* à M. le Directeur du Comptoir Ciné-Location Gaumont, 28, rue des Alouettes, Paris (19e arr.).

Ceux qui nous quittent.

La Société « Caldevilla-Film », de Lisbonne (Portugal), vient d'engager pour une période de cinq ans, l'excellent metteur en scène français Maurice Mariaud, dont le talent s'est révélé dans de nombreux films à succès.

M. Tavares de Mello, administrateur-délégué de la



« Caldevilla-Film », est venu spécialement de Lisbonne à Paris pour la conclusion de ce contrat.

Nous ne pouvons que féliciter la jeune Société portugaise de l'heureux choix qu'elle a su faire, tout en regrettant le départ d'un de nos meilleurs artisans.

Avis aux scénaristes.

L'Universal-Film Manufacturing Sixteen Hundred Broadway, New-York, nous informe qu'elle vient d'ajouter à son département de scénarios une section française sous la direction de M. Willy Wyler, directeur de publicité étrangère de cette Compagnie, qui recevra désormais tous les scenarii en langue française que l'on voudra bien lui soumettre. Il leur sera accordé — et tout particulièrement aux œuvres déjà éditées — la même attention qu'aux manuscrits en langue anglaise.

Les Morts nous frôlent.

Dans sa Salle des Fêtes, le 22 courant, et devant une assemblée de notabilités parisiennes, de savants, d'artistes, d'hommes de lettres, de psychistes en renom, le *Petit Journal* a donné une présentation privée du film déjà célèbre *Les Morts nous frôlent*, d'Erka Goldwyn.

La projection avait été précédée d'une conférence sur les problèmes de la survie, par M. Gaillard, ancien député.

Reconnu dans l'assistance, MM. Camille Flammarion, docteur Geley, docteur Franckel, L. Rosenthal, marquis de Turenne, René Blum, docteur Gnaux, comte de Choiseul, de Maratray, comte de Maigret, de La Borie, Mmes Flora Revalles, Marcelle Yrven, Gault, Mallon, etc.

Citons l'opinion de M. Camille Flammarion : « C'est absolument parfait et c'est un tour de force au point de vue moral aussi bien qu'au point de vue physique. Nous venons de voir la réalisation merveilleuse de l'immatériel : »

Réalisation d'Art Cinématographique.

Une nouvelle Société, la R. A. C. « Réalisation d'Art Cinématographique », vient de se constituer avec un joli programme et le capital nécessaire pour éditer de nombreux et beaux films artistiques dont la *Clairière*, *Jeannette*, *Mademoiselle Dorgeville* et *Jacques Duval* seront les premières productions.

Par l'exploitation des brevets Hamel et Cie, elle apporte à la Cinématographie française des perfectionnements et des innovations. En raison du nombre important de films qu'elle sera à même de produire, elle constitue un groupement artistique, et ouvre la carrière du Cinéma à toutes les vocations, à tous les talents, et à toutes les aptitudes pour former des artistes français de tout premier plan, qui inconnus



hier seront vedettes demain. Elle reçoit toutes les demandes d'adhésions.

Ecrire au Directeur Artistique de la R. A. C., 35, rue de Berne, Paris 8e, qui convoquera. (Toutes les demandes seront examinées.)

Toute une vie.

M. Georges de Buysieulx nous avise qu'il vient de terminer un nouvel ouvrage qui sera édité par l'Eclipse ; titre : *Toute une Vie* ; metteurs en scène : Georges Laîné et Henri De Golen ; principaux interprêtes : Andrée Brabant, Jacques de Féraudy, Henry Monteaux de la Comédie Française et deux outsiders qui sont des femmes charmantes pleines de talent. L'une en particulier : Jany Gérald, dont la carrière sera certainement brillante.

Les « Documentaires Vivants » de Boisyvon.

Les Grandes Productions Cinématographiques annoncent pour bientôt l'édition de *La journée du Rôdeur des Quais*, le premier des documentaires vivants de M. Boisyvon, mis en scène par M. Maurice Challiot, Directeur de Natura Film.

C'est une petite révolution dans le documentaire. Au lieu de présenter sèchement les monuments ou les sites que l'on veut porter à la connaissance du public, le documentaire vivant les anime, non pas grâce à une histoire quelconque, mais par l'action logique qui doit se dérouler en tel ou tel lieu. C'est ainsi que dans la *Journée du Rôdeur des Quais*, on assiste aux évolutions, aux repas, aux siestes d'un de ces rôdeurs pittoresques qui de tout temps ont hanté les quais de la Seine, en même temps que défilent sur l'écran les plus agréables panoramas des bords du fleuve.

Nul doute que le public ne prenne un vif plaisir à ce film, où une note légèrement comique s'allie à un grand intérêt artistique.

Les invités du Touring Club de France et de la Compagnie des Chemins de fer du P.-L.-M. ont eu la primeur de ce film, en même temps qu'on leur présentait *La route des Alpes*, merveilleux voyage en onze étapes, où la lumineuse photographie de M. André Bayard rend avec une rare perfection les sites les plus admirables des Alpes françaises.

Un succès français.

Le film français *L'Amour du Mort* a obtenu le succès prévu. Sa remarquable interprétation a d'ailleurs

admirablement servi cette belle production de M. Maurice de Marsan.

C'est ainsi que faisant droit à la demande de plusieurs Directeurs désirant donner ce film en première semaine la « Select » en a fixé définitivement la date de sortie au vendredi 27 janvier prochain.

La Foire de Paris et le Cinéma.

Le cinéma a eu des détracteurs au sein même du Conseil Municipal de Paris, et cependant nous sommes heureux d'apprendre que ces jours derniers, en séance privée, dans deux établissements différents, au Ciné Max-Linder, boulevard Poissonnière et au Magic-Ciné, avenue de La Motte-Picquet, mis gracieusement à la disposition du Comité par les deux directeurs, il a été présenté officiellement un film de propagande.

Des délégations du Conseil Municipal, les membres de la Chambre de Commerce assistaient à la projection de ce film de propagande en faveur de Paris que le Comité de la Foire, qui se tient annuellement au Champ de Mars et aux Invalides, a fait tourner spécialement pour les industriels et commerçants du monde entier.

M. le préfet de la Seine avait délégué son chef de cabinet et M. le Président du Conseil, le directeur du Cabinet M. Danielou, afin d'obtenir différents exemplaires de ce film pour le projeter à l'étranger.

Il n'y a pas de raisons que, le Gouvernement prenant l'initiative d'une pareille propagande par le film et en faveur de Paris, Messieurs les exploitants français n'acceptent à leur tour de faire figurer à leurs programmes cet intéressant documentaire panoramique qui leur sera d'ailleurs remis gracieusement en le demandant à M. E. J. V. Lucet (éditeur du film et délégué à cet effet), 29, rue Davioud, Paris XVIe. Tél. : Auteuil 13-29.

Un effort remarquable.

Nous attirons spécialement l'attention des directeurs sur toutes les présentations qu'ont fait, jusqu'à ce jour, les Films Erka :

Qu'ils se rendent compte de la prodigieuse diversité de toutes les œuvres qu'ils ont vues;

Qu'ils remarquent qu'elles ont visé à atteindre tous les buts, aussi bien le documentaire que l'artistique, que l'instructif, que l'amusant, que le commercial;

Qu'elles ont cherché à susciter la gamme des émotions.

Il est évident que parmi toutes ces productions, il a pu en exister qui s'adressent à un public spécial. Mais les Films Erka ont voulu surtout s'écarter de tout ce qu'ils considèrent comme le plus grand danger : la monotonie. C'est la raison pour laquelle ils ont attaché tous leurs soins à présenter cette grande variété d'œuvres, judicieuse sélection.

Les productions Erka Goldwyn ont été du drame pur, à la comédie dramatique, à la comédie gaie, elles

ont fait défiler devant les spectateurs les images de pays différents presque à chaque film.

Aujourd'hui encore, les directeurs des Films Erka peuvent répéter les paroles qu'ils prononcèrent, lors de la fondation de leur firme : « Nous ne faisons pas de promesses, nous suivons un but, nous parachevons une œuvre dont on verra plus tard l'ample épanouissement.

Au Salon d'Automne.

Parmi les films qui ont été jugés dignes d'être présentés au Salon d'Automne, nous apprenons que *Les morts nous frôlent* ont été retenus. C'est après une très sévère et judicieuse sélection, on le sait, que pour ces présentations les films ont été choisis par les organisateurs, parmi les meilleurs de l'actuelle production.

Présentation.

Mme Berthe Dagmar et M. Jean Durand présenteront lundi prochain 28 novembre à l'Artistic : *Marie, les fauves et les hommes*, grandes scènes d'aventures en 5 parties.

La diffusion de ce film (pour le monde entier) a été confiée à M. René Fernand.

Romans-Ciné.

L'éditeur Férenczi, 9, rue Antoine-Chantin, à Paris, se propose de publier, adaptés en roman, en un volume, les scénarios des films à succès qui paraissent en France. Le premier volume de cette collection qui portera le titre : « Idéal-Cinéma » aura pour sujet : *Sa Dette*, de Sessue Hayakawa.

Il sera mis en vente dans toutes les librairies à la date même du passage à l'écran de ce film, c'est-à-dire vers la mi-décembre.

Communiqué.

Devant la situation déplorable où se trouve plongée l'industrie cinématographique française du fait de l'envahissement de notre marché par le film étranger d'une part, et de la concurrence spéciale faite par des

maisons étrangères, afin d'aller en France pour produire avec leur personnel étranger, d'autre part.

Après en avoir délibéré, les délégués des groupements corporatifs intéressés à la production du film français, décident de constituer un Comité de Défense du Film Français dont la mission impérative sera d'arriver par tous les moyens utiles à permettre à tous les intellectuels et manuels du cinéma de *vivre* de leur profession dans leur pays!

Fédération du spectacle; Syndicat des comédiens; Union des artistes dramatiques et lyriques; Syndicat libre des comédiens; Société des auteurs de films; Syndicat des opérateurs de prise de vues; Association des régisseurs.

Mutation.

M. Maurice Feyaubois, ancien directeur des agences de la Fox Film, est aujourd'hui représentant de l'United Artists Corporation pour les régions du Nord et de l'Est de la France.

M. Feyaubois est un des vétérans de l'industrie cinématographique et il est des plus connus dans les régions du Nord où il ne compte parmi les exploitants que des amis.



Changement d'adresse.

Par suite du développement constant de leurs affaires, MM. Giraud et H. Rachet, directeurs de Midi Cinéma-Location, une des agences cinématographiques des plus importantes de Marseille. ont dû transférer leurs divers services pour cause d'agrandissement, dans un nouveau local situé : 42, rue Puvis-de-Chavannes, à Marseille.

PETITES NOUVELLES

Après la création de l'agence de Lille des Films Erka, dirigée par M. Mercier, 2, rue du Pas, signalons l'ouverture de l'agence de Strasbourg. M. Frédéric Antoni l'a installée 21, rue de la Nuée Bleue.

La prochaine œuvre que présenteront les Films Erka porte le titre : *L'Eveil de la Bête*.

Betty Compson en est l'interprète.

Depuis jeudi 24 courant, le déjeuner du « Canard aux Navets » a lieu dans les salons du Restaurant Vignon, 14, boulevard de la Madeleine.

Avallon. — Le Conseil municipal s'est réuni vendredi dernier 25 novembre à 5 h. 1/2, pour délibérer sur une demande de M. Barré, locataire du théâtre, qui a cédé son fonds de spectacle cinématographique à M. Lenfant.

L'Opérateur.

Les Chansons du « Courrier ».

La Cinéphobie

Chanson toujours d'actualité...!
par Fernand VÉLON

Air : *L'Anatomie*

I

Depuis quelque temps, paraît-il,
Dans tous les continents du monde,
Se répand un poison subtil
Qui, petit à petit, l'inonde.
Tout d'abord, timide et discret,
Puis, véritable épidémie,
Ce n'est pour personne un secret :
Ce mal, c'est : La Cinéphobie.

II

D'où vient-il ?... On ne le sait pas !
Ce qu'on sait, c'est qu'il est terrible !
Auprès de lui le choléra
N'est qu'une affection risible :
Car le choléra se guérit
Comme la grippe ou la phtisie
Mais on n'a jamais réussi
A guérir la Cinéphobie !

III

C'est un cas assez curieux :
En général, il prend naissance
Chez les barbons qui sont trop vieux
Pour apprécier l'Existence...
Et pour en dégoûter autrui
Ils hurlent avec énergie :
« Le Cinéma, c'est l'Ennemi ! »
La voilà, la Cinéphobie *!*

IV

Il pousse aussi chez les bistrots
A l'ombre des « Rhums et des Fine »
Des digestifs, des apéros
Des amers et des « grenadine »
Car, dans le verre où le buveur
Va puiser l'intégral génie,
Il se découvre avec ferveur
Champion de la Cinéphobie !

V

Et tous les Père la Pudeur,
Tous les mercantis de mixture
Plaident avec la même ardeur
Du Cinéma la fermeture.
Tout le monde comprend, parbleu,
La cause de leur jalousie...
On se mouch' quand on est morveux
Et qu'on a la Cinéphobie !

VI

Mais laissons les chiens aboyer
Quand notre caravane passe...
Demeurons les bons ouvriers
Que rien ne rebute et ne lasse...
Chacun sait que les chiens miteux
Finissent dans l'Hydrophobie...
Laissons les gens calamiteux
Grouiller dans leur Cinéphobie...

Fernand VELON.

SOCIÉTÉ ANONYME

LES GRANDES PRODUCTIONS CINÉMATOGRAPHIQUES

Capital : 1.200.000 francs

TÉLÉPHONE:
NORD 19-86 / 76-00 / 40-39

Adresse Télégraphique :
PREVOT, 2, Rue de LANCRY



50, RUE DE BONDY
et
2, RUE DE LANCRY
PARIS

AGENCES

MARSEILLE	LYON	BORDEAUX	LILLE	NANCY
34, rue Pavillon	14, rue Victor-Hugo	109, rue Sainte-Croix	5, rue de Roubaix	8, cours Léopold

***G. P. C.* présente le 5 Décembre 1921 au Palais de la Mutualité** (après-midi - Salle du bas)

FAUX MONNAYEURS !

COMÉDIE CHRISTIE — Sortie le 6 Janvier 1922

Les cinq premières Étapes de

LA ROUTE DES ALPES

le plus beau plein-air qui ait jamais été tourné en France

1re ÉTAPE	2e ÉTAPE	3e ÉTAPE	4e ÉTAPE	5e ÉTAPE
EVIAN et ses environs	CLUSES	SALLANCHES	St-JEAN-DE-MAURIENNE et ses environs	Fabrication de Carbure de Calcium en Maurienne

La Journée du Rôdeur des Quais

Documentaire vivant de M. BOISYVON.

N° 1 de la 1re série : LES TYPES DE PARIS

" NATURA FILM " — **Sortie le 6 Janvier 1922**



IS

JANE N

PHOTO MERVEILLEUSE -:- INTERPRÉTATION HORS DE PAIR

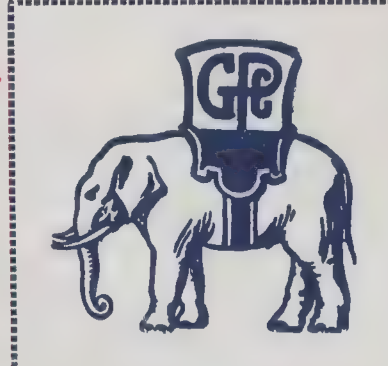


PRÉSENTATION LE 5

(ap

ÉDITION

MUNDUS-FILM



SOBEL

DRAME

interprêté par

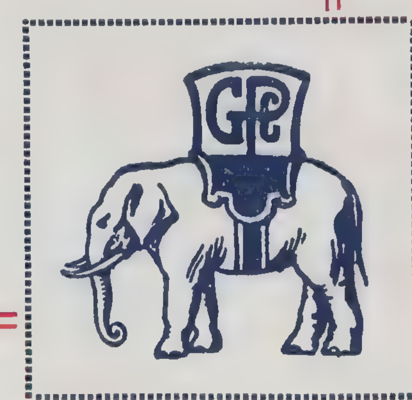
OVAK et PETERS HOUSE

DÉCEMBRE AU PALAIS DE LA MUTUALITÉ

rès=midi =:= Salle du bas)

LE 20 JANVIER 1922

EXCLUSIVITÉ G. P. C.



Vous pouvez gagner :

Une Automobile Bellanger (15 HP),

Une chambre à coucher,

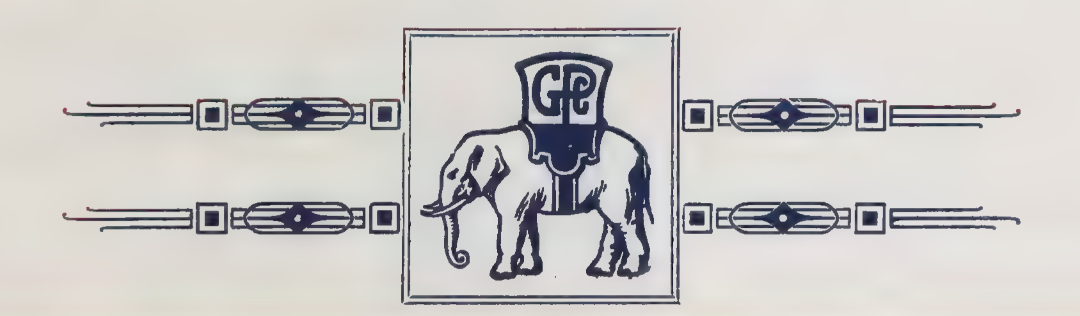
Un trousseau complet,

Et beaucoup d'autres prix importants ???

Voilà ce QU'ANNONCERONT à LEUR PUBLIC
LES DIRECTEURS QUI PASSERONT

PARIS MYSTÉRIEUX

Sortie du 1er épisode : ***le 6 Janvier 1922***



Andrée **BRABANT** & Jacques de **FÉRAUDY**





ont interprêté

Avec Mlles

Jany GÉRALD

et

Marcelle D'ENNELY

Et MM.

Roger MONTEAUX

de la

Comédie-Française

Marcel LAGRANGE

du *Châtelet*

et

Paul HUBERT

TOUTE UNE VIE





Scénario de M. Georges de BUYSIEULX = Mise en scène de M. Henry de GOLEN

(En collaboration avec M. Georges LAINÉ)


EDITION
ECLIPSE
PRODUCTION
Dal Film
L'Infante
à la Rose

Le " Courrier " Théâtral

THÉATRE MICHEL. — *Vogue*, Revue de MM. Saint-Granier, Briquet et Paul Poiret.

C'est une revue bien médiocre, mais c'est surtout un prétexte à trois défilés somptueux qui se succèdent sans autre raison que d'offrir un spectacle très agréable à nos yeux. Inutile de dire que les costumes sont jolis et quelquefois beaux à ravir.

Mais nous sommes loin de la littérature !...

THÉATRE ÉDOUARD VII. — *Jacqueline*, de MM. Sacha Guitry et Henri Duvernois.

Il n'y a presque que du bien à dire de cette comédie tirée du vigoureux roman, si heureusement construit par M. Henri Duvernois. M. Sacha Guitry s'y est montré excellent.

Berton, un homme riche, qui a épousé Jacqueline, une femme de rencontre, ne sait s'en faire aimer. Elle devient la maîtresse d'un ami de la maison lui-même marié. Mais la femme outragée découvre l'adultère et tue Jacqueline. Au second acte, l'homme riche se montre sur la Côte d'Azur accompagné d'une nouvelle conquête ; on sait bien vite qu'elle aussi ne l'aime pas et que c'est parce qu'il est une sorte de tyran qui exige l'amour. Alors, Berton commence à rentrer en soi-même et à comprendre pourquoi l'amour le fuit. Sa pensée revient à Jacqueline qu'il a crue plus coupable qu'elle ne le fut sans doute et la pleure. Aussi lorsqu'au troisième acte, la meurtrière de sa femme vient chercher à le séduire, il la tue à son tour pour venger la morte...

La pièce est vivante et pathétique, non par le développement de l'intrigue, mais par la peinture d'un cœur que l'analyse ne peut ici rendre. Inutile de dire que c'est Lucien Guitry qui tient le rôle de Berton et qu'il fait à lui seul vivre le drame.

THÉATRE ANTOINE. — *La Maison de l'Homme*, de M. Victor Margueritte.

Voilà une mauvaise pièce, une pièce banale, sans lien entre les scènes, et dont la trame est d'une faiblesse étonnante. On en jugera quand on saura qu'on nous a présenté une femme malade qu'on fait disparaître dans un sanatorium le temps qu'il faut pour qu'elle retrouve à sa sortie de clinique et à son retour sur la scène son mari vivant avec sa meilleure amie dont il a eu un enfant. La malheureuse résignée n'a plus qu'à disparaître de nouveau ; je veux dire qu'elle reprend le chemin de sa montagne sanitaire !... C'est d'une simplicité pénible. Et quel piètre personnage que le mari ! Encore ces quelques lignes ne peuvent-elles rien résumer de la faiblesse et parfois du mauvais goût de certaines situations.

Mme Andrée Mégard fait de son mieux et M. Harry Baur aussi, mais il semble que l'effort est trop grand pour lui.

THÉATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN. — *Robert Macaire et Cie*, de M. Landay.

THÉATRE DU VAUDEVILLE. — *Le Chemin de Damas*, de M. Pierre Wolff.

THÉATRE DE L'ŒUVRE. — *Représentations*, de la Compagnie de M. Alfredo de Sanctis.

A la PORTE SAINT-MARTIN, *Robert Macaire* que nous ont si copieusement vanté nos aïeux n'a pas paru aussi aimable à leurs neveux. — Au VAUDEVILLE, M. Pierre Wolff n'a pas mérité et obtenu le succès qu'il connaît généralement; c'est qu'il a cherché à donner « *une grande machine* » dont les développements traînaient un peu en longueur. — A L'ŒUVRE, la jeune troupe du jeune artiste italien réussit à nous faire oublier que nous ne parlons pas tous la langue de Dante tant elle supplée par son jeu à notre ignorance. On nous a promis et déjà donné une pièce de Roberto Bracco, des œuvres en italien d'auteurs français tels que E. Fabre, A. de Lorde et Henri Clerc. Tous les spectacles ont été jusqu'ici d'un rare intérêt, soit par la beauté de la langue, soit par le réalisme des sujets, soit par la vie de comédiens passionnés et de souples et belles comédiennes.

ARISTARQUE.

Les Avant-Premières

Société Française des Films Artistiques

Un programme très éclectique a été présenté cette semaine par la Société Française des Films Artistiques; le public était très nombreux.

Le Tonnerre, film tiré d'une nouvelle de Mark Twain et filmé par Louis Delluc, n'était certainement pas étranger à cette affluence.

Les avis sont, sur ce film, excessivement partagés: il ne saurait en être autrement.

Un film d'aventures, *La Mort de Rio Jim*, avec William S. Hart, et une comédie policière, *Un cas d'identité*, avec Eille Norwood, d'après la nouvelle de Sir Conan Doyle, ont plu.

Un film d'aventures de Daisy Martin, intitulé *Les Quatre Plumes*, n'est pas dénué d'intérêt.

L'interprétation est bonne et la photographie est excellente.

Si l'action de ce film était plus ramassée, s'il y avait moins de longueurs, il n'y aurait que des compliments à en faire.

Agence Générale Cinématographique

Il faudra voir et revoir *Le Cœur Magnifique*, ce film dans lequel ressuscite le beau talent de Séverin Mars.

Ce film a été accueilli avec enthousiasme, il renferme toute l'âme d'un des plus magnifiques artistes que nous ayions eus.

Il faudra revoir ce film avec ferveur...

Phocéa-Location

Julot à bord, comédie comique interprétée par Sid Chaplin, précédait la projection du *Noël de M. Cendrillon*, comédie sentimentale interprétée par Maë Marsh.

Le compte rendu de ce film, déjà présenté à Max Linder, a été donné dans le précédent numéro du *Courrier*.

Société Anonyme Française des Films Paramount

Les Millions de Fatty; comédie comique dans laquelle Fatty se montre tout à fait amusant.

C'est du bon Fatty.

Le Troisième Baiser: comédie sentimentale tirée d'une nouvelle d'Heliodore Tenno, par Edith Kennedy.

C'est un film extrêmement bien réussi. *Teddy fait de l'Elevage*, comédie comique.

Excellente interprétation de Douglas Mac Lean.

Mise en scène tout à fait remarquable de Thomas H. Ince.

La Société Anonyme Française des Films Paramount tient tout ce qu'elle promettait.

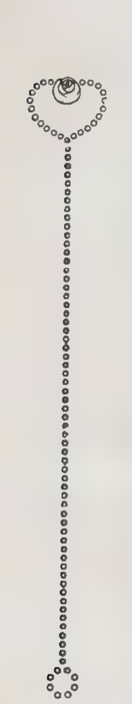
Union-Eclair

L'Eté dans le Nord: voyage d'une documentation très intéressante, jolis sites.

Le Pasteur de Vilby, comédie dramatique qui sera très appréciée des amateurs d'émotions intenses.

L'action est bien située et quelques scènes très bien interprétées.

En Bombe, comédie burlesque tout à fait amusante, et dont le succès a été très vif.





« LES QUATRE PLUMES »
Dans la paix du « home » et grâce à l'affection et aux soins de sa fiancée, le colonel Durrance, devenu aveugle, reprend goût à la vie et croit au bonheur...

Comptoir Ciné-Location Gaumont

Un très joli programme a été présenté le 14 novembre au Salon des Visions Cinégraphiques Gaumont.

Tout d'abord un documentaire très intéressant, tourné sur les côtes de France : *La Pêche aux Maquereaux*.

La photographie est très belle.

Ensuite une petite comédie de la série Gaiety Comedies: *Incident de Frontière*.

Puis ce fut une comédie dramatique, interprétée par Francesca Bertini.

Marion la Courtisane est un film très émouvant, bien joué et somptueusement mis en scène :

Marion, une grande divette de Music-Hall, aime Mario Sténo un jeune poète. Au cours d'un voyage, Mario fait la connaissance de la fille d'un grand éditeur et ne tarde pas à l'épouser.

Marion confie sa peine à Max, un ami de Sténo; celui-ci, jadis, a quitté sa maîtresse au moment où elle allait être



UNE SCÈNE DU « PONT DES SOUPIRS »

mère. Tout en interrogeant Marion et en la consolant, il reconnaît en elle sa fille, la fille de celle qu'il a lâchement abandonnée et qui, depuis, est morte dans une affreuse misère.

La divette, qui aime toujours Mario, se rencontre avec la femme du poète et, au cours d'une tragique discussion, se venge de celle qui a tué son amour. Max arrive à ce moment; devant le drame, il comprend combien sa conduite a été indigne et, poussant Marion, sa fille, vers la porte, il l'aide à s'enfuir.

Max, grand coupable, restera et se laissera accuser pour sauver sa fille.

Ce film qui est un très bon film italien a été très apprécié des invités des Etablissements Gaumont et il est certain qu'il passera sur bien des écrans au moment du Nouvel An.

On ne pourrait faire meilleur choix.

Une charmante comédie *Soirée de Réveillon*, interprétée par Mlles Madys, Suzanne Bianchetti et M. Clairius, clôturait cette excellente présentation.

Une photographie d'une des scènes du *Pont des Soupirs* permet aux lecteurs du *Courrier* de juger de la somptuosité des costumes et de la mise an scène de ce film appelé à beaucoup de succès.

Cinématographes Harry

Avec *La voix de la conscience*, grande comédie dramatique présentée samedi dernier au Cinéma Max Linder, les Cinématographes Harry comptent un succès de plus.

La voix de la conscience est un très bon film, extrêmement américain de conception et d'exécution.

On y retrouve, au cours d'une intrigue qui intéresse, toutes les qualités de virtuosité qui font le succès universel des films américains.

L'action se concentre sur quelques personnages dont E. K. Lincoln mène le jeu avec une autorité qui s'accentue à chacun de ses nouveaux films.

Sa création des rôles de George Barlay et William Gould est excellente.

Miss Agnès Ayres prête au rôle de Clara Stones son charme délicieux et toute sa sensibilité.

L'artiste chargé du rôle de Dick Mick le vagabond a fait une composition très exacte, très étudiée et mériterait d'être mentionné : je ne sais malheureusement pas son nom et le regrette fort.

La mise en scène est jolie et bien réglée : faire cette remarque lorsqu'il s'agit des films présentés par les Cinématographes Harry, devient une banalité !

Quelques scènes sont tout particulièrement intéressantes : la lutte entre George Barlay et Dick Mick, le café chantant, la Bourse pendant l'effondrement de la situation Morrison, la réunion des deux fiancés.

La première, située dans de jolis décors naturels, gagnerait cependant, si bien réglée soit elle, à être quelque peu écourtée.

L'action plus ramassée acquérerait ainsi une rapidité plus vive et une force supplémentaire, partant plus de puissance.

Cette très légère restriction ne m'empêche pas de redire que *La voix de la conscience* est un très bon film.

Dans une des paisibles vallées de la Sierra Navada, près d'une « réserve » d'indiens, le pasteur Wood a fait construire une modeste habitation.

A proximité du village, le prospecteur George Barlay a découvert un filon aurifère dont il vient d'obtenir la concession régulière.

Dick Mick, un vagabond qui ne connaît de loi que la sienne, vient rôder sur le terrain de George et quand celui-ci vient reprendre possession de son bien, une lutte terrible s'engage entre les deux hommes.

George Barlay va tuer son adversaire quand le pasteur Wood s'interpose et lui fait entendre la voix de la pitié.

Dans un élan de générosité, le prospecteur offre même une association à ce déshérité de la vie et dorénavant, la main dans la main, ils exploiteront tous deux la mine.

Quelques semaines plus tard, un grand lanceur d'affaires de San Francisco, Charles Morrison, visite le pays avec sa nièce, Clara Stones.



L'union faisant la force, les deux ennemis font la paix et associent leurs destinées.




Il entend parler de la mine de Barlay, se fait présenter le propriétaire et veut lui acheter son terrain.

Mais George charge Dick de défendre leurs intérêts et ce dernier décide de conserver une partie importante de la mine.

George a été frappé par la beauté et le charme de Clara, De son côté, la jeune fille a été impressionnée par la force et par la grandeur d'âme du jeune prospecteur.

Une idylle naît parmi ces montagnes et elle se poursuit à San-Francisco où George Barlay est venu régler ses affaires avec Morrison.

Les jeunes gens se sont fiancés, mais cela ne convient guère à Hugo Stinner, commanditaire de Morrison et prétendant à la main de Clara.

Hugo demande des comptes à son associé et celui-ci promet d'intervenir pour rompre ces fiançailles.

Il réussit à convertir toute la fortune de Barley en actions sans valeur et quand celui-ci vient se plaindre, il se contente de lui répondre qu'il aurait pu faire une très belle opération, qu'il a joué et perdu et que, désormais sans le sou, il ne peut espérer se marier avec sa nièce Clara.

Croyant à la complicité de la jeune fille — Morrison fait

Au cours d'une soirée les deux anciens fiancés — qu'un grand malentendu sépare — sont présentés l'un à l'autre; leur émotion, qu'ils ne peuvent maîtriser, est remarquée de tous les invités.






le nécessaire pour cela — George, désespéré, erre par les rues de San-Francisco.

Il devient vite l'habitué des asiles de nuit et des bouges.

Or, un soir, Morrison ayant voulu distraire sa nièce l'a entraînée, avec des amis, dans un café dansant des quartiers excentriques.

Une bagarre s'y produit, Clara se trouve séparé de ses compagnons. Elle devient vite la proie de quelques habitués de l'endroit et se voit dépouillée de ses bijoux et fourrures.

George est assez heureux pour la sauver des mains d'un chinois qui voulait l'enlever ; il la rapporte, évanouie, à son tuteur.

En la remettant à Morrison, le pauvre garçon, pensant à sa vengeance, dit à celui qui l'a volé : « Quand votre tour viendra d'être en péril, je ne vous sauverai pas ! »

Mais la voix de la conscience a indiqué à George le chemin de la Sierra Nevada.

Il retourne auprès de ses amis, le pasteur Wood et Dick Mick, qui l'accueillent comme l'enfant prodigue.

Dick, avec la partie de la concession qu'il s'était réservée, a réalisé une fortune, et, n'oubliant pas la libéralité de jadis, il la partage avec George.

. . . .

Quelques années plus tard, sous le nom de William Gould, un des plus puissants financiers de San-Francisco, personne ne reconnaitrait George Barlay que les chagrins ont prématurément vieilli.

Il est toujours obsédé par l'idée de se venger de Charles, Morrison et de sa nièce Clara qu'il suppose être sa complice, alors que la tendre jeune fille, fidèle aux beaux souvenirs du passé, à toujours refusé d'épouser Hugo Stinner.

Pour satisfaire sa haine, William Gould vise donc particulièrement les actions dans lesquelles Morrison est intéressé.

Il achète à tour de bras et met son adversaire dans une situation telle que, pour éviter toutes les conséquences de ses actes irréguliers, l'homme d'affaires se suicide.

Le pasteur Wood est venu voir celui qui se fait appeler William Gould.

Il lui demande si cette vie agitée lui a donné quelque bonheur.

L'ancien prospecteur, vieilli par la souffrance, rentre en lui-même. Que lui ont apporté l'argent, la puissance et la vengeance ? Tout cela n'est que chimères !

Le pasteur Wood devine les moindres pensées du cœur humain...

Il se rend chez Clara Stones et réussit à l'amener chez William Gould.

Les deux fiancés d'autrefois se retrouvent et Clara peut sans difficulté affirmer la pureté de son âme.

Elle n'a jamais été la complice de son oncle. Elle n'a jamais su tout le mal fait à celui qu'elle aimait.

Et devant le bon pasteur qui éveille chez les hommes la voix de la conscience, George et Clara évoquent les paysages riants des sauvages montagnes de la Sierra Nevada, berceau de leur amour.



Tendrement enlacés, Clara (Miss Agnès Ayres) et George (E.-K. Lincoln) reprennent tendrement leur idylle ébauchée dix années auparavant.

***

La folle aventure de Fatty.

Je ne raconterai pas cette aventure de Fatty : je ne saurais pas.

C'est une scène mouvementée à souhait et remplie de quiproquos amusants.

Fatty s'y montre fort amusant.

***

Les merveilles du nouveau Mexique.

Merveilles, en effet, citons ses sites !

Montagnes, rochers, cascades, précipices, tout cela défile devant nos yeux avides de tout voir,

Et l'on éprouve des envies de partir loin, très loin, vers des pays de rêves et d'éternels enchantements.

Pathé-Consortium Cinéma

Nous assistons généralement avec infiniment de plaisir à la projection des programmes présentés tous les mercredis au Palais de la Mutualité par Pathé-Consortium-Cinéma.

Je ne saurais pourtant dire cette fois que nous avons été complètement satisfaits du dernier programme.

Pathé-Consortium Cinéma présentait, cependant, un ciné-roman susceptible, à première vue, de donner à ses invités entière satisfaction.

Le titre, très bien choisi, de ce film, *L'Aviateur Masqué*, avait, depuis longtemps déjà, attiré l'attention.

Je dirais même, une attention bienveillante.

L'aviation qui fit naître, lorsqu'elle était militaire, tant de chaleureux enthousiasme, est restée, depuis qu'elle est redevenue civile, le sport favori du public, et ce n'est pas trop dire qu'assurer que tout ce qui touche l'aviation ne laisse pas un français indifférent. N'est-il pas vrai que dans le cœur de tous français un mécano sommeille?

Choisir l'aviation comme sujet de film était donc faire preuve de discernement et d'intelligence.

C'était aussi présenter avec certitude au public un sujet susceptible — enfin! — de pouvoir l'intéresser pleinement.

C'était aussi, chose assez rare, apporter quelques éléments nouveaux pour la mise en scène.

Je me hâte donc de dire que les auteurs du scénario de *L'Aviateur Masqué* ne sauraient nullement être mis en cause quant à la petite déception causée lors de la vision de ce film.

Ils ont mené leur tâche à bien et leur scénario est des plus intéressants; il a beaucoup plu.

La mise en scène, qui est l'œuvre de M. Robert Péguy, est, personne n'en douterait, tout à fait exacte, bien située, attrayante même.

On ne pouvait, en l'occurence, choisir meilleur metteur en scène.

L'interprétation comprend quelques artistes connus et goûtés des amateurs de cinématographe.

Mme Renée Carl qui interprète avec une émotion saisissante et une grande noblesse le rôle d'une maman qui n'a plus au monde qu'un fils qu'elle adore: ce fils est l'aviateur masqué.

Mme Amazar, du Métropolitan-Opéra, qui est la grâce même et dont le jeu est très agréable.

Deux rôles secondaires sont tenus par Mmes Vivelle et Bruillard, elles s'y montrent excellentes toutes deux.

L'interprétation féminine ne mérite que des compliments.

Il n'est pas utile de rappeler aux lecteurs du *Courrier* les qualités de M. Lucien Dalsace: ils les connaissent et les apprécient.

M. Lucien Dalsace donne excessivement de relief à sa création de Jean Dubreuil, *L'Aviateur Masqué*.

Il a fait, de plus, une très bonne composition de son « sosie » qui, dans le film, est son demi-frère: ils sont tous deux fils de M. Dubreuil.

L'intrigue repose, du reste, sur cette ressemblance.

M. Morelas a été chargé du rôle de Mezein, chauffeur de Jean Dubreuil, après avoir été son compagnon d'armes.

M. Morelas a tiré un excellent parti de cette situation: il extériorise avec beaucoup de finesse et d'à-propos le sentiment de respectueuse camaraderie qui le lie à son « patron ».

La fantaisie et l'entrain de son jeu, — qui reste toujours sobre et naturel, — l'assurent de la faveur du public.

Je me contenterai aujourd'hui d'indiquer que les rôles de MM. Dupon-Martin et Genévrier, tous deux propriétaires des firmes concurrentes, automobiles et avions, bien entendu! — et celui d'Hoffer, sont, — surtout ce dernier rôle — tenus par des artistes sur les qualités desquelles j'entretiendrai avec plaisir les lecteurs dans le prochain numéro du *Courrier*; c'est-à-dire lorsque j'aurai vu les derniers épisodes de *L'Aviateur Masqué*.

Tout serait donc parfait puisque — jusqu'à présent — j'ai constaté que le scénario de ce film était intéressant, la mise en scène réussie et les interprètes excellents.

Mais il y a, — malheureusement, — des rôles secondaires, et parmi eux un rôle de policier!

L'artiste qui en a été chargé a voulu, de ce rôle de second plan, faire une création de premier plan.

Ce ne serait peut-être que demi-mal si — pour y parvenir — il n'avait employé des moyens qui l'ont rendu grotesque.

Je n'en dirai pas davantage; mais il a suffi de cette erreur de distribution, peut-être, mais d'interprétation, certainement, pour empêcher que le succès de *L'Aviateur Masqué* soit, ce que nous souhaitons tous, un gros succès!

* * *

Le Fi-Fils à sa Mémère.

Babylas, grand jeune homme de vingt ans, a toujours l'air d'un poussin couvé par sa mère poule.

C'est qu'il a été habitué à se dorloter, à craindre les microbes et les courants d'air et l'idée du moindre effort lui inspire une insurmontable terreur.

Ayant attrapé un rhume pendant l'hiver, sa petite Mémère l'a envoyé en convalescence à la campagne, sous l'active surveillance du fidèle Baptiste, son valet de chambre.

Mais là, une bande de petites jeunes filles, très déterminées, se proposent de dégourdir cet adolescent.

Et nous voyons ces filles d'Eve, déguisées en filles sauvages, exercer tous leurs pouvoirs de séduction et leur malice pour déniaiser Babylas qui leur résiste, hélas!

C'est lui, au contraire, qui les séduira toutes.

Cette scène comique est interprétée par Eddie Boland, qui est amusant, mais n'a rien d'un adolescent, et par sa compagnie, c'est-à-dire une douzaine d'actrices charmantes et jolies.

On ne leur en demande pas plus, leur unique raison d'être étant de charmer les yeux des spectateurs, n'est-il pas vrai?

* * *

Pathé-Journal: Revue toujours intéressante et bien documentée des derniers événements mondiaux.

* * *

Vu l'heure tardive à laquelle s'est terminée la présentation des cinq premiers épisodes de *L'Aviateur Masqué*, le numéro 52 bis de *Pathé-Revue*, annoncé au programme de Pathé Consortium Cinéma, n'a pu être projeté.

DES ANGLES

LES PRÉSENTATIONS

Cinéma Select, 8, avenue de Clichy.

Select-Distribution (Select-Pictures)

Présentation du Lundi 28 Novembre, à 9 h. 45

SELECT-PICTURE. — *Chiquette*, comédie avec Alice Brady. Affiches, photos........ 1.425

Livrable le 13 Janvier 1922

AFRICA-FILM. — FILM-FRANCAIS. — *Le Cafard*, comédie gaie, scénario et réalisation de G. Devalières........ 762

SELECT-DISTRIBUTION. — *Jack et Jerry au pays des étoiles*, dessins animés........ 148

L'homme qui a vendu son cerveau, grand film sensationnel en 14 épisodes, adapté par Georges Spitzmuller et René de Bargis et publié par *l'Ere nouvelle*, à partir du 23 décembre. 13e épisode : « Le châtiment de Kersey ». 665

A la demande de MM. les Directeurs, le premier épisode sera édité le 30 décembre.

Palais de la Mutualité, 325, rue Saint-Martin

Fox-Film-Location

21, rue Fontaine, 9e — Téléph. : Trudaine 66-79 et 66-80

Présentation du Lundi 28 Novembre, à 2 h. (rez-de-chaussée)

Rédemptrice, supervision dramatique (Hors série), interprétée par Pearl White. 1 affiche 120/160, 1 affiche 160/240, 2 panneaux photographiques 65/75, jeux de 10 photos 18/24, notices, etc........

Dudule dans la mistoufle, hors série, comique interprété par Dudule (Clyde Cook). 1 affiche 120/160, jeux de 10 photos 18/24........

Palais de la Mutualité, 325, rue Saint-Martin

Société Française des Films Artistiques

17, rue de Choiseul — Tél. Louvre 39-45

Présentation du Lundi 28 Novembre, à 2 h. (1er étage)

EOS-FILM. — *Le chemin de fer de la Jungfrau* (Suisse), plein air........ 310

STOLL-PICTURES-PRODUCTIONS. — *La ligue des cheveux rouges*, d'après la nouvelle de Conan Doyle. 1 affiche 120/160, 1 affiche 240/160, 1 portrait 80/120........ 730

STOLL-PICTURES-PRODUCTIONS. — *L'autre*, de Roger de Chateleux, avec Elmire Vautier, dans le double rôle de Blanche et de la princesse Wanda, film dramatique francais. 2 affiches 120/160........ 1.800

STOLL-PICTURES-PRODUCTIONS. — *Suprême noblesse*, drame du Far-West avec William Hart dans le rôle de Rio-Jim. 1 affiche 80/120, 1 affiche 120/160........ 650

Palais de la Mutualité, 325, rue Saint-Martin

Agence Générale Cinématographique

16, rue Grange-Batelière — Tél. Cent 0-48 et Gut. 30-80

Présentation du Lundi 28 Novembre, à 4 heures

Livrable le 13 Janvier 1922

SELECTA-TODDI-FILM. — *La ville défendue*, visite des salles et des jardins de l'intérieur du Vatican, documentaire........ Environ 400

IDEAL-FILM. — *Pour un billet de loterie*, comique Environ 475

FILMS LEGRAND. — *Le cœur magnifique*, pièce dramatique en deux chapitres, interprétée par Séverin-Mars, Charles Granval, Maxudian, Mme Tania Daleyme et Mlle France Dhélia, 1er chapitre........ Environ 1.765

Livrable le 20 Janvier 1922

FILMS LEGRAND. — *Le cœur magnifique*, 2e chapitre. Env. 1.725

MUTUAL. — *Charlot voyage*, comique........ Environ 735

Palais de la Mutualité, 325, rue Saint-Martin

Cinématographes Méric

17, rue Bleue

Présentation du Lundi 28 Novembre à 4 h. (rez-de-chaussée)

MANHAM-FILM. — *Ciné-blag n° 1*, amusant journal français........ 300

DO RE-MI-FILM. — *La poupée de l'Amour*, ciné-drame en 6 parties, de Lucien Doria, interprété par Mlle Lucy San Germano. Affiches, texte, litho, photos, chichés.. 1.820

Ce film ayant été présenté en présentation spéciale sera projeté en fin de séance.

Ciné Max-Linder 24, Boulevard Poissonnière

Ciné-Location-Eclipse

Présentation du Mardi 29 Novembre, à 10 heures

ECLIPSE. — *Tlemcen l'antique*, plein air........

ECLIPSE (Série Ais et Patria). — *Toute une vie*, comédie sentimentale avec Andrée Brabant et Jacques de Féraudy. Affiches 120/160........

ECLIPSE (Production Dal-Film). — *L'Infante à la rose*, comédie dramatique avec Gabrielle Dorziat, Denise Legeay et Georges Lannes. Affiches 120/160 et 130/200..

Salon de Visions Cinégraphiques du Gaumont-Palace, Boulevard de Clichy

Comptoir-Ciné-Location Gaumont

28, rue des Alouettes — Tél. Nord 51-13

Présentation du Mardi 29 Novembre 1921, 2 h. 30

Livrable le 2 Décembre 1921

Gaumont-Actualités n° 49........ 200

Livrable le 13 Janvier 1922

ÉDITION GAUMONT. — *La culture physique féminine* (1re série), documentaire. 1 affiche 110/150........ 400

EDITION GAUMONT. — *La vivante épingle*, comédie dramatique, scénario de J.-J. Renaud. mis en scène par Jacques Robert. 1 affiche 150/220 illustrée, 1 affiche 90/130 photo, 1 jeu de photo 18/24........ 1.890

GAETY COMEDIE. — Exclusivité Gaumont. — *Le harem à l'hôtel*, comédie comique. 1 affiche 110/150 (passe-partout)........ 300

PASQUALI-FILM. — Union Cinématographique Italienne. — Exclusivité Gaumont. — *Le Pont des Soupirs*, 2e épisode « Le Guet-Apens », grand ciné roman en 8 épisodes, d'après le roman célèbre de Michel Zévaco, publié par *Cinéma-Bibliothèque*, Edition Tallandier. 1 affiche 150/220 illustrée, 1 affiche 90/130 photo, 1 jeu de photos 18/24........ 800

Palais de la Mutualité, 325, Rue Saint-Martin

Union-Eclair

12, rue Gaillon — Tél. Louvre 14-18

Présentation du Mercredi 30 Novembre, à 3 h. 40 (1er étage)

ECLAIR. — *Dans le Sud-Oranais*, documentaire. Environ 120

NORDISK. — *Un chevalier de grand chemin*, comédie en 2 parties. Affiches, photos, notices........ 600

CHRISTIE-COMEDIES. — *Chauve qui peut*, comédie comique. Affiches, photos, notices........ 600

Livrable le 2 Décembre 1921

ECLAIR. — *Eclair Journal n° 49*........ 200

Palais de la Mutualité, 325, rue Saint-Martin

Phocéa Location

8, rue de la Michodière.

Présentation du Mercredi 30 Novembre, à 2 h. (rez-de-chaussée)

HAIK. — Mack-Sennett Keystone Comédies. — *Fatty veut tromper Mabel.* Affiches........................ 555

LAURÉA-FILM. — *La France pittoresque, Industrie du sel,* documentaire........................ 300

LAURÉA-FILM. — *Le tocsin,* scène dramatique interprétée par Max Claudet. Affiches........................ 1.710

Palais de la Mutualité, 325, rue Saint-Martin

Pathé-Consortium-Cinéma

Service de Location : 67, faubourg Saint-Martin Tél. Nord 68 58

Présentation du Mercredi 30 Novembre, à 9 h. 15

Livrables le 6 Janvier 1922

PATHÉ-CONSORTIUM-CINÉMA. — Productions Hollandia. — *Carnaval tragique,* drame de la vie de Bohême par Adelqui Millar, mise en scène de M. B. E. Doxat-Pratt. 2 affiches 120/160, série de photos..... Environ 1.650

PATHÉ-CONSORTIUM-CINÉMA. — *Charlot et le mari jaloux,* scène comique. 1 affiche 120/160........ Environ 280

PATHÉ-CONSORTIUM-CINÉMA. — *Pathé-Revue, n° 1 1922.* 1 affiche générale 120/160........ Environ 210

PATHÉ-CONSORTIUM-CINÉMA. — *Pathé-Journal,* actualités. 1 affiche générale 120/160........................

Livrables le 13 Janvier 1922

S. C. A. G. L. — PATHÉ-CONSORTIUM-CINÉMA. — *La ferme du Choquart,* d'après le roman de Cherbuliez, de l'Académie Française, mis à l'écran par M. Jean Kemm. 2 affiches 120/160, série de photos........ Environ 1.840

PATHÉ-CONSORTIUM-CINÉMA. — *Beaucitron reporter,* scène comique. 1 affiche 80/120........ Environ 220

PATHÉ-CONSORTIUM-CINÉMA. — *Pathé-Revue. n° 2 1922.* 1 affiche générale 120/160........................

PATHÉ-CONSORTIUM-CINÉMA. — *Pathé-Journal.* 1 affiche générale 120/160........................

En raison de l'importance du programme, la présentation aura lieu à 9 heures 15 très précises.

Salle Marivaux, 15, boulevard des Italiens

Société Anonyme Française des Films Paramount

63, Avenue des Champs-Elysées

Présentation du Jeudi 1er Décembre, à 10 heures

PARAMOUNT. — *L'île de la terreur,* drame d'aventures.. 1.500

PARAMOUNT. — *La permission de Teddy,* comédie comique avec Douglas Mac Lean et Doris May........ 1.400

PARAMOUNT. — *Paramount Magazine n° 13*........ 200

Ciné Max-Linder, 24, boulevard Poissonnière

Cinématographes Harry

158 *ter,* rue du Temple Tél. Archives 12-54

Présentation du Samedi 3 Décembre, à 10 heures

PRODUCTIONS L'ART-MUET. — *Le jockey disparu,* comédie dramatique en 5 actes, interprétée par Mlle Louise Colliney de l'Odéon et MM. Angély du Théâtre Sarah-Bernhardt, Constant Rémy du Théâtre Marigny et Georges Lannes, mise en scène par Jacques Riven. 4 affiches........................ 1.600

MACK SENNETT. — *Petite pluie abat grand feu,* comique interprété par Swain Fadenza........................ 295

MACK SENNETT. — *Fabrication d'aéroplanes au Canada,* documentaire........................ 300

- Petites - Annonces 1 FRANC la ligne

DEMANDES D'EMPLOIS

OPÉRATEUR-ÉLECTRICIEN dem. place opérateur ou gérant. Sérieuses références, pourrait fournir cautionnement. Ecrire : MOREL, rue d'Alsace, St-Dié (Vosges). (48-49)

ENTREPRENEUSE de coloris pour films et projection fixe. Travail soigné. Mme MONTAS, 9, rue St-Sulpice, Paris. (48)

DEMANDE DE CAPITAUX

OPÉRATEUR, employé de chemin de fer, pour monter cinéma, demande 3.000 fr. à 10 o/o. S'adresser D. Z. au *Courrier.* (48)

ACHAT ET VENTE DE MATÉRIEL

OCCASION, CABINE tôle réglementaire, à vendre bon état. Faire offre MARQUET, Cinéma Montmorency (S.-et-O.). (49)

POSTE PATHÉ PORTATIF N. A. Y. n° 1, dernier modèle. Etat de neuf, avec transformateur pour courant alternatif et moteur électrique Pathé, marchant sur 115 v. 5 a., et petit rhéostat pour réglage de la lumière. Complet sur établi chêne à tiroir avec 9 bobines dont une à jours démontables, 300 m. de films, enrouleuse double Pathé, écran aluminium, lampes de rechange, accessoires. Projection parfaite et très claire. En état immédiat de marche. Superbe occasion. S'adresser M. Y. 27, au *Courrier.* (47 à ..)

PATHÉ, poste complet état de neuf, 2.000 fr. A. HILBER. 16, rue Sainte-Hélène, à Strasbourg. (46-47-48-49)

COMMUTATRICE occasion, 220/60 volts, 30/35 ampères sous garantie, 2.000 francs. A. HILBER, 16, rue Ste-Hélène, Strasbourg. (46-47-48-49)

ON ACHÈTERAIT appareil prise de vues ancien modèle, bon état, pouvant prendre une image au tour de manivelle. *Ateliers Fantasio,* 13, rue Piat (20e). Tél. Roqu. 22-68. (46 à...)

SPÉCIALITÉS DE SIÈGES A BASCULE. Groupes électrogènes et convertisseurs, vente et achat. MARZO, maison fondée en 1860. 39, rue des Terres-au-Curé, 9, villa Nieuport, Paris (13e) (37 à...)

LANTERNE PATHÉ avec arc 45 ampères, complète, parfait état. BERTRAND, Eden-Cinéma, Moulins. (48)

ACHÈTERAI d'occasion réducteur courant altern. 125-70 ou 220-70 volts. Faire offres et prix: Ciné-Théâtre, Paray-le-Monial (S.-et-L.) (48)

BONNE OCCASION — 1 poste complet Gaumont 50 ampères — accessoires. Ecrire PORTE, 5, square Bolivar (19e). (48)

ON ACHÈTERAIT, avec facilité de paiement, ou louerait groupes électrogènes pour ciné. Donnerait références. Ecrire : HENRI, rue Saint-Nicolas, 40, Rouen. (48)

ETITES ANNONCES

(Suite.)

IAT ET VENTE DE MATÉRIEL

ÉRIEL DE LABORATOIRE, appareils è reportage, chambres d'atelier et de ge, objectifs cinéma pour prises de métreuses, enrouleuses, lampes pro-on 1/2 watt, etc. Etablissements UNION, e du Conservatoire, Paris. (48)

ELLE OCCASION à saisir : 1 poste Guil 0 amp. complet avec acces. Petit moteur r Ecran métallisé 3 m. × 4 m. 1 groupe sf. élect. à courroie, moteur 5 ch. Dynamo 40 amp. Tableau marbre avec ses appa-Le tout à l'état de neuf. Renseigne-s et prix, Fernand CARLIER, Marnaval te-Marne). (47-48)

ITEUILS A BASCULE depuis 11 fr. 50 ses pliantes en fer **7 fr. 50.** — BANULS, è de la Mairie, Alais, (Gard), (31 à..)

ISON P. BROCHERIOU

Bureaux : 137, rue Lafayette, PARIS

Ateliers et Remisages

, Avenue Beauséjour, Le PARC St-MAUR

ıtériels pour tous spectacles, (cinémas, tres ,cirques).
brique de fauteuils et strapontins (agent ial de la Maison Ve MARTIN et PEBEYRE) ication irréprochable, prix sans concurre à qualité égale.
écors de théâtre (neufs et occasions) stes décorateurs attachés à la maison, s, maquettes, décoration nouvelle, mereux effets.
ppareils et postes cinéma occasions wer's, Pathé, etc.)
ouveaux moteurs industriels C.-L. de 10 H. P. (simples, pratiques, économis). Prix incroyables (notice sur demande)
racteurs et camions automobiles avec ınties, marche parfaite.
oindre timbre pour renseignements. (14 à ..)

DOCKS ARTISTIQUES

69, Faubourg St-Martin, PARIS

Sièges et strapontins à bascule depuis 11 fr. *Tickets de contrôle*, cartes de sortie. *L'Acétylox* éclairage oxy-acétylénique remplaçant l'arc électrique. Toutes fournitures oxygène, pastilles acétylène dissous, etc. etc. Réparations soignées et rapides de tous appareils. *L'Irradiant* poste à incandescence marchant sur tous courants, économie, sécurité. Charbons spéciaux pour la projection, marque *Conradty-Noris* les plus réputés. Fournitures générales neufs et occasions pour le cinéma. Postes complets, fauteuils, décors, groupes électrogènes, etc. etc. Installations complètes de salles de spectacles.

CINÉMA-OFFICE

22 & 30, Rue de Trévise, PARIS (9e)

(Fondé en 1905)

Fournitures générales pour Cinémas. — Postes. — Groupes. — Fauteuils. — Neuf et Occasion. — Vente. — Achat. — Echange. — Réparations. — Catalogue gratuit sur demande.

L. LAENNEC. — Tél. Bergère 50-99 (4 à...)

FAUTEUILS et STRAPONTINS depuis **10** fr.

DELAPORTE, Constructeur

21, Rue Chevreul, à PANTIN, (Seine)

Livraison rapide

Moyens de communication : tram : Bobigny-Opéra et Bobigny Les Halles : Arrêt : Rue de Pantin au Pré-St-Gervais (41 à...)

FAUTEUILS ET STRAPONTINS

N'ACHETEZ PAS avant d'avoir consulté...

FLEURET & LADOUCE

.... **à SAINT-DIZIER (Haute-Marne)**

Vous trouverez un grand choix de modèles, des prix réduits et une fabrication irréprochable.

Modèles visibles à PARIS, chez Monsieur COCANDEAU, 127, Faub. du Temple. Métro : Belleville. Téléph. : Nord 34-75. (12 ..)

PARTICULIER v. poste Ciné, j. servi, neuf, 2.500 fr. M. GIEIRN, 5, rue Haut-Mesnil, Gd-Montrouge. (46-47-48)

FAUTEUILS ET STRAPONTINS

Système de fermeture breveté S. G. D. G.

PÉGHAIRE

43, Rue de Reuilly, 43

PARIS 12e — Tél. : Roquette 31-93

(41 à 50)

ACHAT ET VENTE DE FONDS

A CÉDER CINÉMA 500 pl., tout fauteuils, scène, mod., seul dans imp. banlieue immédiate. Prix 120.000. Le comptant à débattre. Ecrire J. L. M. au *Courrier.* (47-48-49)

CINÉ seul dans théâtre ss. préf. Est. Pas de loyer. Très bon centre de tournées, région industrielle. Beaux bénéfices. A céder raison de santé. Prix 18.000. Ecrire P. M. au *Courrier.* (47-48-49)

A VENDRE le plus joli établissement de province, gros bénéfices, au prix du matériel. Bail à volonté. Le vendeur se retire des affaires Ecrire au *Courrier* W. S. (45-46-47-48)

CINÉMA 700 places, dans grande ville du centre. Situation parfaite, bonne clientèle, affaire d'avenir. A vendre. Excel. conditions. — Ecrire : R. T. B, au *Courrier.* (18 à...)

POUR VENDRE OU ACHETER CINÉMAS de toute importance et dans n'importe quelle région ? Ne faites rien sans consulter les répertoires de l'OFFICE J. MOLLET à Abbeville (Somme). (21 à...)

ACHÈTE CINÉ r. d. a. banlieue ou province. EUDELINE, 58, Bd Ménilmontant, Paris. (48)

CINÉMA à céder pour cause santé dans ville industrielle du Nord, 600 places, tout fauteuils, scène et buvette, salle moderne, petit loyer, en pleine activité. Prix : 50.000 compt. Ecr. C. S. W. au *Courrier.* (48-49)

DIVERS

Les Conférences Métapsychiques de Mlle Volf sur Vénus, la planète des Diamants, Saturne et Mercure, sont en vente au *Courrier.* — Prix : 1,50. Par poste : 1,65. (20 à...)

OCCASION. A vendre film annonce "*Le Tourbillon*". — S'adresser au *Courrier.* (29 à...)

PROJECTION ET PRISE DE VUES seul établissement enseignant rapidement et sérieusement. Cours de 10 à 12 heures, de 14 à 17 heures et de 20 à 22 heures. *Grand Choix* d'appareils de projection et de prise de vues. Matériel neuf et d'occasion. Vente et achat. — ECOLE PROFESSIONNELLE, 66, rue de Bondy, Paris, groupes électrogènes et convertisseurs. (33 à...

PLACEMENT D'OPÉRATEUR, placement gratuit, charbon pour cinéma extra-lumineux, cours technique supérieur de projection. KINOGRAPH, 31, rue Saint-Antoine, 2 à 7 h. (48 à 15)

ANDE MANUFACTURE DE SIÈGES DE BILLANCOURT

AUTEUILS NE TRAITEZ RIEN sans voir nos **60** modèles ET RETENEZ BIEN ! Nous rendre visite c'est traiter avec nous

POURQUOI ? ce que du plus simple au plus riche ils sont, à qualité égale, **50** pour cent LES MOINS CHERS — *Les plus beaux* / *Les plus solides* / *Les meilleurs marchés*

mense duction | *Tous nos fauteuils sont garantis* | *Trois grandes usines* | *Concurrence impossible*

— Nombreuses références —

AUTEUILS depuis **9** francs **STRAPONTINS** depuis **12** francs

NOTA. — Aucune maison n'est dépositaire de notre fabrication et notre strapontin extra-t, B. S. G. D. G., ne possède que 3 centimètres d'épaisseur ; il est unique en son genre de struction ; sa solidité est digne à toutes épreuves et n'a aucune ferrure en saillie ; eut s'adapter à tout endroit. **CHAISES DE LOGES** velours **32** francs

4, rue Traversière à BILLANCOURT (Seine)

Métro jusqu'à Auteuil et Tramway jusqu'à Pont Billancourt. (46 à...)

Palais de la Mutualité, 325, rue Saint-Martin
Phocéa Location
8, rue de la Michodière.

Présentation du Mercredi 30 Novembre, à 2 h. (rez-de-chaussée)

HAIK. — Mack-Sennett Keystone Comédies. — *Fatty veut tromper Mabel.* Affiches.... 555
LAURÉA-FILM. — *La France pittoresque, Industrie du sel,* documentaire.... 300
LAURÉA-FILM. — *Le tocsin,* scène dramatique interprétée par Max Claudet. Affiches.... 1.710

Palais de la Mutualité, 325, rue Saint-Martin
Pathé-Consortium-Cinéma
Service de Location : 67, faubourg Saint-Martin Tél. Nord 68-58

Présentation du Mercredi 30 Novembre, à 9 h. 15
Livrables le 6 Janvier 1922

PATHÉ-CONSORTIUM-CINÉMA. — Productions Hollandia. — *Carnaval tragique,* drame de la vie de Bohême par Adelqui Millar, mise en scène de M. B. E. Doxat-Pratt. 2 affiches 120/160, série de photos..... Environ 1.650
PATHÉ-CONSORTIUM-CINÉMA. — *Charlot et le mari jaloux,* scène comique. 1 affiche 120/160.... Environ 280
PATHÉ-CONSORTIUM-CINÉMA. — *Pathé-Revue, n° 1 1922.* 1 affiche générale 120/160.... Environ 210
PATHÉ-CONSORTIUM-CINÉMA. — *Pathé-Journal,* actualités. 1 affiche générale 120/160....

Livrables le 13 Janvier 1922

S. C. A. G. L. — PATHÉ-CONSORTIUM-CINÉMA. — *La ferme du Choquart,* d'après le roman de Cherbuliez, de l'Académie Française, mis à l'écran par M, Jean Kemm. 2 affiches 120/160, série de photos.... Environ 1.840

PATHÉ-CONSORTIUM-CINÉMA. — *Beaucilron reporter,* scène comique. 1 affiche 80/120.... Environ
PATHÉ-CONSORTIUM-CINÉMA. — *Pathé-Revue. n° 2 1922.* 1 affiche générale 120/160....
PATHÉ-CONSORTIUM-CINÉMA. — *Pathé-Journal.* 1 affiche générale 120/160....
En raison de l'importance du programme, la présenta aura lieu à 9 heures 15 très précises.

Salle Marivaux, 15, boulevard des Italiens
Société Anonyme Française des Films Paramoun
63, Avenue des Champs-Elysées

Présentation du Jeudi 1er Décembre, à 10 heures

PARAMOUNT. — *L'île de la terreur,* drame d'aventures.. 1
PARAMOUNT. — *La permission de Teddy,* comédie comique avec Douglas Mac Lean et Doris May.... 1
PARAMOUNT. — *Paramount Magazine n° 13*....

Ciné Max-Linder, 24, boulevard Poissonnière
Cinématographes Harry
158 *ter,* rue du Temple Tél. Archives

Présentation du Samedi 3 Décembre, à 10 heures

PRODUCTIONS L'ART-MUET. — *Le jockey disparu,* comédie dramatique en 5 actes, interprétée par Mlle Louise Colliney de l'Odéon et MM. Angély du Théâtre Sarah-Bernhardt, Constant Rémy du Théâtre Marigny et Georges Lannes, mise en scène par Jacques Riven. 4 affiches.... 1
MACK SENNETT. — *Petite pluie abat grand feu,* comique interprété par Swain Fadenza....
MACK SENNETT. — *Fabrication d'aéroplanes au Canada,* documentaire....

- Petites - Annonces 1 FRANC la ligne

DEMANDES D'EMPLOIS

OPÉRATEUR-ÉLECTRICIEN dem. place opérateur ou gérant. Sérieuses références, pourrait fournir cautionnement. Ecrire : MOREL, rue d'Alsace, St-Dié (Vosges). (48-49)

ENTREPRENEUSE de coloris pour films et projection fixe. Travail soigné. Mme MONTAS, 9, rue St-Sulpice, Paris. (48)

DEMANDE DE CAPITAUX

OPÉRATEUR, employé de chemin de fer, pour monter cinéma, demande 3.000 fr. à 10 o/o. S'adresser D. Z. au *Courrier.* (48)

ACHAT ET VENTE DE MATÉRIEL

OCCASION, CABINE tôle rég'ementaire, à vendre bon état. Faire offre MARQUET, Cinéma Montmorency (S.-et-O.). (49)

POSTE PATHÉ PORTATIF N. A. Y. n° 1, dernier modèle. Etat de neuf, avec transformateur pour courant alternatif et moteur électrique Pathé, marchant sur 115 v. 5 a., et petit rhéostat pour réglage de la lumière. Complet sur établi chêne à tiroir avec 9 bobines dont une à jours démontables, 300 m. de films, enrouleuse double Pathé, écran aluminium, lampes de rechange, accessoires. Projection parfaite et très claire. En état immédiat de marche. Superbe occasion. S'adresser M. Y. 27, au *Courrier.* (47 à ..)

PATHÉ, poste complet état de neuf, 2.000 fr. A. HILBER. 16, rue Sainte-Hélène, à Strasbourg. (46-47-48-49)

COMMUTATRICE occasion, 220/60 volts, 30/35 ampères sous garantie, 2.000 francs. A. HILBER, 16, rue Ste-Hélène, Strasbourg. (46-47-48-49)

ON ACHÈTERAIT appareil prise de v ancien modèle, état, pouvant prendre une image au tou manivelle. *Ateliers Fantasio,* 13, rue Piat (Tél. Roqu. 22-68. (46

SPÉCIALITÉS DE SIÈGES A BASCU Groupes électrogènes et convertisse vente et achat. MARZO, maison fondée 1860. 39, rue des Terres-au-Curé, 9, v Nieuport, Paris (13e). (37

LANTERNE PATHÉ avec arc 45 ampè complète, parfait état. BERTRAND, Ec Cinéma, Moulins.

ACHÈTERAI d'occasion réducteur cou altern. 125-70 ou 220-70 volts. Faire offre prix: Ciné-Théâtre, Paray-le-Monial (S.-et

BONNE OCCASION — 1 poste com Gaumont 50 ampères — accessoires. Ec PORTE, 5, square Bolivar (19e).

ON ACHÈTERAIT, avec facilité de paiem ou louerait groupes électrogènes p ciné. Donnerait références. Ecrire : HEN rue Saint-Nicolas, 40, Rouen.

PETITES ANNONCES

(Suite.)

ACHAT ET VENTE DE MATÉRIEL

MATÉRIEL DE LABORATOIRE, appareils de reportage, chambres d'atelier et de voyage, objectifs cinéma pour prises de vues, métreuses, enrouleuses, lampes projection 1/2 watt, etc. Etablissements UNION, 6, rue du Conservatoire, Paris. (48)

RÉELLE OCCASION à saisir : 1 poste Guil 80 amp. complet avec accès. Petit moteur d'entr. Ecran métallisé 3 m. × 4 m. 1 groupe transf. élect. à courroie, moteur 5 ch. Dynamo 70 w. 40 amp. Tableau marbre avec ses appareils. Le tout à l'état de neuf. Renseignements et prix, Fernand CARLIER, Marnaval (Haute-Marne). (47-48)

FAUTEUILS A BASCULE depuis 11 fr. 50
Chaises pliantes en fer 7 fr. 50. — BANULS, place de la Mairie, Alais, (Gard), (31 à..)

MAISON P. BROCHERIOU

Bureaux : 137, rue Lafayette, PARIS

Ateliers et Remisages

89-91, Avenue Beauséjour, Le PARC St-MAUR

Matériels pour tous spectacles, (cinémas, théâtres, cirques).

Fabrique de fauteuils et strapontins (agent spécial de la Maison Vᵉ MARTIN et PEBEYRE) fabrication irréprochable, prix sans concurrence à qualité égale.

Décors de théâtre (neufs et occasions) artistes décorateurs attachés à la maison, plans, maquettes, décoration nouvelle, merveilleux effets.

Appareils et postes cinéma occasions (Power's, Pathé, etc.)

Nouveaux moteurs industriels C.-L. de 3 à 10 H. P. (simples, pratiques, économiques). Prix incroyables (notice sur demande)

Tracteurs et camions automobiles avec garanties, marche parfaite.

Joindre timbre pour renseignements. (14 à ..)

DOCKS ARTISTIQUES

69, Faubourg St-Martin, PARIS

Sièges et strapontins à bascule depuis 11 fr. *Tickets de contrôle*, cartes de sortie. *L'Acétylox* éclairage oxy-acétylénique remplaçant l'arc électrique. Toutes fournitures oxygène, pastilles acétylène dissous, etc. etc. Réparations soignées et rapides de tous appareils. *L'Irradiant* poste à incandescence marchant sur tous courants, économie, sécurité. Charbons spéciaux pour la projection, marque *Conradty-Noris* les plus réputés. Fournitures générales neufs et occasions pour le cinéma. Postes complets, fauteuils, décors, groupes électrogènes, etc. etc. Installations complètes de salles de spectacles.

CINÉMA-OFFICE

22 & 30, Rue de Trévise, PARIS (9ᵉ)

(Fondé en 1905)

Fournitures générales pour Cinémas. — Postes. — Groupes. — Fauteuils. — Neuf et Occasion. — Vente. — Achat. — Echange. — Réparations. — Catalogue gratuit sur demande.

L. LAENNEC. — Tél. Bergère 50-99 (4 à...)

FAUTEUILS et STRAPONTINS depuis 10 fr.

DELAPORTE, Constructeur

21, Rue Chevreul, à PANTIN, (Seine)

Livraison rapide

Moyens de communication : tram : Bobigny-Opéra et Bobigny Les Halles : Arrêt : Rue de Pantin au Pré-St-Gervais (41 à...)

FAUTEUILS ET STRAPONTINS

N'ACHETEZ PAS avant d'avoir consulté...

FLEURET & LADOUCE

.... à SAINT-DIZIER (Haute-Marne)

Vous trouverez un grand choix de modèles, des prix réduits et une fabrication irréprochable.

Modèles visibles à PARIS, chez Monsieur COCANDEAU, 127, Faub. du Temple. Métro : Belleville. Téléph. : Nord 34-75. (12 ..)

PARTICULIER v. poste Ciné, j. servi, neuf, 2.500 fr. M. GIEIRN, 5, rue Haut-Mesnil, Gd-Montrouge. (46-47-48)

FAUTEUILS ET STRAPONTINS

Système de fermeture breveté S. G. D. G.

PÉGHAIRE

43, Rue de Reuilly, 43

PARIS 12ᵉ — Tél. : Roquette 31-93

(41 à 50)

ACHAT ET VENTE DE FONDS

A CÉDER CINÉMA 500 pl., tout fauteuils, scène, mod., seul dans imp. banlieue immédiate. Prix 120.000. Le comptant à débattre. Ecrire J. L. M. au *Courrier*. (47-48-49)

CINÉ seul dans théâtre ss. préf. Est. Pas de loyer. Très bon centre de tournées, région industrielle. Beaux bénéfices. A céder raison de santé. Prix 18.000. Ecrire P. M. au *Courrier*. (47-48-49)

A VENDRE le plus joli établissement de province, gros bénéfices, au prix du matériel. Bail à volonté. Le vendeur se retire des affaires Ecrire au *Courrier* W. S. (45-46-47-48)

CINÉMA 700 places, dans grande ville du centre. Situation parfaite, bonne clientèle, affaire d'avenir. A vendre. Excel. conditions. — Ecrire : R. T. B, au *Courrier*. (18 à...)

POUR VENDRE OU ACHETER CINÉMAS de toute importance et dans n'importe quelle région ? Ne faites rien sans consulter les répertoires de l'OFFICE J. MOLLET à Abbeville (Somme). (21 à...)

ACHÈTE CINÉ r. d. a. banlieue ou province. EUDELINE, 58, Bd Ménilmontant, Paris. (48)

CINÉMA à céder pour cause santé dans ville industrielle du Nord, 600 places, tout fauteuils, scène et buvette, salle moderne, petit loyer, en pleine activité. Prix : 50.000 compt. Ecr. C. S. W. au *Courrier*. (48-49)

DIVERS

Les Conférences Métapsychiques de Mˡˡᵉ Volf sur Vénus, la planète des Diamants, Saturne et Mercure, sont en vente au *Courrier*. — Prix : 1,50. Par poste : 1,65. (20 à...)

OCCASION. A vendre film annonce « *Le Tourbillon* ». — S'adresser au *Courrier*. (29 à...)

PROJECTION ET PRISE DE VUES

seul établissement enseignant rapidement et sérieusement. Cours de 10 à 12 heures, de 14 à 17 heures et de 20 à 22 heures. *Grand Choix* d'appareils de projection et de prise de vues. Matériel neuf et d'occasion. Vente et achat. — ECOLE PROFESSIONNELLE, 66, rue de Bondy, Paris, groupes électrogènes et convertisseurs. (33 à...

PLACEMENT D'OPÉRATEUR, placement gratuit, charbon pour cinéma extra-lumineux, cours technique supérieur de projection. KINOGRAPH, 31, rue Saint-Antoine, 2 à 7 h. (48 à 15)

GRANDE MANUFACTURE DE SIÈGES DE BILLANCOURT

FAUTEUILS NE TRAITEZ RIEN sans voir nos **60** modèles ET RETENEZ BIEN !

Nous rendre visite c'est traiter avec nous

POURQUOI ?

Parce que du plus simple au plus riche ils sont, à qualité égale, **50** pour cent LES MOINS CHERS — *Les plus beaux*, *Les plus solides*, *Les meilleurs marchés*

Immense production | *Tous nos fauteuils sont garantis* | *Trois grandes usines* | *Concurrence impossible*

— Nombreuses références —

FAUTEUILS depuis **9** francs **STRAPONTINS** depuis **12** francs

NOTA. — Aucune maison n'est dépositaire de notre fabrication et notre strapontin extra-plat, B. S. G. D. G., ne possède que 3 centimètres d'épaisseur ; il est unique en son genre de construction ; sa solidité est digne à toutes épreuves et n'a aucune ferrure en saillie ; il peut s'adapter à tout endroit. **CHAISES DE LOGES** velours **32** francs

4, rue Traversière à BILLANCOURT (Seine)

Métro jusqu'à Auteuil et Tramway jusqu'à Pont Billancourt. (46 à...)

Le Gérant : Charles Le Fraper.

Imp. du COURRIER, 26, Rue du Delta — Tél. : Trud. 28-07

Sponsored by the University of Wisconsin-Madison Center for Interdisciplinary French Studies, the French Embassy, and the ACLS Digital Extension Grant, "Globalizing and Enhancing the Media History Digital Library" (2020-2022)

